

**RAPPORT DE
GESTION**

2025

**POUR L'EXERCICE CLOS LE
31 DÉCEMBRE 2025**

**GREAT-WEST
LIFECO**

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**DATÉ DU 11 FÉVRIER 2026**

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2024 et avec la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2024. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des quatre secteurs à présenter de Lifeco.

TABLE DES MATIÈRES

Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables	Liquidités et gestion du capital
2 Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives	62 Gestion et suffisance du capital
4 Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR	65 Liquidités
5 Activités de Lifeco	66 Flux de trésorerie
	67 Engagements et obligations contractuelles
	68 Rendement des capitaux propres
	68 Notations
Résultats d'exploitation consolidés	Gestion des risques
7 Points saillants financiers	69 Gestion des risques
8 Points saillants de 2025 pour Lifeco	92 Mesures d'exposition et de sensibilité
10 Perspectives pour 2026	
10 Bénéfice fondamental et bénéfice net	Méthodes comptables
14 Impôt	95 Sommaire des estimations comptables critiques
18 Secteurs d'activité de Lifeco	103 Normes internationales d'information financière
Résultats d'exploitation sectoriels	Autres renseignements
21 Exploitation américaine	105 Sommaire des reclassements au titre du bénéfice
28 Exploitation canadienne	106 Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR
35 Exploitation européenne	113 Glossaire
44 Solutions de gestion du capital et des risques	117 Principales données financières annuelles
46 Exploitation générale	118 Contrôles et procédures de communication de l'information
Situation financière consolidée	118 Contrôle interne à l'égard de l'information financière
48 Actif	118 Transactions entre parties liées
54 Passif	120 Renseignements financiers trimestriels
59 Structure du capital de Lifeco	121 Renseignements supplémentaires

Les états financiers consolidés annuels de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, auparavant les Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, qui se trouvent sous le profil de la compagnie sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche + (SEDAR+) (www.sedarplus.com).

Sommaire des principaux changements apportés aux informations à fournir de Lifeco pour 2025

Au début de 2025, la compagnie a mis à jour ses informations à fournir pour 2025 afin de fournir des renseignements étoffés aux analystes, investisseurs et autres parties prenantes. Par conséquent, la compagnie a retraité les résultats de 2024 afin qu'ils soient conformes aux nouveaux classements par secteur et par secteur d'activité indiqués ci-dessous. Ces reclassements n'entraînent aucun changement du total du bénéfice fondamental ou du total du bénéfice net de Lifeco sur une base consolidée. Se reporter à la rubrique Sommaire des reclassements au titre du bénéfice du présent document pour obtenir plus de détails.

- **Séparation du secteur d'activité Solutions en milieu de travail** – Nous avons séparé les résultats du secteur d'activité Solutions en milieu de travail entre les secteurs d'activité Retraite et Garanties collectives afin que les facteurs distincts de croissance du bénéfice pour chaque secteur soient plus clairs. Dans le secteur d'activité Garanties collectives, les principales mesures sont présentées séparément pour les produits d'assurance collective et les produits assortis de contrats de services administratifs seulement (SAS).

- **Reclassement de certaines charges, charges financières et impôts connexes** – Nous avons reclassé dans l'exploitation générale certaines charges, charges financières et impôts connexes ainsi que d'autres éléments qui ne sont pas directement associés aux secteurs opérationnels de la compagnie. Ce changement reflète mieux la performance de chaque secteur opérationnel sur une base autonome.
- **Reclassement de certaines activités ou de certains résultats précédemment attribués à l'exploitation américaine** – Nous avons reclassé les résultats de PanAgora Asset Management (PanAgora), la participation dans Franklin Templeton, les anciens portefeuilles de produits d'assurance et les produits assortis d'une garantie de retrait à vie (GRV) auparavant attribués à l'exploitation américaine et l'exploitation générale. En raison de ce changement, les résultats d'Empower reflètent ses activités principales.
- **Informations plus détaillées à fournir sur l'actif administré** – Nous avons amélioré les informations à fournir sur les composantes du total de l'actif administré, y compris l'actif géré et sous services-conseils et l'actif administré seulement, dont le total correspond au total de l'actif des clients. Le total de l'actif des clients combiné aux autres actifs au bilan correspond au total de l'actif administré. Ce changement permet de constater avec plus de clarté l'étendue des solutions de gestion du patrimoine et des solutions à plus grande valeur ajoutée au sein du portefeuille.
- **Introduction du ratio d'efficience** – Cette mesure a été introduite afin de présenter avec plus de transparence la rigueur avec laquelle Lifeco gère ses charges.
- **Retraitement du rendement des capitaux propres par secteur** – Nous avons ajusté le rendement des capitaux propres par secteur antérieur de manière à refléter les changements du classement aux fins de la répartition du bénéfice fondamental par secteur, et nous avons révisé la méthode de répartition du capital de manière à faire le suivi du capital attribué requis pour chaque secteur sur une base autonome.
- **Secteurs d'activité modifiés de Lifeco** – Auparavant appelés facteurs de valeur, ils sont présentés par secteur opérationnel. Se reporter à la rubrique Secteurs d'activité du présent document pour obtenir des descriptions et des mesures clés.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

À l'occasion, Lifeco présente, par écrit ou verbalement, des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, y compris dans le présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « atteindre », « ambition », « anticiper », « croire », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « initiatives », « avoir l'intention de », « objectif », « occasion », « compter », « potentiel », « projeter », « cibler », et d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations prospectives comprises dans le présent rapport de gestion peuvent aussi porter, notamment, sur la compagnie et son exploitation, ses activités (y compris la répartition des activités), sa situation financière, sa performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance, les objectifs financiers à moyen terme et les objectifs en matière de bénéfice fondamental pour les activités d'Empower), ses stratégies et ses perspectives, les coûts et les avantages attendus des acquisitions et dessaisissements (y compris le calendrier des activités d'intégration et le calendrier et l'étendue des synergies en matière de produits et de charges), le calendrier et l'étendue des charges et des incidences prévues au titre de la transformation, les dépenses ou les investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques, ainsi que les investissements dans les partenariats stratégiques), la création et la réalisation de valeur et les occasions de croissance, l'innovation en matière de produits et services, les montants prévus des dividendes, les réductions de coûts et les économies prévues, les activités prévues en matière de gestion du capital et l'utilisation prévue du capital, le calendrier et l'étendue des rachats d'actions possibles, la part de marché, l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, l'estimation des sensibilités au risque financier (y compris en raison des conditions actuelles du marché), les entrées nettes liées aux régimes attendus, les résultats au chapitre du crédit attendus, la conjoncture mondiale prévue, les effets potentiels des catastrophes, les effets potentiels des événements et conflits géopolitiques et l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation (y compris les modifications des lois et des politiques gouvernementales) sur la stratégie d'affaires, les objectifs de croissance et le capital de la compagnie.

Les objectifs financiers à moyen terme de Lifeco sont des mesures financières prospectives non conformes aux PCGR. La capacité de Lifeco à atteindre ces objectifs dépend de la capacité de la compagnie à réaliser ses ambitions de croissance du bénéfice sectoriel et ses autres objectifs de croissance des activités, ainsi que de certaines hypothèses clés, notamment : i) le rendement des titres de capitaux propres, les taux d'intérêt et les marchés du crédit au cours de la période considérée sont conformes aux attentes de la direction, qui prennent en considération les données de marché actuelles mais qui ne tiennent pas compte des pertes de valeur liées au crédit, ii) la réalisation des ambitions de croissance du bénéfice fondamental sectoriel de la compagnie, iii) la réalisation de ses ambitions en matière d'efficacité à l'échelle de l'entreprise et des secteurs, iv) les niveaux de capital et les options tangibles et attrayantes pour le déploiement de capitaux, v) aucun changement important du niveau des exigences de capital réglementaire de la compagnie, vi) aucun changement important du taux d'imposition effectif de la compagnie; vii) aucun changement important du nombre d'actions en circulation de la compagnie; viii) aucun changement significatif des hypothèses et aucune modification significative des normes comptables. Les objectifs financiers à moyen terme de la compagnie ne reflètent pas l'incidence indirecte des fluctuations des titres de capitaux propres, des taux d'intérêt et du marché du crédit, y compris l'incidence potentielle de ces fluctuations sur le goodwill, la réduction de valeur actuelle sur les actifs d'impôt différé, ainsi que d'autres éléments qui pourraient être de nature non opérationnelle. De plus, le ratio de distribution fondamental cible de Lifeco suppose que les résultats financiers de la compagnie et les conditions du marché nous permettront de maintenir son ratio de distribution dans la fourchette cible. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, de la gestion du patrimoine et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Plus particulièrement, en établissant son objectif de réaliser une croissance du bénéfice fondamental pour Empower en 2026, la direction a supposé que le rendement des titres de capitaux propres, les taux d'intérêt et les marchés du crédit au cours de la période considérée seraient conformes aux attentes de la direction, qui prennent en considération les données de marché actuelles mais qui ne tiennent pas compte des pertes de valeur liées au crédit, et elle a également supposé que les souscriptions, la rétention de clients et les taux de conversion réels, ainsi que les comportements des clients (y compris les cotisations, les rachats, les retraits et les taux de déchéance), les charges et la répartition des activités au sein d'Empower seraient conformes aux attentes de la direction. En ce qui a trait aux rachats d'actions possibles, le montant et le calendrier des rachats réels dépendront du bénéfice, des besoins de trésorerie et de la situation financière de la compagnie, des conditions du marché, de notre capacité à effectuer les rachats de façon prudente, des exigences de capital, des lois et règlements applicables (y compris les lois sur les valeurs mobilières applicables) et d'autres facteurs jugés pertinents par la compagnie, et ils pourraient être assujettis à des approbations et/ou conditions réglementaires. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, la capacité d'intégrer les acquisitions et d'en tirer parti en réalisant les avantages et les synergies prévus, la réalisation des synergies en matière de charges et des objectifs de rétention des clients liés à l'acquisition des activités de retraite de Prudential, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à les adapter ou les recalibrer au besoin, la réputation de la compagnie, la concurrence, les hypothèses relatives aux ventes, aux prix et aux honoraires, le comportement des clients (y compris les cotisations, les rachats, les retraits et les taux de déchéance), les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les charges, les ententes de réassurance, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers, aux marchés des titres d'emprunt et aux instruments de crédit à des conditions propices à la faisabilité économique), les tensions géopolitiques et les répercussions économiques connexes, les taux d'intérêt et les taux de change, les niveaux d'inflation, les besoins de liquidités, la valeur des placements et les ventilations d'actifs, les activités de couverture, la situation financière des secteurs et des émetteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie, les notations, les impôts, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, les changements technologiques, y compris l'utilisation de nouvelles technologies, comme l'intelligence artificielle (l'IA) pour nos activités, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les hypothèses à l'égard des tiers fournisseurs, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers fournisseurs de services, les changements imprévus à l'égard des installations et des relations avec les clients et les employés de la compagnie, le niveau des efficacités administratives et opérationnelles, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive et il pourrait exister d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant aux rubriques Gestion des risques et Sommaire des estimations comptables critiques du présent rapport de gestion, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 11 février 2026, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedarplus.com. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR

Le présent rapport de gestion contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) et certains ratios non conformes aux PCGR, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental (perte fondamentale) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) – avant impôt », « bénéfice fondamental : résultat des activités d'assurance », « bénéfice fondamental : résultat net des activités de placement », « actif géré ou sous services-conseils », « actif administré », « actif des clients », « charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux liés aux produits sans participation » et « résultats annualisés au titre des activités d'assurance ». Les ratios non conformes aux PCGR sont désignés, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental par action ordinaire », « rendement des capitaux propres fondamental », « ratio de distribution fondamental », « capital fondamental généré », « ratio du coût de la direction », « ratio d'efficience », « taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires », « ratio de levier financier » et « marge d'exploitation fondamentale avant impôt ». Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparés directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure et ratio.

Aperçu

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers engagée à bâtir un avenir plus solide, plus inclusif et plus sûr financièrement. Dans l'ensemble, la compagnie fournit des solutions de gestion du patrimoine, de retraite, de régime de garanties collectives et d'assurance et de gestion des risques à nos relations clients, qui se chiffrent à plus de 40 millions. Au 31 décembre 2025, le total de l'actif des clients¹ de Lifeco s'établissait à plus de 3,3 billions de dollars.

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Activités de Lifeco

Lifeco exerce des activités aux États-Unis, au Canada et en Europe par l'intermédiaire d'Empower Annuity Insurance Company of America (Empower), de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie) et d'Irish Life Group Limited (Irish Life). Le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente de Putnam Investments (Putnam) à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de « Franklin Templeton ». Par suite de cette transaction, Putnam est présentée dans les activités abandonnées en 2024 dans le présent document.

Aux États-Unis, Empower est un chef de file en matière de régimes d'épargne-retraite offerts par l'employeur du secteur public, d'organismes sans but lucratif et d'entreprises. Empower comprend le secteur d'activité Solutions en milieu de travail – Empower, qui s'aligne sur le secteur d'activité Retraite et qui fournit des services d'épargne, de placements et de consultation par l'intermédiaire de régimes offerts par l'employeur, ainsi que le secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower, qui s'aligne sur le secteur d'activité Gestion du patrimoine et qui offre des solutions composées de produits individuels et fournit des produits et services de gestion du patrimoine de détail aux particuliers, y compris des comptes de retraite individuels et des comptes d'épargne après impôt. Les produits et services d'Empower sont commercialisés à l'échelle du pays par l'entremise de son équipe de vente, de courtiers, de conseillers, d'experts-conseils, de tiers administrateurs et d'institutions financières.

Au Canada, la Canada Vie offre un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes par l'entremise de quatre secteurs d'activité principaux, soit Retraite, Garanties collectives, Gestion du patrimoine et Assurance et rentes. Par l'intermédiaire du secteur d'activité Retraite, la compagnie offre des produits d'épargne-retraite, de revenu de retraite et de rentes ainsi que d'autres produits spécialisés à l'intention des clients collectifs au Canada. Par l'intermédiaire du secteur d'activité Garanties collectives, la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité, d'assurance maladie et d'assurance dentaire ainsi que d'assurance créances à l'intention des clients collectifs au Canada. Les produits des secteurs d'activité Retraite et Garanties collectives sont distribués par l'entremise d'un vaste réseau de bureaux de vente en matière d'assurance collective situés partout au pays, composé de courtiers, de conseillers et de conseillers en sécurité financière. Par l'intermédiaire du secteur d'activité Gestion du patrimoine, la compagnie offre des produits et des services individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu. Par l'intermédiaire du secteur d'activité Assurance et rentes, la compagnie offre des produits et services individuels d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves, ainsi que des produits de rentes individuels à l'égard de l'assurance vie aux clients individuels. Ces produits de gestion du patrimoine et produits individuels d'assurance et de rentes sont distribués par l'entremise de canaux multiples : les conseillers qui détiennent un contrat directement avec la Canada Vie, les agences générales déléguées (AGD), les comptes nationaux, Investment Planning Counsel (IPC) et Value Partners Group (Value Partners).

L'exploitation européenne comprend quatre secteurs d'activité distincts, soit Retraite, Gestion du patrimoine, Garanties collectives et Assurance et rentes, et elle sert la clientèle au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne, où elle offre des produits individuels et collectifs d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates, des prêts hypothécaires rechargeables, des régimes de retraite et des produits de placement. La compagnie exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie au Royaume-Uni et en Allemagne, et par l'entremise de la marque Irish Life en Irlande et d'autres marques acquises sur le marché des courtiers en Irlande. Les produits et services sont distribués par l'entremise d'un éventail diversifié de canaux de distribution optimisés pour chaque pays.

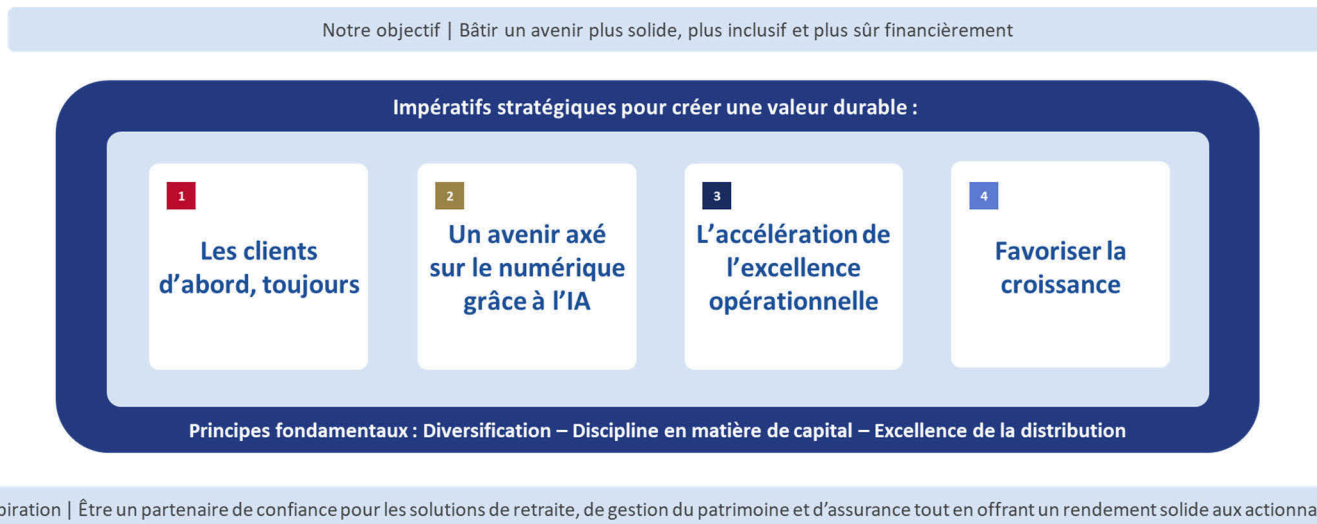
Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques comprend l'unité d'exploitation Réassurance, sous le secteur d'activité Assurance et solutions de gestion des risques, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada Vie et ses filiales, ce qui englobe les contrats de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de gérer leur risque en matière d'assurance.

Le secteur Exploitation générale comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la compagnie, y compris : certains frais généraux, certaines tranches du bénéfice relatif au surplus, certaines charges financières et certains impôts connexes qui ne sont pas directement liés aux activités des principales unités d'exploitation de la compagnie; les résultats de PanAgora; les dividendes provenant des participations dans Franklin Templeton; et les résultats du portefeuille de produits d'assurance de l'exploitation américaine, y compris un bloc de polices d'assurance vie conservé, se composant surtout de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance vie rétrocédé et les produits assortis d'une GRV.

À l'heure actuelle, Lifeco ne détient aucun autre placement significatif et n'est engagée dans aucune affaire ou activité non liée à ses avoirs dans la Canada Vie, Empower, Irish Life et leurs filiales. Cependant, Lifeco n'est pas obligée de limiter ses placements dans ces sociétés et elle pourrait à l'avenir faire d'autres placements.

Priorités sur le plan de l'exécution

Dans sa quête de réalisation de sa stratégie et de son ambition, Lifeco est orientée par quatre priorités sur le plan de l'exécution. Ces priorités consolident l'attention que la compagnie porte inlassablement à ses clients, au besoin d'innover sans relâche en investissant dans de nouvelles solutions numériques et fondées sur l'IA, à l'accélération de l'efficacité opérationnelle en vue d'améliorer constamment la performance et au maintien d'une culture qui favorise la croissance par le soutien apporté aux employés.



Lifeco a mené à bien ses stratégies en 2025 :

Renforcement de la plateforme du secteur d'activité Gestion du patrimoine dans l'ensemble des marchés :

- L'actif des clients du secteur d'activité Gestion du patrimoine – Empower a dépassé la barre des 100 G\$ US;
- L'exploitation canadienne acquiert De Thomas Wealth et réalise des progrès dans l'intégration des courtiers;
- L'exploitation européenne enregistre des entrées (sorties) d'actifs record.

Expansion continue de l'offre du secteur d'activité Solutions en milieu de travail – Empower :

- Lancement de partenariats sur les marchés privés;
- Expansion des options de soins de santé à la carte;
- Élargissement de la gamme de services d'administration de régimes de rémunération fondée sur des actions.

Accélération du recours à l'IA dans l'ensemble de l'entreprise :

- Lancement de Cali au sein de l'exploitation canadienne afin de mieux servir les participants aux régimes des Solutions en milieu de travail;
- Révolution du processus de traitement des demandes de règlement par l'initiative CARA d'Irish Life.

Rationalisation continue des activités :

- Gains de capital de plus de 1 G\$ réalisés à la suite d'initiatives d'optimisation;
- Arrêt par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques de la souscription de nouvelles polices de réassurance en matière d'assurance vie traditionnelle aux États-Unis.

Résultats d'exploitation consolidés**Principales données financières consolidées**

	Aux et pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)				
Bénéfice fondamental ¹	1 245 \$	1 115 \$	4 649 \$	4 192 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies ²	1 048	1 116	3 960	4 011
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 048	1 116	3 960	3 940
Par action ordinaire				
De base :				
Bénéfice fondamental ³	1,36	1,20	5,03	4,50
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1,15	1,20	4,29	4,30
Bénéfice net	1,15	1,20	4,29	4,23
Dividendes versés	0,610	0,555	2,440	2,220
Ratio de distribution fondamental ³	44,9 %	46,3 %	48,5 %	49,3 %
Ratio de distribution ²	53,0 %	46,3 %	56,9 %	52,5 %
Valeur comptable par action ordinaire ²	28,07 \$	27,17 \$		
Ratio d'efficience ³	55,6 %	56,7 %		
Rendement des capitaux propres fondamental ³	18,2 %	17,5 %		
Rendement des capitaux propres – activités poursuivies ²	15,5 %	16,7 %		
Ratio de levier financier ⁴	27,6 %	28,8 %		
Total de l'actif selon les états financiers	862 828 \$	802 163 \$		
Total de l'actif géré ou sous services-conseils ¹	1 136 256	1 006 384		
Total de l'actif administré seulement ²	2 181 321	2 026 945		
Total de l'actif des clients ¹	3 317 577	3 033 329		
Total de l'actif administré ¹	3 548 965	3 266 298		
Total de la marge sur services contractuels (déduction faite des contrats de réassurance détenus)	13 530	13 368		
Total des capitaux propres	33 003	32 654		
Ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie ⁵	128 %	130 %		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁴ Dans le calcul du ratio de levier financier, le solde après impôt de la marge sur services contractuels (MSC) pour les produits sans participation est inclus dans le dénominateur, excluant la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV. Ces ratios sont des estimations fondées sur les données disponibles.

⁵ Le ratio du TSAV est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Points saillants de 2025 pour Lifeco

Performance financière

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice fondamental s'est chiffré à 4 649 M\$ (5,03 \$ par action ordinaire), comparativement à 4 192 M\$ (4,50 \$ par action ordinaire) il y a un an, soit une hausse de 11 % qui reflète la forte croissance des affaires dans tous les secteurs, ainsi que les incidences favorables liées aux marchés en 2025.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net lié aux activités poursuivies s'est chiffré à 3 960 M\$ (4,29 \$ par action ordinaire), comparativement à 4 011 M\$ (4,30 \$ par action ordinaire) il y a un an, soit une baisse de 1 %, en raison de la croissance du bénéfice fondamental ainsi que de l'incidence moins défavorable de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction. Ce facteur a été contrebalancé par les incidences plus faibles de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes et par l'augmentation des incidences défavorables de la transformation des activités et autres incidences.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les dividendes trimestriels de Lifeco versés aux détenteurs d'actions ordinaires, pris dans leur ensemble, ont augmenté de 9,9 %, pour s'établir à 2,44 \$ par action.
- La vigueur de la situation du capital de la compagnie s'est maintenue, comme l'atteste le ratio du TSAV de 128 % qu'affichait la Canada Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco, au 31 décembre 2025. Ce TSAV dépassait le ratio total cible de surveillance de 100 % et le ratio total minimal de surveillance de 90 % du BSIF.
- Au 31 décembre 2025, le ratio de levier financier de la compagnie était de 28 %, comparativement à 29 % à la fin de 2024. Cette diminution est principalement attribuable au remboursement des débentures et à la croissance des capitaux propres.
- Le ratio d'efficacité de la compagnie s'est établi à 55,6 % pour le quatrième trimestre de 2025, comparativement à 56,7 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse du ratio d'efficacité de Lifeco est principalement attribuable à la croissance du bénéfice fondamental plus rapide que celle des charges d'exploitation, qui sont surveillées de près.
- Au 31 décembre 2025, le total de l'actif des clients de la compagnie s'élevait à 3,3 billions de dollars, comparativement à 3,0 billions de dollars à la fin de 2024, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des marchés, contrebalancée partiellement par l'incidence des fluctuations des devises et les sorties nettes.
- Entre 2025 et 2027, Lifeco prévoit engager des coûts de restructuration après impôt estimatifs de 250 M\$ à 300 M\$ par l'intermédiaire d'investissements dans des plateformes technologiques modernisées et dans la mise hors service des anciens systèmes. Elle s'attend également à accroître sa productivité en augmentant l'automatisation et en tirant parti de l'étendue mondiale de son milieu de travail. Ces coûts de restructuration sont un sous-ensemble de coûts de transformation des activités et autres coûts exclus du bénéfice fondamental. En 2025, la compagnie a engagé une somme ou constitué une provision d'un montant net de 260 M\$ après impôt sur les coûts de transformation des activités et autres coûts, dont une tranche de 73 M\$ après impôt a été comptabilisée au cours du quatrième trimestre.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la compagnie a racheté et annulé environ 28,4 millions d'actions ordinaires en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025 au coût moyen de 57,15 \$ par action.

Objectifs financiers à moyen terme

La compagnie mesure sa performance en fonction de ses objectifs financiers à moyen terme, c'est-à-dire pour les trois à cinq prochains exercices. La compagnie a revu la performance financière qu'elle souhaite réaliser et a ainsi mis à jour ses objectifs financiers à moyen terme avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2025 :

- rehaussement de sa cible de rendement des capitaux propres fondamental, qui passe d'une fourchette de 16 % à 17 % à 19 % ou plus;
- introduction d'un nouvel objectif, soit un capital fondamental généré d'au moins 80 %.

La compagnie vise à créer de la valeur au moyen de l'investissement prudent des capitaux dans le but d'obtenir, à moyen terme, une croissance du bénéfice fondamental par action et du rendement des capitaux propres fondamental et de produire une trésorerie solide.

Objectifs financiers à moyen terme	1 an Mesures fondamentales ¹	3 ans Mesures fondamentales ^{1, 2}	5 ans Mesures fondamentales ^{1, 2}
Croissance du bénéfice fondamental par action ¹ de 8 % à 10 % par année	12 %	Taux de croissance annuel composé de 12 %	Taux de croissance annuel composé de 12 %
Rendement des capitaux propres fondamental ^{1, 3} de 19 % (IFRS 17)	18 %	Moyenne de 17 %	Moyenne de 17 % ³
Ratio de distribution cible de 45 % à 55 % du bénéfice fondamental ¹	49 %	Moyenne de 50 %	Moyenne de 51 %
Capital fondamental généré d'au moins 80 % ¹	80 % et plus	S.O.	S.O.

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Pour 2020 et 2021, le bénéfice fondamental a été calculé en excluant les éléments du bénéfice net, comme il est expliqué à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document. Pour 2020, le bénéfice fondamental présenté s'est chiffré à 2 669 M\$ et le bénéfice fondamental par action, à 2,88 \$, comparativement à un bénéfice net de 2 943 M\$ et à un bénéfice net par action de 3,17 \$. Pour 2021, le bénéfice fondamental présenté s'est chiffré à 3 260 M\$ et le bénéfice fondamental par action, à 3,51 \$, comparativement à un bénéfice net de 3 128 M\$ et à un bénéfice net par action de 3,37 \$. Aux fins du calcul du taux de croissance sur cinq ans du bénéfice fondamental par action selon la définition actuelle du bénéfice fondamental afin de fournir une comparaison plus juste des taux de croissance sur trois et cinq ans, l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions de 41 M\$ et de 137 M\$ après impôt a été réintégré au bénéfice fondamental pour 2020 et pour 2021, respectivement. De plus, la compagnie a exclu du bénéfice fondamental le bénéfice lié à Putnam Investments, qui a été vendue à Franklin Templeton le 1^{er} janvier 2024, de 23 M\$ et de 26 M\$ pour 2020 et 2021, respectivement. Compte tenu de ces ajustements, pour 2020, le bénéfice fondamental s'est chiffré à 2 687 M\$ et le bénéfice fondamental par action, à 2,90 \$; et pour 2021, le bénéfice fondamental s'est chiffré à 3 296 M\$ et le bénéfice fondamental par action, à 3,55 \$.

³ Correspond à la moyenne du rendement des capitaux propres fondamental sur 4 ans en vertu d'IFRS 17.

La compagnie a déclaré qu'elle a pour objectif d'atteindre une croissance du bénéfice fondamental à deux chiffres au sein d'Empower en 2025. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la croissance du bénéfice fondamental d'Empower s'est établie à 12 %.

Risques macroenvironnementaux

De nombreux facteurs contribuent à l'incertitude économique dans les régions où la compagnie exerce ses activités, ainsi qu'à la volatilité accrue des marchés des capitaux mondiaux. La volatilité accrue des marchés des capitaux mondiaux est attribuable, en partie, à l'évolution de certains conflits géopolitiques et de certaines politiques commerciales et fiscales, que la compagnie surveille activement. Dans de nombreux pays où la compagnie exerce ces activités, les banques centrales tiennent compte de ces facteurs lorsqu'elles prennent les décisions relatives aux taux d'intérêt. À court et à moyen terme, les perspectives des marchés des capitaux et des marchés immobiliers demeurent incertaines, et la compagnie exerce une surveillance active des événements et des informations à l'échelle mondiale.

La compagnie a adopté des stratégies résilientes et souples qui l'aideront à naviguer dans les conditions actuelles du marché et qui lui permettront de continuer de chercher et de saisir diverses occasions visant notamment la croissance interne et les acquisitions, tout en apportant son soutien aux clients et au personnel dans cet environnement en évolution.

Se reporter à la rubrique Gestion des risques du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Perspectives pour 2026

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Lifeco continue de concentrer ses efforts sur ses principales stratégies :

- offrir une sécurité financière et un mieux-être en milieu de travail;
- offrir une gestion du patrimoine axée sur les services-conseils;
- offrir une solide gestion d'actifs et de placements;
- tirer parti de l'expertise en matière de gestion des risques et du capital.

La compagnie a l'intention d'effectuer des investissements stratégiques, qu'ils soient internes ou sous forme d'acquisitions, dans le but de favoriser la croissance, la productivité et la résilience opérationnelle tout en restant très disciplinée en ce qui a trait aux risques et aux charges, afin de fournir une valeur à long terme durable à ses clients et à ses actionnaires.

À moyen terme, Lifeco s'attend à ce qui suit :

- être en bonne position pour dégager une croissance du bénéfice fondamental de 8 % à 10 % à moyen terme;
- demeurer sur la bonne voie pour générer plus de 70 % du bénéfice fondamental grâce à des activités nécessitant peu de capitaux et dégager un rendement des capitaux propres fondamental supérieur à 19 %;
- avoir la flexibilité de concrétiser les occasions stratégiques étant donné la robuste situation du capital de la compagnie;
- offrir d'excellents rendements aux actionnaires, grâce aux mesures suivantes :
 - les rachats d'actions qui se poursuivront en 2026 en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui a été renouvelée;
 - une hausse de 10 % du dividende trimestriel pour le faire passer à 0,67 \$ par action.

La compagnie s'attend également à ce qu'Empower génère une croissance du bénéfice fondamental à deux chiffres en 2026.

Se reporter à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels du présent rapport de gestion pour une analyse plus détaillée des perspectives pour 2026.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Le bénéfice fondamental et le bénéfice net consolidés de Lifeco comprennent le bénéfice fondamental et le bénéfice net d'Empower, de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi que les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de la compagnie (y compris PanAgora). Le bénéfice net pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 comprend également le bénéfice de Putnam Investments présenté dans les activités abandonnées.

Pour une description détaillée du bénéfice fondamental, se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document.

Pour plus de détails sur le bénéfice retraité du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2024, se reporter à la rubrique Sommaire des reclassements au titre du bénéfice du présent document.

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹				
Exploitation américaine	440 \$	381 \$	1 582 \$	1 408 \$
Exploitation canadienne	400	362	1 462	1 418
Exploitation européenne	256	260	1 023	946
Solutions de gestion du capital et des risques	258	232	965	856
Exploitation générale	(109)	(120)	(383)	(436)
Bénéfice fondamental de Lifeco¹	1 245 \$	1 115 \$	4 649 \$	4 192 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	(61) \$	38 \$	(216) \$	214 \$
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ²	(27)	16	(87)	(149)
Incidences de la transformation des activités et autres incidences	(73)	(30)	(260)	(112)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(36)	(37)	(148)	(148)
Incidence des modifications des lois fiscales et autres incidences fiscales	—	14	22	14
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco	(197) \$	1 \$	(689) \$	(181) \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies²				
Exploitation américaine	417 \$	333 \$	1 436 \$	1 229 \$
Exploitation canadienne	425	377	1 464	1 640
Exploitation européenne	128	339	609	930
Solutions de gestion du capital et des risques	203	203	861	656
Exploitation générale	(125)	(136)	(410)	(444)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco²	1 048 \$	1 116 \$	3 960 \$	4 011 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées	—	—	—	(115)
Profit net à la cession d'activités abandonnées	—	—	—	44
Bénéfice net de Lifeco – détenteurs d'actions ordinaires	1 048 \$	1 116 \$	3 960 \$	3 940 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Bénéfice fondamental

Le bénéfice fondamental pour le quatrième trimestre de 2025 s'est chiffré à 1 245 M\$ (1,36 \$ par action ordinaire), en hausse de 130 M\$, ou 12 %, comparativement à 1 115 M\$ (1,20 \$ par action ordinaire) il y a un an. Ces résultats incluent les éléments suivants :

- la hausse du bénéfice fondamental de l'exploitation américaine attribuable à la hausse de l'actif en raison de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers dans les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine, aux économies d'impôt favorables dans le secteur d'activité Retraite et à la hausse du bénéfice relatif à l'écart associée à l'augmentation des volumes dans le secteur d'activité Gestion du patrimoine, facteurs contrebalancés en partie par une hausse des charges d'exploitation pour soutenir la croissance;
- la hausse du bénéfice fondamental de l'exploitation canadienne qui reflète les meilleurs résultats dans le secteur d'activité Garanties collectives et au chapitre de l'assurance individuelle, ainsi que la hausse des honoraires attribuable à la croissance de l'actif découlant de l'appréciation des marchés;
- la hausse du bénéfice fondamental du secteur Solutions de gestion du capital et des risques attribuable à la croissance des nouvelles affaires et les résultats légèrement défavorables au chapitre de l'assurance associés au caractère saisonnier des résultats du quatrième trimestre et à l'avantage conféré par la diversification du portefeuille;
- la baisse de la perte fondamentale de l'exploitation générale découlant du règlement de questions fiscales en suspens d'exercices antérieurs, facteur contrebalancé en partie par la hausse des charges liées aux services partagés revenant à l'exploitation générale.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice fondamental de Lifeco s'est chiffré à 4 649 M\$ (5,03 \$ par action ordinaire), comparativement à 4 192 M\$ (4,50 \$ par action ordinaire) il y a un an. Cette augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la hausse du bénéfice fondamental de l'exploitation américaine en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, contrebalancés en partie par l'augmentation des incidences défavorables liées au crédit;
- la hausse du bénéfice fondamental de l'exploitation canadienne qui reflète la hausse du bénéfice du secteur d'activité Garanties collectives attribuable aux résultats favorables au chapitre de l'assurance invalidité de longue durée, la hausse du bénéfice du secteur d'activité Retraite attribuable à la croissance de l'actif découlant de l'appréciation des marchés et les modifications de certaines estimations liées à l'impôt, facteurs contrebalancés en partie par la baisse du bénéfice relatif au surplus;
- la hausse du bénéfice fondamental de l'exploitation européenne en raison de la hausse du bénéfice du secteur d'activité Garanties collectives attribuable aux résultats favorables au Royaume-Uni et en Irlande, de la hausse du bénéfice du secteur d'activité Gestion du patrimoine attribuable à l'augmentation des honoraires découlant de la croissance de l'actif des clients, et de l'incidence favorable des fluctuations des devises dans tous les secteurs d'activité, facteurs contrebalancés en partie par la baisse du bénéfice relatif au surplus;
- la hausse du bénéfice fondamental du secteur Solutions de gestion du capital et des risques en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels;
- la baisse de la perte fondamentale de l'exploitation générale découlant du règlement de questions fiscales en suspens, des modifications de certaines estimations liées à l'impôt d'exercices antérieurs et de la hausse du bénéfice relatif au surplus, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse du financement par emprunt et des charges liées aux services partagés revenant à l'exploitation générale.

Bénéfice net

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 s'est chiffré à 1 048 M\$ (1,15 \$ par action ordinaire), en baisse de 68 M\$, ou 6 %, comparativement à 1 116 M\$ (1,20 \$ par action ordinaire) pour la période correspondante il y a un an. Cette diminution est principalement attribuable à la hausse du bénéfice fondamental et aux incidences nettes des éléments suivants exclus du bénéfice fondamental :

- les incidences moindres de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes, qui reflètent essentiellement l'incidence des variations des taux d'intérêt au sein de l'exploitation européenne et au Canada, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des rendements des actions de sociétés fermées au Canada;
- l'incidence défavorable de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction. Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document pour obtenir de plus amples renseignements;
- l'augmentation des incidences défavorables de la transformation des activités, principalement au sein de l'exploitation européenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco s'est chiffré à 3 960 M\$ (4,29 \$ par action ordinaire), comparativement à 4 011 M\$ (4,30 \$ par action ordinaire) il y a un an. Cette diminution est principalement attribuable à la hausse du bénéfice fondamental et aux incidences nettes des éléments suivants exclus du bénéfice fondamental :

- les incidences moindres de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes, qui s'expliquent principalement par les taux d'intérêt et les marchés boursiers;
- l'augmentation des incidences défavorables de la transformation des activités et autres incidences attribuable à une provision pour restructuration comptabilisée en 2025, principalement au sein des exploitations canadienne et européenne;
- facteurs contrebalancés en partie par l'incidence moins défavorable de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction.

Les résultats des activités abandonnées pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 comprennent une perte nette de 115 M\$, ainsi qu'un profit final de 44 M\$ lié à la vente.

Devises

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

	Aux et pour les trimestres clos les		Aux et pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Produits et charges				
Dollar américain	1,39 \$	1,40 \$	1,40 \$	1,37 \$
Livre sterling	1,85 \$	1,79 \$	1,84 \$	1,75 \$
Euro	1,62 \$	1,49 \$	1,58 \$	1,48 \$
Bilan				
Dollar américain	1,37 \$	1,44 \$	1,37 \$	1,44 \$
Livre sterling	1,85 \$	1,80 \$	1,85 \$	1,80 \$
Euro	1,61 \$	1,49 \$	1,61 \$	1,49 \$

L'incidence globale des fluctuations des devises pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025, par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an, est résumée ci-dessous :

31 décembre 2025 par rapport au 31 décembre 2024		
	Pour les trimestres clos	Pour les exercices clos
Bénéfice fondamental	Augmentation de 16 M\$	Augmentation de 110 M\$
Bénéfice net	Augmentation de 9 M\$	Augmentation de 69 M\$

Les fluctuations des taux de change en vigueur à la fin de la période ayant eu une incidence sur la conversion des établissements à l'étranger, y compris les activités de couverture connexes, se sont traduites par des pertes de change latentes après impôt de 288 M\$ pour le trimestre considéré (pertes nettes latentes de 452 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice). Ce montant a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

Marchés du crédit

L'incidence des résultats au chapitre du crédit sur le bénéfice net peut se manifester des manières suivantes :

- des modifications à la hausse ou à la baisse des notations ou une dépréciation des actifs à revenu fixe évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) qui couvrent les passifs au titre des contrats d'assurance;
- des pertes sur les actifs évalués à la JVRN, qui couvrent les produits de placement liés au fonds général;
- la variation des pertes de crédit attendues à l'égard des actifs à revenu fixe évalués à la JVAERG et au coût amorti.

Incidence des marchés du crédit sur le bénéfice fondamental

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Exploitation américaine	(21) \$	(17) \$	(134) \$	(57) \$
Exploitation canadienne	1	3	(6)	2
Exploitation européenne	1	(2)	6	(12)
Solutions de gestion du capital et des risques	—	1	(2)	(3)
Total	(19) \$	(15) \$	(136) \$	(70) \$

Au quatrième trimestre de 2025, les résultats liés aux créances de la compagnie ont eu une incidence nette négative de 19 M\$ sur le résultat net des activités de placement, comparativement à une incidence négative nette de 15 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence plus défavorable des charges liées aux créances sur les prêts hypothécaires au sein de l'exploitation américaine.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les résultats liés aux créances de la compagnie ont eu une incidence nette négative de 136 M\$ sur le résultat net des activités de placement, comparativement à une incidence négative nette de 70 M\$ pour l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence plus défavorable des charges liées aux créances sur les prêts hypothécaires et les obligations au sein de l'exploitation américaine.

Impôt

Les taux d'imposition effectifs de la compagnie sur le bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et sur le total du bénéfice pour Lifeco sont présentés ci-dessous :

Taux d'imposition effectifs

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ¹	13,5 %	15,6 %	14,7 %	17,2 %
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	11,8 %	15,3 %	12,8 %	16,5 %
Bénéfice net – total pour Lifeco	12,2 %	15,0 %	11,4 %	14,8 %

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 28,0 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Le taux d'imposition effectif varie d'une période à l'autre en raison des changements apportés à la répartition des bénéfices parmi les territoires et des variations des produits non imposables tirés des placements. Il est également influencé par d'autres éléments comme les ajustements pour passer d'une charge à un remboursement, les modifications des taux d'imposition, la comptabilisation de crédits d'impôt et la révision des estimations liées à l'impôt, y compris les estimations de la recouvrabilité de l'actif d'impôt différé et des positions fiscales incertaines.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 29 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Éléments exclus du bénéfice fondamental

Expérience sur le marché par rapport aux attentes

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Incidence du marché des actions de sociétés ouvertes	(16) \$	(1) \$	(7) \$	48 \$
Incidence des actifs immobiliers et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe	(2)	(45)	(128)	(140)
Incidence des taux d'intérêt et autres incidences	(43)	84	(81)	306
Total de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes	(61) \$	38 \$	(216) \$	214 \$

L'expérience sur le marché par rapport aux attentes, qui est reflétée dans le résultat net des activités de placement dans l'état consolidé du résultat net de la compagnie, a eu une incidence négative de 61 M\$ sur le bénéfice net au cours du quatrième trimestre de 2025, comparativement à une incidence positive de 38 M\$ au cours du quatrième trimestre de 2024. L'incidence pour le trimestre s'explique principalement par les facteurs suivants :

- les incidences négatives des taux d'intérêt et les autres incidences découlant du fait que les passifs ont plus augmenté que les actifs qui les couvraient au Royaume-Uni, au sein de l'exploitation européenne et dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, en raison des diminutions des taux d'intérêt sans risque, contrebalancées en partie par les incidences positives des taux d'intérêt et les autres incidences positives au sein de l'exploitation canadienne;
- l'incidence défavorable des actifs immobiliers et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, en raison des rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers au sein de l'exploitation canadienne et au Royaume-Uni, au sein de l'exploitation européenne, facteur essentiellement contrebalancé par les rendements favorables des actions de sociétés fermées au sein de l'exploitation canadienne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'expérience sur le marché par rapport aux attentes a eu une incidence négative de 216 M\$ sur le bénéfice net, un résultat défavorable comparativement à l'incidence positive de 214 M\$ pour l'exercice 2024. L'incidence négative en 2025 est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- l'incidence négative des actifs immobiliers et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, en raison des rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers, facteur partiellement contrebalancé par les rendements plus élevés que prévu des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe;

- les incidences négatives des taux d'intérêt et les autres incidences négatives au sein de l'exploitation européenne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, contrebalancées en partie par les incidences positives des taux d'intérêt et les autres incidences positives au sein de l'exploitation canadienne.

Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt a été essentiellement réduite pour la période considérée, car l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance a été pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente des passifs au titre des contrats d'assurance. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net, en raison des stratégies de gestion des actifs et des passifs de la compagnie et de ses choix de méthodes comptables. Ces choix comprennent la prise en compte de l'incidence sur le capital réglementaire, qui peut se traduire par une sensibilité accrue du bénéfice net, mais une sensibilité moindre du capital. Par exemple, la stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions de sociétés ouvertes et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. Le classement des actifs financiers, qui sont évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs (p. ex. les actifs hypothécaires au Royaume-Uni), contribue également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt. En outre, les sensibilités aux fluctuations des taux d'intérêt varient selon la région géographique où les changements ont lieu et l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, y compris des informations fournies sur la sensibilité découlant des conditions actuelles du marché, se reporter à la rubrique Gestion des risques du présent document, ainsi qu'à la note 7 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Révision des hypothèses et mesures prises par la direction

Pour les contrats assortis d'une MSC, la révision des hypothèses au chapitre des risques d'assurance et certaines mesures prises par la direction ont une influence directe sur la MSC. Pour les contrats évalués en vertu du modèle général d'évaluation, l'influence de la révision des hypothèses et de certaines mesures prises par la direction sur la MSC est évaluée à des taux arrêtés.

Les répercussions sur le bénéfice net découlent de l'incidence sur la juste valeur de l'évaluation de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC à la juste valeur (par rapport aux incidences sur la MSC évaluées aux taux arrêtés), ainsi que de la révision des hypothèses à l'égard des risques financiers liés à certains produits et de la révision des hypothèses à l'égard des risques d'assurance liés aux contrats non assortis d'une MSC (y compris les contrats d'assurance à court terme).

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction sur la MSC et le bénéfice.

		Produits assortis d'une MSC		Produits non assortis d'une MSC
Type d'activités		Activités d'assurance et de longévité sans participation	Activités d'assurance à honoraires et de transfert	Activités de courte durée
Produits		- Assurance vie temporaire et assurance vie universelle - Assurance invalidité et assurance contre les maladies graves - Rentes immédiates - Réassurance vie - Réassurance structurée et réassurance IARD - Swaps de longévité	- Fonds distincts - Assurance avec participation	- Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie - Réassurance structurée et réassurance IARD - Passifs au titre des sinistres survenus
Incidence de la révision des hypothèses sur les états financiers	MSC ¹	Hypothèses sur l'assurance – incidence des taux arrêtés²	- Hypothèses sur l'assurance - Hypothèses financières	
	Bénéfice	- Hypothèses sur l'assurance – incidence sur la juste valeur² - Hypothèses financières		- Hypothèses sur l'assurance - Hypothèses financières

¹ En l'absence d'un solde de la MSC, l'incidence de la révision des hypothèses sur l'assurance et des hypothèses financières se répercute sur le bénéfice.

² Puisque les taux d'actualisation courants sont généralement supérieurs aux taux arrêtés (étant donné que les taux arrêtés ont été principalement établis au 1^{er} janvier 2022), une révision favorable des hypothèses sur l'assurance se traduirait par une augmentation de la MSC et aurait des répercussions négatives sur le bénéfice de la période.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net et la MSC de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts, pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 et pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Hypothèses	Incidence sur la MSC ¹	Incidence sur le bénéfice net	Description
Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025			
Longévité	— \$	— \$	Révision des hypothèses au chapitre de la mortalité au Royaume-Uni, au sein de l'exploitation européenne
Mortalité	3	—	
Comportement des titulaires de polices	—	—	Révision autre, y compris une mesure prise par la direction relativement à un ancien portefeuille de produits d'assurance dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques
Autres	(9)	(27)	
Total	(6) \$	(27) \$	
Pour le trimestre clos le 31 décembre 2024			
Total	(23) \$	16 \$	

¹ Exclut les polices avec participation et de fonds distincts.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net et la MSC de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts, pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et pour l'exercice précédent.

Hypothèses	Incidence sur la MSC ¹	Incidence sur le bénéfice net (après impôt)	Description
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025			
Longévité	30 \$	10 \$	Révision afin de refléter les récents résultats au chapitre de la longévité, principalement pour les portefeuilles au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques et de l'exploitation européenne
Mortalité	(21)	(21)	Révision afin de refléter les récents résultats au chapitre de la mortalité pour le portefeuille de réassurance vie aux États-Unis au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques et les récents résultats au chapitre de la mortalité et les tendances au sein de l'exploitation canadienne
Comportement des titulaires de polices	(184)	35	Révision des hypothèses au chapitre des déchéances à l'égard de l'assurance vie universelle au sein de l'exploitation canadienne
Autres	25	(111)	Révision autre, y compris les hypothèses financières et les hypothèses au chapitre des charges
Total	(150) \$	(87) \$	
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024			
Total	252 \$	(149) \$	

¹ Exclut les polices avec participation et de fonds distincts.

L'analyse des incidences sur la MSC et le bénéfice ainsi que le tableau présentés ci-après ont trait aux produits sans participation, excluant les fonds distincts, sauf s'il est indiqué qu'elle a trait aux fonds distincts.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont donné lieu à ce qui suit :

- une diminution de 6 M\$ de la MSC;
- une incidence négative de 27 M\$ sur le bénéfice;
- une augmentation de 5 M\$ de la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts.

Pour l'exploitation canadienne :

- le bénéfice net a profité d'une incidence positive de 1 M\$, principalement en raison du raffinement des modèles.

Pour l'exploitation européenne :

- la MSC a subi une incidence négative de 6 M\$, principalement en raison du raffinement des modèles;
- le bénéfice net a subi une incidence négative de 8 M\$, principalement en raison du raffinement des modèles financiers;
- la MSC a également bénéficié d'une incidence positive de 5 M\$ pour les affaires relatives aux fonds distincts, principalement en raison du raffinement des modèles.

Pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques :

- le bénéfice net a subi une incidence négative de 34 M\$, principalement en raison d'une mesure prise par la direction relativement à un ancien portefeuille de produits d'assurance.

Pour l'exploitation américaine :

- le bénéfice net a profité d'une incidence positive de 14 M\$, principalement en raison du raffinement des modèles financiers.

Les tableaux suivants résument l'incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025, par secteur.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025							Pour le trimestre clos le 31 décembre 2024
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	Total	
Incidence sur la MSC	— \$	— \$	(6) \$	— \$	— \$	(6) \$	(23) \$
Incidence sur le bénéfice net	14	1	(8)	(34)	—	(27)	16
Incidence sur la MSC (affaires relatives aux fonds distincts)	—	—	5	—	—	5	(290)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025							Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	Total	
Incidence sur la MSC	8 \$	(161) \$	(18) \$	21 \$	— \$	(150) \$	252 \$
Incidence sur le bénéfice net	14	33	(24)	(57)	(53)	(87)	(149)
Incidence sur la MSC (affaires relatives aux fonds distincts)	(33)	(107)	20	—	—	(120)	(278)

Autres éléments exclus du bénéfice fondamental

Pour le quatrième trimestre de 2025, les autres éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 109 M\$, comparativement à un montant négatif de 53 M\$ pour la période correspondante il y a un an. Les coûts de transformation des activités et autres coûts ont augmenté de 43 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation des incidences de la transformation des activités et autres incidences attribuable à une provision pour restructuration comptabilisée au sein de l'exploitation européenne au cours du trimestre considéré.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les autres éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 386 M\$, comparativement à un montant négatif de 246 M\$ il y a un an. Les coûts de transformation des activités et autres coûts ont augmenté de 148 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des coûts de restructuration susmentionnés.

Secteurs d'activité de Lifeco

La compagnie possède une gamme diversifiée d'activités au sein de ses secteurs opérationnels à présenter et elle complète l'analyse de ses résultats en présentant de l'information par type d'activité ou « secteur d'activité ». La compagnie se concentre sur les quatre principaux secteurs d'activité suivants, qui se retrouvent dans ses divers secteurs opérationnels à présenter, soit : Retraite, Gestion du patrimoine, Garanties collectives et Assurance et solutions de gestion des risques.

Le tableau ci-dessous illustre la taille relative, selon le bénéfice fondamental, de chaque secteur d'activité par secteur opérationnel. Le tableau exclut l'exploitation générale ainsi que le bénéfice relatif au surplus et d'autres éléments de rapprochement.

Bénéfice fondamental pour le trimestre considéré¹
(en millions de dollars)

Secteurs d'activité	Secteurs opérationnels			
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques
Retraite	312 \$	46 \$	10 \$	
Gestion du patrimoine	92 \$	65 \$	66 \$	
Garanties collectives		169 \$	54 \$	
Assurance et solutions de gestion des risques		77 \$	91 \$	238 \$

¹ Le bénéfice relatif à l'écart, les charges et autres – exploitation générale ainsi que les résultats de l'exploitation générale ne sont pas inclus.

Bénéfice fondamental de Lifeco selon les secteurs d'activité et bénéfice net lié aux activités poursuivies

Le tableau ci-dessous présente un sommaire du bénéfice fondamental selon les secteurs d'activité de la compagnie. Des commentaires additionnels sur le bénéfice fondamental selon les secteurs d'activité sont présentés au besoin sous la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels du présent document.

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹				
Retraite	368 \$	330 \$	1 349 \$	1 209 \$
Gestion du patrimoine	223	183	772	659
Garanties collectives	223	225	934	819
Assurance et solutions de gestion des risques	406	377	1 524	1 433
Bénéfice relatif au surplus	145	143	541	603
Charges et autres – exploitation générale	(120)	(143)	(471)	(531)
Bénéfice fondamental de Lifeco¹	1 245 \$	1 115 \$	4 649 \$	4 192 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco²	1 048 \$	1 116 \$	3 960 \$	4 011 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Retraite

La compagnie a établi des millions de relations de confiance avec ses clients par l'intermédiaire du secteur d'activité Retraite. Ces relations sont fondées sur les prestations régulières en matière de solutions de retraite qui sont fournies à grande échelle par l'intermédiaire de régimes offerts par l'employeur en tant que composante essentielle de l'entreprise. La compagnie développe des relations à vie avec ses clients en mettant l'accent sur l'accroissement de la valeur des conseils et des solutions afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle en matière de retraite.

Principaux résultats financiers

	Aux et pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	368 \$	330 \$	1 349 \$	1 209 \$
Entrées (sorties) d'actifs nettes du secteur d'activité Retraite ²	(23 532)	(11 475)	(22 941)	(43 616)
Honoraires nets et bénéfice relatif à l'écart ²	1 214	1 155	4 670	4 413
Total de l'actif des clients ¹	2 716 077	2 513 447		
Moyenne de l'actif des clients ²	2 750 272	2 475 801		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Gestion du patrimoine

La compagnie, avec un vaste réseau mondial de relations conseillers, offre des solutions ciblées et sophistiquées soutenues par des conseils personnalisés qui permettent de répondre aux besoins de ses clients en matière de gestion du patrimoine des particuliers. Cette approche est rendue possible par des investissements dans des plateformes technologiques et des solutions gérées, qui servent à aider les conseillers à continuer de répondre aux besoins changeants des clients.

Principaux résultats financiers

	Aux et pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	223 \$	183 \$	772 \$	659 \$
Entrées (sorties) d'actifs nettes du secteur d'activité Gestion du patrimoine ²	6 713	5 262	16 367	19 251
Honoraires nets et bénéfice relatif à l'écart ²	704	630	2 622	2 340
Total de l'actif des clients ¹	541 506	471 695		
Moyenne de l'actif des clients ²	534 912	463 428		
MSC, produits de fonds distincts	3 175	3 268		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Garanties collectives

La compagnie a établi des millions de relations de confiance avec ses clients par l'intermédiaire du secteur d'activité Garanties collectives. Ces relations sont fondées sur les prestations en matière de santé et de mieux-être qui sont offertes à grande échelle par l'intermédiaire de régimes offerts par l'employeur en tant que composante essentielle de l'entreprise. La compagnie offre des solutions aux promoteurs de régimes de petite, de moyenne et de grande taille, y compris une vaste gamme de produits collectifs traditionnels et spécialisés conçus pour répondre aux besoins des participants de régime en matière de prestations.

Principaux résultats financiers

	Aux et pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	223 \$	225 \$	934 \$	819 \$
Souscriptions – Garanties collectives (produits assurés) ²	176	165	722	611
Souscriptions – Garanties collectives (SAS et autres) ²	19	297	352	614
Honoraires et autres produits (SAS et autres)	111	114	425	443
Primes en vigueur (produits assurés) ²	10 554	10 066		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Assurance et solutions de gestion des risques

La compagnie dispose d'une base d'assurance solide et stable qui permet de produire du capital qui est investi dans des secteurs présentant des occasions de croissance. De plus, grâce à son expertise sophistiquée en matière de gestion des risques et du capital, la compagnie aide les organisations à gérer leurs risques et à offrir des solutions durables à leur clientèle. En tirant parti de cette expertise, Lifeco diversifie son portefeuille, contrebalance les risques et crée de la valeur pour les parties prenantes, notamment sous la forme d'une solide performance financière.

Principaux résultats financiers

	Aux et pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	406 \$	377 \$	1 524 \$	1 433 \$
Souscriptions – Assurance ²	247	263	1 095	893
Souscriptions – Rentes ²	2 093	396	3 977	4 051
MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts	150	269	407	658
MSC pour les produits sans participation, excluant les produits de fonds distincts	6 869	6 845		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Résultats d'exploitation sectoriels

Les résultats d'exploitation sectoriels de Lifeco, y compris les chiffres comparatifs, sont présentés selon les normes IFRS. Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco correspondent aux résultats d'Empower, aux résultats de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), aux résultats de l'exploitation générale de Lifeco ainsi qu'aux résultats de Putnam Investments, qui sont présentés dans les activités abandonnées en 2024. Les rubriques qui suivent présentent une analyse du rendement des quatre secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations américaine, canadienne et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Conversion des devises

Pour les secteurs Exploitation américaine, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Se reporter à la rubrique Conversion des devises du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Exploitation américaine

L'exploitation américaine comprend deux secteurs d'activité distincts, soit Solutions en milieu de travail – Empower et Gestion du patrimoine des particuliers – Empower. Les résultats d'exploitation du secteur comprennent les résultats d'Empower et une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. L'exploitation américaine comprend également les résultats de Putnam Investments qui ont été classés dans les activités abandonnées en 2024.

Retraite

Profil	Le secteur d'activité Solutions en milieu de travail – Empower offre les produits et services suivants : • Régimes à cotisations définies, régimes à prestations définies et régimes non admissibles offerts par l'employeur et éventail de programmes de santé financière • Services administratifs et de tenue de dossiers, y compris l'inscription, les stratégies de communication et les programmes de formation • Gestion de fonds, services-conseils et options de placement, y compris le tout premier fonds distinct basé sur l'indice S&P 500^{MD} sans honoraires et un accès élargi à des options de placement sur les marchés privés des actions, du crédit et de l'immobilier dans les régimes à cotisations définies • Solutions de services-conseils en milieu de travail s'appuyant sur l'analytique des données et des technologies avancées par l'intermédiaire de tableaux de bord, de stratégies de placement et de suivis des progrès personnalisés • Les services de régimes d'actionnariat d'Empower offrent des services d'administration de la rémunération fondée sur des actions aux sociétés ouvertes et fermées permettant une expérience intégrée pour les cadres, les participants et les employeurs • Une gamme de produits de soins de santé à la carte entièrement intégrée qui regroupe les avantages en matière de soins de santé et de gestion du patrimoine sur une seule plateforme
Part de marché	• Deuxième fournisseur de services de régimes de retraite à cotisations définies en importance aux États-Unis¹, selon le nombre de participants, offrant ses services pour plus de 19 millions de comptes de participants et plus de 89 000 régimes², avec des clients dans les 50 États, à Porto Rico et à Guam • Nombreux prix des conseillers de la NAPA à titre de chef de file sectoriel dans divers segments de marché pour l'excellence du service et l'innovation³ • Chef de file sur le marché pour le service aux petites et moyennes entreprises (régimes de moins de 50 M\$)³ • Fournit des services aux régimes gouvernementaux dans les 50 États, y compris des services administratifs ou de placement pour 28 régimes d'État
Distribution	• Produits des Services de retraite distribués aux promoteurs des régimes par l'entremise de courtiers, de conseillers, de tiers administrateurs et de banques afin d'y assurer un large accès • Soutien aux promoteurs de régimes de retraite par les professionnels d'Empower spécialisés dans les ventes, la gestion de comptes et le service à la clientèle • Services administratifs et de tenue de dossiers de la marque privée d'Empower distribués par l'entremise des clients institutionnels
Concurrence	Le secteur des régimes à cotisations définies continue d'évoluer, et une transformation notable est façonnée par la pression soutenue sur les honoraires, la complexité grandissante de la réglementation et les attentes accrues des promoteurs et des participants de régimes à l'égard de services personnalisés et sophistiqués sur le plan numérique. Cette dynamique concurrentielle en évolution comprend les éléments suivants : • les progrès en matière d'IA, d'automatisation et de plateformes technologiques fondées sur les données; • l'importance croissante de l'envergure et de l'efficacité opérationnelle; • l'augmentation des attentes à l'égard de l'engagement des participants, des solutions intégrées et de l'amélioration de la prestation de services. Parmi les concurrents se trouvent les autres institutions financières qui offrent des services de tenue de dossiers pour les régimes de retraite, d'autres services de planification de la retraite et des solutions d'avantages du personnel. Dans ce contexte, le secteur d'activité Solutions en milieu de travail – Empower demeure en bonne position grâce aux éléments suivants : • la forte notoriété de sa marque; • les synergies opérationnelles réalisées grâce aux acquisitions d'entreprises qui améliorent l'automatisation et l'adaptabilité des flux de travaux; • l'utilisation de technologies et de capacités d'IA pour favoriser l'efficacité et approfondir l'engagement des clients. Ces forces opérationnelles permettent à la compagnie de livrer une concurrence efficace sur un marché où l'innovation, la souplesse du service et l'expérience des participants sont des facteurs essentiels de la réussite.

¹ Sondage de 2025 sur la tenue de dossiers de PLANSPONSOR DC au 31 décembre 2024.

² Au 31 décembre 2025.

³ Prix des conseillers de 2025 pour le meilleur fournisseur de services de tenue de dossiers. Prix des conseillers de 2025 de la NAPA.

Gestion du patrimoine

Profil	Le secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower offre une vaste gamme de solutions financières qui comprend ce qui suit : • Services-conseils personnalisés; • Gestion de placements; • Éventail diversifié d'options de placement; • Comptes de retraite individuels; • Comptes imposables; • Gestion du patrimoine destinée aux clients fortunés. Le tableau de bord Empower Personal Dashboard^{MC} fournit des informations financières pratiques, un suivi du portefeuille et des renseignements sur la planification et les tendances du marché.
Part de marché	• Moyenne de l'actif des clients de plus de 100 G\$ • Fournisseur de produits individuels de gestion du patrimoine ayant plus de 990 000 comptes • Les meilleures applications¹ et technologies numériques combinées à des services-conseils offerts par des experts dans une approche hybride de la planification financière • Nombreux prix des conseillers de la NAPA pour l'excellence des outils numériques et des services-conseils²
Distribution	• Approche de distribution multicanaux basée sur ce qui suit : • Offre, à même les régimes, de services du secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower par l'intermédiaire des plateformes du secteur d'activité Solutions en milieu de travail – Empower; • Engagement direct auprès des consommateurs au moyen de notre plateforme numérique; • Services-conseils personnalisés fournis par les conseillers d'Empower. • Services intégrés de planification de la rémunération fondée sur des actions et solutions de conformité pour les entreprises et les particuliers offerts sur la plateforme élargie de services de régimes d'actionnariat d'Empower • Plus de 1 500 conseillers en sécurité financière, planificateurs financiers et spécialistes qui soutiennent les clients grâce à une vaste gamme de services financiers et d'outils numériques
Concurrence	Le secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower a été lancé en 2023 en combinant les anciennes gammes de services de transfert et de courtage d'Empower avec les capacités et les clients issus d'acquisitions passées, et il a maintenu un taux de croissance annuel composé d'environ 26 % depuis son lancement. Le marché de la gestion du patrimoine demeure intensément concurrentiel en raison des facteurs suivants : • l'évolution des attentes des clients; • la pression continue sur les honoraires; • la demande croissante à l'égard de solutions financières plus complètes et personnalisées. La compagnie a une vaste panoplie de concurrents, notamment les institutions financières traditionnelles, les conseillers en placement inscrits hybrides et entièrement numériques, les cabinets de services-conseils indépendants, les courtiers, les sociétés de fonds communs de placement, les compagnies d'assurance et les banques. Bien qu'aucun concurrent ne domine le secteur à lui seul, les grandes sociétés établies tirent parti de leur taille, de la notoriété de leur marque et de leurs modèles de service diversifiés, tandis que les nouveaux venus plus spécialisés privilégient les expériences numériques simplifiées et l'engagement adapté aux clients. Dans ce contexte concurrentiel, le secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower tire parti des éléments suivants : • l'accès à une clientèle existante par l'intermédiaire du secteur d'activité Solutions en milieu de travail – Empower; • les améliorations technologiques continues apportées à ses produits de gestion du patrimoine; • des synergies d'affaires intersectorielles qui élargissent les capacités en matière de services. La consolidation sectorielle transforme le paysage concurrentiel, alors que les plus grands joueurs font l'acquisition de petites entreprises afin d'accroître leurs capacités et leur part de marché, et que les fournisseurs de technologies financières offrent des solutions de rechange technologiques à plus faible coût. La concurrence est de plus en plus axée sur la qualité des services-conseils, l'expérience client, le raffinement de la planification financière, l'efficacité des coûts, les outils numériques différenciés, la gestion de la réputation et la présence dans les médias sociaux.

¹ Palmarès des meilleures applications budgétaires de 2026, janvier 2026. ©2014-2026 et MC, NerdWallet, Inc. Tous droits réservés.

² Prix des conseillers de 2024 pour le meilleur fournisseur de services de tenue de dossiers. Prix des conseillers de 2024 de la NAPA.

Faits nouveaux en 2025

- Au cours du quatrième trimestre de 2025, le total de l'actif du fonds distinct basé sur l'indice S&P 500^{MD} sans honoraires d'Empower a dépassé 10 G\$ depuis son lancement plus tôt au cours de l'exercice, ce qui reflète la forte demande à l'égard de solutions de placement transparentes et à faible coût pour la retraite. Empower continue d'élargir l'offre de ses solutions de placement dans les principaux marchés et sur des plateformes intégrées de produits de retraite et de gestion du patrimoine.
- Au cours du troisième trimestre de 2025, la moyenne de l'actif des clients du secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower a dépassé 100 G\$. Depuis son lancement en 2023, l'entreprise a maintenu un taux de croissance annuel composé d'environ 26 % et a enregistré une augmentation de 50 % des entrées (sorties) nettes d'un exercice à l'autre. Cette croissance s'appuie sur les acquisitions stratégiques et sur l'adoption continue par les clients des outils financiers numériques et des services dirigés par des conseillers de l'entreprise. Dans un contexte où la demande à l'égard des services de gestion du patrimoine est en hausse, le secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower est en bonne position pour gagner la part de marché qui découle du transfert intergénérationnel du patrimoine.

- Au cours du deuxième trimestre de 2025, Empower a annoncé une nouvelle option de placement pour les participants de régime de retraite, qui incorpore des occasions sur les marchés privés liées aux actions, au crédit et à l'immobilier dans les régimes de retraite à cotisations définies prévoyant des services-conseils. L'initiative a été lancée en collaboration avec des gestionnaires d'actifs, notamment Apollo, Franklin Templeton, Goldman Sachs, Neuberger Berman, PIMCO, Partners Group et Sagard. Les placements sont inclus dans les gammes de produits de fonds communs de placement et visent à permettre aux participants de régime d'avoir accès à des options de placement diversifiées qui étaient auparavant réservées aux investisseurs institutionnels et aux investisseurs fortunés. Au 31 décembre 2025, plus de 200 clients promoteurs de régimes de retraite d'Empower avaient inclus des placements privés dans leurs plateformes de retraite.
- Au cours du premier trimestre de 2025, Empower a annoncé une nouvelle gamme de produits de soins de santé à la carte pour aider les particuliers à gérer leurs finances en matière de soins de santé. Empower offre des avantages comme les comptes d'épargne santé (CES), les comptes de dépenses flexibles (CDF), les ententes de remboursement de frais de soins de santé (ERFSS), les régimes collectifs facultatifs pour les bénéficiaires des employés (RCFBE), les régimes incitatifs de mieux-être, les avantages à la carte, et plus encore. Empower collabore avec Alegeus Technologies, LLC afin d'ajouter cet ensemble intégré d'avantages de soins de santé à la carte à la plateforme numérique d'Empower sous la marque Empower. Alegeus, qui compte une expérience de plus de 25 ans dans le domaine, fournit des comptes d'avantages à la carte à plus de 75 000 employeurs et 10 millions de participants.

Principales données financières

Bénéfice fondamental et bénéfice net lié aux activités poursuivies

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (en dollars américains)¹				
Retraite	224 \$	199 \$	816 \$	746 \$
Gestion du patrimoine	67	47	211	167
Bénéfice relatif au surplus	26	26	109	115
Bénéfice fondamental (en dollars américains)¹	317 \$	272 \$	1 136 \$	1 028 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (en dollars américains)	(17)	(35)	(105)	(132)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies (en dollars américains)²	300 \$	237 \$	1 031 \$	896 \$
Bénéfice fondamental (en dollars canadiens)¹	440 \$	381 \$	1 582 \$	1 408 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies (en dollars canadiens)²	417 \$	333 \$	1 436 \$	1 229 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Bénéfice fondamental et bénéfice net lié aux activités poursuivies

Le bénéfice fondamental a augmenté de 45 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 317 M\$ US, ce qui s'explique principalement par :

- l'augmentation des honoraires et du bénéfice relatif à l'écart attribuable à la hausse de l'actif en raison de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers, et la croissance du nombre de participants dans les deux secteurs d'activité;
- les ajustements fiscaux favorables dans le secteur d'activité Retraite.

Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par une hausse des charges engagées pour soutenir la croissance dans les deux secteurs d'activité.

Au quatrième trimestre de 2025, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 63 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 300 M\$ US. Les éléments exclus du bénéfice fondamental se sont chiffrés à un montant négatif de 17 M\$ US pour le quatrième trimestre de 2025, comparativement à un montant négatif de 35 M\$ US il y a un an, principalement en raison des facteurs suivants :

- le caractère non récurrent des cotisations à un fonds de garantie associées à une entreprise acquise au quatrième trimestre de 2024 comptabilisées dans le secteur d'activité Retraite;
- un raffinement des modèles au cours de l'exercice considéré, qui a été comptabilisé dans les deux secteurs d'activité.

Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par les coûts de restructuration généraux et la hausse des charges d'intégration.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice fondamental a augmenté de 108 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1,1 G\$ US, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, contrebalancés partiellement par l'augmentation des incidences liées au crédit sur les actifs investis dans les deux secteurs d'activité par rapport à l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 135 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1,0 G\$ US. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 105 M\$ US, comparativement à un montant négatif de 132 M\$ US il y a un an. Cette amélioration est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- le caractère non récurrent des charges d'intégration et de restructuration liées à Prudential à l'exercice précédent;
- un raffinement des modèles au cours de l'exercice considéré, qui a été comptabilisé dans les deux secteurs d'activité;
- des ajustements fiscaux favorables au cours de l'exercice considéré dans le secteur d'activité Retraite.

Ces améliorations ont été contrebalancées en partie par la hausse des cotisations à un fonds de garantie au cours de l'exercice considéré par rapport à l'exercice précédent.

Information financière supplémentaire

	Aux et pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Entrées (sorties) d'actifs nettes (en dollars américains)¹				
Retraite	(16 932) \$	(8 344) \$	(16 808) \$	(32 866) \$
Gestion du patrimoine	3 395	3 050	12 479	8 313
Entrées (sorties) d'actifs nettes (en dollars américains)¹	(13 537) \$	(5 294) \$	(4 329) \$	(24 553) \$
Entrées (sorties) d'actifs nettes (en dollars canadiens)¹	(18 816) \$	(7 413) \$	(5 712) \$	(33 568) \$
Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net (en dollars américains)¹				
Retraite	760 \$	722 \$	2 916 \$	2 816 \$
Gestion du patrimoine	212	171	767	635
Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net (en dollars américains)¹	972 \$	893 \$	3 683 \$	3 451 \$
Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net (en dollars canadiens)¹	1 351 \$	1 249 \$	5 133 \$	4 728 \$
Actif administré (en dollars américains)²				
Actif géré ou sous services-conseils ²	416 521 \$	352 509 \$		
Actif administré seulement ¹	1 586 176	1 402 412		
Total de l'actif des clients (en dollars américains)²	2 002 697 \$	1 754 921 \$		
Total de l'actif administré (en dollars américains)²	2 037 186 \$	1 794 225 \$		
Total de l'actif administré (en dollars canadiens)²	2 790 945 \$	2 583 692 \$		
Moyenne de l'actif des clients (en dollars américains)¹				
Moyenne de l'actif des clients – Retraite	1 890 253 \$	1 688 416 \$		
Moyenne de l'actif des clients – Gestion du patrimoine	108 185	86 447		
Total de la moyenne de l'actif des clients (en dollars américains)¹	1 998 438 \$	1 774 863 \$		
Total de la moyenne de l'actif des clients (en dollars canadiens)¹	2 777 829 \$	2 484 809 \$		

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

² Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Entrées (sorties) d'actifs nettes

Au quatrième trimestre de 2025, les sorties d'actifs nettes se sont établies à 13,5 G\$ US, comparativement à des sorties d'actifs nettes de 5,3 G\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- la hausse des rachats nets des participants dans le secteur d'activité Retraite découlant principalement de l'augmentation du solde moyen des comptes, essentiellement attribuable à la croissance du marché, qui a été plus marquée que la hausse des cotisations;
- la hausse des résiliations de régimes de grande taille dans le secteur d'activité Retraite.

Ces sorties ont été partiellement contrebalancées par la hausse globale des souscriptions de régimes dans le secteur d'activité Retraite.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les sorties d'actifs nettes se sont chiffrées à 4,3 G\$ US, comparativement à des sorties d'actifs nettes de 24,6 G\$ US pour l'exercice précédent. L'amélioration est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la hausse des souscriptions de régimes de grande taille et des souscriptions globales dans le secteur d'activité Retraite en 2025;
- la baisse des résiliations de régimes de grande taille dans le secteur d'activité Retraite en 2025 par rapport à 2024;
- la hausse des cotisations des participants dans le secteur d'activité Retraite en 2025.

Ces améliorations ont été contrebalancées en partie par la hausse des rachats nets des participants dans le secteur d'activité Retraite en 2025.

Les souscriptions et les résiliations de régimes de grande taille peuvent varier grandement d'une période à l'autre et donnent généralement des marges faibles, mais elles contribuent tout de même à couvrir les coûts indirects fixes. Le nombre de participants à la fin du quatrième trimestre de 2025 a augmenté par rapport à la fin du quatrième trimestre de 2024 dans les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine.

Empower – actif des clients (en dollars américains)

	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Fonds général – options fixes	63 690 \$	63 130 \$
Fonds distincts – options variables	170 958	149 990
Autres actifs gérés et sous services-conseils ¹	181 873	139 389
Autres actifs administrés	1 586 176	1 402 412
Total	2 002 697 \$	1 754 921 \$

¹ Au 31 décembre 2025, les autres actifs gérés et sous services-conseils comprenaient des fonds gérés de PanAgora d'un montant de 53 M\$ US (48 M\$ US au 31 décembre 2024).

La valeur des comptes d'Empower au 31 décembre 2025 a augmenté de 247,8 G\$ US par rapport au 31 décembre 2024 pour s'établir à 2,0 billions de dollars américains, surtout en raison de l'intensification des activités sur le marché au cours de l'exercice considéré, et en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats annuels des entrées (sorties) nettes.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Retraite

Le secteur d'activité Solutions en milieu de travail – Empower est en bonne position pour tirer parti des importantes occasions de croissance à mesure que la demande continuera d'augmenter à l'égard de types de régimes, de tailles d'entreprises et de secteurs du marché diversifiés. En 2026, la compagnie s'attend à ce que les dépenses d'investissement augmentent afin de répondre à cette demande accrue dans l'ensemble du secteur et de financer l'adoption continue de l'IA et d'autres technologies de pointe qui devraient continuellement remodeler le paysage concurrentiel des services financiers. Ces initiatives, notamment l'automatisation accrue, l'optimisation de la répartition de la main-d'œuvre à l'échelle mondiale et la simplification des processus, devraient renforcer la performance opérationnelle et appuyer la capacité de croissance continue. En tant que deuxième fournisseur en importance sur le marché américain des régimes de retraite à cotisations définies, Empower s'attend à une croissance interne continue, et elle demeure attentive aux tendances de consolidation qui pourraient donner lieu à d'autres occasions. L'engagement soutenu de la compagnie en matière d'innovation technologique et financière, de prestation de services axés sur la clientèle et d'excellence opérationnelle renforce sa position concurrentielle et favorise l'amélioration des revenus de retraite pour un éventail diversifié de promoteurs et de participants de régimes.

Gestion du patrimoine

Le secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower se consacre à la prestation de services de gestion du patrimoine de détail aux particuliers investisseurs par l'intermédiaire de sa gamme de solutions financières qui comprend notamment des services-conseils personnalisés, des comptes de retraite individuels, des offres de comptes imposables et des services de gestion du patrimoine destinés aux clients aisés et fortunés. En 2026, le secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower prévoit continuer de stimuler la croissance grâce à une approche hybride qui intègre l'expertise de conseillers en sécurité financière à des plateformes numériques évoluées. Des efforts de marketing dynamique et un réseau de distribution par des conseillers bien établi visant à promouvoir la marque Empower viendront compléter ces initiatives. Elle continuera de se concentrer sur la création et la bonification d'une vaste gamme de solutions de produits, en tirant parti du tableau de bord Empower Personal Dashboard et des conseillers d'Empower. La demande à l'égard des services de gestion personnalisée du patrimoine est en hausse, et le secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower est en bonne position pour gagner la part de marché qui découle du transfert intergénérationnel continu du patrimoine. Des changements démographiques importants, y compris le transfert d'actifs des plus âgés aux plus jeunes, devraient favoriser une croissance soutenue des occasions de consultation et d'engagement numérique. Grâce à sa technologie évolutive, à ses services de planification financière et à ses solutions de services-conseils personnalisés, Empower peut répondre aux attentes en évolution des clients à l'égard d'une gestion du patrimoine intégrée et axée sur les objectifs.

Exploitation canadienne

L'exploitation canadienne comprend quatre secteurs d'activité distincts, soit Retraite, Gestion du patrimoine, Garanties collectives et Assurance et rentes. Le secteur tient compte des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la Canada Vie, ainsi que d'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Retraite

Profil	Régimes de capitalisation collectifs, y compris : • Régimes de retraite à cotisations définies • REER, REEE et CELI collectifs • Régimes de participation différée aux bénéfices • Régimes d'épargne non enregistrés investis dans : • Fonds distincts • Options de placement garanties • Actions d'une seule société Régimes de revenu de retraite, y compris des fonds de revenu de retraite et des fonds de revenu viager Régimes de services de gestion de placements uniquement; investis dans : des fonds distincts, des options de placement garanties et des valeurs mobilières
Part de marché	• Régimes de retraite pour plus de 12 000 promoteurs de régimes² • 19 % des régimes de capitalisation collectifs¹
Distribution	Les produits et services collectifs de retraite et de placement sont distribués par des courtiers, des conseillers et des conseillers en sécurité financière. Le soutien aux souscriptions et aux services est assuré par une équipe intégrée de plus de 100 employés répartis dans divers bureaux au pays ² .
Concurrence	Le marché des régimes de capitalisation collectifs est très concurrentiel au Canada et se compose essentiellement de trois grandes compagnies d'assurance qui détiennent une part importante du marché, de nombreuses petites compagnies qui exercent leurs activités à l'échelle nationale et de quelques concurrents régionaux à marché spécialisé. La compagnie détient une importante part de marché de 19 % ² qui s'appuie sur un vaste réseau de distribution ayant accès à une gamme étendue de produits et de services. Cette solide part de marché constitue un avantage distinctif pour faire face avec succès à la concurrence dans le marché canadien des services de retraite collectifs.

¹ Au 31 décembre 2024.

² Au 31 décembre 2025.

Gestion du patrimoine

Profil	Régimes d'épargne et de revenu de retraite • REER, CELI, REEE, FERR et FRV • Régimes d'épargne non enregistrés Investis dans : • Fonds distincts et fonds communs de placement • Valeurs mobilières (sous diverses formes de programmes gérés) • Options de placement garanties
Part de marché	Leader du secteur avec 24 % des actifs des fonds distincts offerts aux particuliers ¹
Distribution	Les produits et services de gestion du patrimoine sont distribués par l'entremise de plus de 16 000 conseillers ¹ . Les produits de fonds distincts sont distribués par l'entremise de canaux diversifiés et complémentaires, dont les conseillers sous contrat direct avec la Canada Vie, les AGD et les comptes nationaux. La compagnie participe au canal des AGD par l'intermédiaire de l'agence générale déléguée Groupe Financier Horizons et distribue des produits de fonds distincts provenant de l'ensemble du secteur. La compagnie offre également des fonds communs de placement et des comptes de titres par l'intermédiaire de ses courtiers Investment Planning Counsel (IPC), Services d'investissement Quadrus et LP Financial.
Concurrence	Le marché des produits individuels de gestion du patrimoine est fortement concurrentiel. Les principaux concurrents de la compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des sociétés de technologies financières, des conseillers en placement ainsi que d'autres entreprises de services et organismes professionnels. La concurrence concentre ses efforts sur la facilité de faire des affaires à l'aide de la technologie, le service, la variété des options de placement, le rendement, les caractéristiques des produits, les prix (frais), la rémunération et la santé financière. Le solide partenariat de la division des produits individuels de gestion du patrimoine avec des conseillers en sécurité financière a été bonifié grâce aux acquisitions d'IPC et de Value Partners, qui procurent des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

¹ Au 30 novembre 2025.

Garanties collectives

Profil	Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie - Assurance vie, assurance invalidité et assurance contre les maladies graves - Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident - Assurance dentaire - Assurance à l'intention des expatriés - Assurance maladie complémentaire Produits collectifs d'assurance créances - Assurance vie, assurance invalidité, assurance créances contre la perte d'emploi et assurance contre les maladies graves Produits et services spécialisés - Produits individuels d'assurance maladie, d'assurance vie et d'assurance contre les maladies graves offerts par l'entremise de l'Accès Liberté - Consult+^{MC} - Experts médicaux de Teladoc^{MC} - Contact^{MC}
Part de marché	- Régimes d'avantages du personnel à l'intention de plus de 27 000 promoteurs de régimes² 23 % des régimes de prestations de retraite à l'intention des employés¹ - Détient la plus importante part de marché des produits d'assurance créances, avec plus de 6 millions de participants aux régimes²
Distribution	- Les produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie sont distribués par des courtiers, des conseillers, des tiers administrateurs, des tiers payeurs et des conseillers en sécurité financière. Le soutien aux souscriptions et aux services est assuré par une équipe intégrée de plus de 600 employés répartis dans divers bureaux au pays². - Les produits et services collectifs d'assurance créances sont distribués principalement par l'intermédiaire de grandes institutions financières, et le service est assuré par une organisation spécialisée de soutien aux souscriptions et au service.
Concurrence	Le marché de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie au Canada se compose essentiellement de trois grandes compagnies d'assurance qui détiennent une part importante du marché, de nombreuses petites compagnies qui exercent leurs activités à l'échelle nationale et plusieurs concurrents régionaux à marché spécialisé. La compagnie détient une importante part de marché de 23 % ² qui s'appuie sur un vaste réseau de distribution ayant accès à une gamme étendue de produits et de services. Cette solide part de marché constitue un avantage distinctif pour faire face avec succès à la concurrence dans le marché canadien de l'assurance collective.

¹ Au 31 décembre 2024.

² Au 31 décembre 2025.

Assurance et rentes

Profil	Assurance vie individuelle - Assurance vie temporaire, assurance vie universelle et assurance vie avec participation Protection du vivant - Assurance invalidité et assurance contre les maladies graves Régimes de revenu de retraite - Rentes immédiates et rentes différées
Part de marché	- Chef de file en matière de souscriptions de produits individuels d'assurance vie en fonction du total de nouvelles primes avec une part de marché de plus de 12 %¹ - Fournisseur important de produits individuels d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves avec plus de 9 % des nouvelles souscriptions¹ - Plus important bloc ouvert de compte d'assurance vie avec participation au Canada, dont la valeur est de plus de 59 G\$³
Distribution	Les produits et services d'assurance et de rentes sont distribués par l'entremise de 16 000 conseillers ² sous contrat avec la Canada Vie, des AGD et des agents nationaux, dont IG Gestion de patrimoine, qui est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada. La compagnie participe au canal des AGD par l'intermédiaire de l'agence générale déléguée Groupe Financier Horizons et distribue des produits provenant de l'ensemble du secteur.
Concurrence	Le marché de l'assurance individuelle demeure très concurrentiel, et la majorité des nouvelles souscriptions conclues au Canada le sont auprès de quatre assureurs principaux. La concurrence sur le marché de l'assurance individuelle au Canada s'exerce surtout sur le plan du service, de la technologie, des caractéristiques des produits, du prix, de la rémunération ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale. Le vaste réseau de solides relations de distribution de la compagnie lui procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

¹ Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025.

² Au 30 novembre 2025.

³ Au 31 décembre 2024.

Faits nouveaux en 2025

- En décembre 2025, IPC a acquis les actifs de gestion du patrimoine de la société De Thomas Wealth Management, une société indépendante de gestion du patrimoine. Cette acquisition renforce la vision à long terme d'IPC, qui consiste à devenir une destination de choix pour les conseillers entrepreneurs, et soutient la vision élargie d'IPC, qui consiste à accroître sa présence et à continuer de fournir aux conseillers l'indépendance, les outils, les plateformes et le soutien dont ils ont besoin pour offrir une expérience client exceptionnelle.
- La compagnie a comptabilisé une provision pour restructuration de 134 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2025. La restructuration vise la transformation technologique, l'automatisation et les initiatives d'efficacité globales pour l'exploitation canadienne.
- Le 12 février 2025, la compagnie a apporté des changements visant à stimuler la croissance et à soutenir les conseillers dans les domaines de l'assurance individuelle et de la gestion du patrimoine. Les conseillers directement affiliés adopteront le modèle d'agent général délégué pour les nouvelles affaires d'assurance individuelle. Les conseillers pourront suivre le même processus, collaborer avec la même équipe de soutien et utiliser les mêmes outils pour toutes leurs nouvelles affaires. Une équipe de soutien des conseillers commune a été créée pour le Groupe Financier Horizons et Services d'investissement Quadrus, sous la nouvelle bannière Conseils Canada.
- En janvier 2025, la compagnie a officiellement lancé un engagement de la Canada Vie prenant la forme d'une garantie de service destinée aux promoteurs de régimes dans les secteurs d'activité Garanties collectives et Retraite. Selon une enquête réalisée en 2025, 88 % des répondants étaient satisfaits du service de la Canada Vie.
- Nous avons fait progresser nos capacités numériques et tiré parti de l'intelligence artificielle pour offrir une expérience supérieure pour les clients et les promoteurs de régimes, notamment grâce aux avancées suivantes :
 - le lancement de Cali, le premier assistant d'IA de la Canada Vie, qui est destiné aux participants aux régimes de retraite et de garanties collectives qui sont inscrits sur le site Ma Canada Vie au travail. Les participants aux régimes peuvent consulter Cali pour obtenir des réponses à leurs questions portant sur les régimes et pour avoir un soutien instantané relativement aux garanties, aux économies et aux autres demandes techniques, en tout temps;
 - l'annonce d'un partenariat avec RxFood afin que tous les participants aux régimes puissent avoir accès à leur application de nutrition personnalisée de qualité clinique propulsée par l'IA;
 - le déploiement continu du nouveau portail de gestion de l'invalidité pour les répondants, qui donne aux clients un accès en temps réel aux renseignements détaillés sur les demandes de règlement relatives à l'assurance invalidité;
 - le lancement de capacités améliorées pour l'application mobile du secteur d'activité Retraite.

Principales données financières

Bénéfice fondamental et bénéfice net

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹				
Retraite	46 \$	43 \$	176 \$	155 \$
Gestion du patrimoine	65	68	237	246
Garanties collectives	169	165	673	630
Assurance et rentes	77	56	251	242
Bénéfice relatif au surplus	26	29	102	141
Autres	17	1	23	4
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	400 \$	362 \$	1 462 \$	1 418 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	25	15	2	222
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	425 \$	377 \$	1 464 \$	1 640 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Le bénéfice fondamental pour le quatrième trimestre de 2025 a augmenté de 38 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- les résultats favorables au chapitre des garanties collectives et de l'assurance individuelle;
- la hausse des honoraires attribuable à l'augmentation de l'actif découlant de l'appréciation des marchés;
- les modifications de certaines estimations liées à l'impôt dans le poste Autres;
- facteurs contrebalancés en partie par une baisse du bénéfice relatif au surplus découlant d'une baisse des taux d'intérêt.

Au quatrième trimestre de 2025, le bénéfice net a augmenté de 48 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont augmenté de 10 M\$, pour s'établir à un montant positif de 25 M\$, et tiennent compte des facteurs suivants :

- l'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant positif de 30 M\$ pour le quatrième trimestre de 2025, comparativement à un montant positif de 9 M\$ à l'exercice précédent, principalement en raison du rendement plus favorable des actions de sociétés fermées et de l'incidence des écarts de crédit, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence moins favorable des taux d'intérêt.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net a diminué de 176 M\$ et le bénéfice fondamental a augmenté de 44 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation du bénéfice fondamental est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une hausse du bénéfice du secteur d'activité Garanties collectives attribuable aux résultats favorables au chapitre de l'assurance invalidité de longue durée;
- une hausse du bénéfice du secteur d'activité Retraite attribuable à la croissance de l'actif découlant de l'appréciation des marchés;
- les modifications de certaines estimations liées à l'impôt dans le poste Autres;
- facteurs contrebalancés en partie par une baisse du bénéfice relatif au surplus découlant de la diminution des taux d'intérêt.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant positif de 2 M\$, comparativement à un montant positif de 222 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- une provision pour restructuration comptabilisée au deuxième trimestre de 2025;
- l'incidence moins favorable de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction;
- l'incidence moins favorable des taux d'intérêt et des actions de sociétés ouvertes;
- facteurs partiellement contrebalancés par l'amélioration des écarts de crédit et du rendement des actions de sociétés fermées.

Pour le quatrième trimestre de 2025, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 39 M\$, comparativement à un bénéfice net de 29 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par l'augmentation des produits tirés des placements sur les actifs couvrant le surplus.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffrée à 38 M\$, comparativement à un bénéfice net de 104 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par l'incidence de la variation des résultats antérieurs sur le bénéfice relatif au surplus et les coûts de restructuration, ainsi que par certains éléments non récurrents liés à l'impôt, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des produits tirés des placements sur les actifs couvrant le surplus.

Information financière supplémentaire	Aux et pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Souscriptions¹				
Garanties collectives (produits assurés) ¹	100 \$	100 \$	389 \$	349 \$
Garanties collectives (SAS et autres) ¹	19	297	352	614
Assurance et rentes	146	180	494	650
Entrées (sorties) d'actifs nettes¹				
Retraite	(213) \$	77 \$	(1 333) \$	414 \$
Gestion du patrimoine	2 332	(211)	1 442	(1 186)
Entrées (sorties) d'actifs nettes¹	2 119 \$	(134) \$	109 \$	(772) \$
Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net¹				
Retraite	128 \$	118 \$	486 \$	448 \$
Gestion du patrimoine	248	247	936	925
Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net¹	376 \$	365 \$	1 422 \$	1 373 \$
Honoraires et autres produits – Garanties collectives (SAS et autres)	111 \$	114 \$	425 \$	443 \$
Actif administré²				
Actif géré ou sous services-conseils ²	214 765 \$	194 456 \$		
Actif administré seulement ¹	2 942	2 888		
Total de l'actif des clients²	217 707 \$	197 344 \$		
Total de l'actif administré^{2, 3}	330 917 \$	305 972 \$		
Moyenne de l'actif des clients¹				
Moyenne de l'actif des clients – Retraite	85 317 \$	78 788 \$		
Moyenne de l'actif des clients – Gestion du patrimoine	130 387	118 235		
Total de la moyenne de l'actif des clients¹	215 704 \$	197 023 \$		
Marge sur services contractuels				
Assurance et rentes – sans participation	513 \$	690 \$		
Gestion du patrimoine – fonds distincts	1 731	1 760		
Assurance et rentes – avec participation	3 305	3 024		
Marge sur services contractuels	5 549 \$	5 474 \$		
Primes en vigueur – Garanties collectives (produits assurés)¹	7 527 \$	7 395 \$		

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

² Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Au 31 décembre 2025, la Canada Vie comptait des actifs au titre des fonds communs de placement exclusifs de 7,4 G\$ détenus par des clients de détail (7,3 G\$ au 31 décembre 2024). Une tranche de 4,1 G\$ de ces actifs (3,4 G\$ au 31 décembre 2024) était comptabilisée sur une base consolidée à titre de placement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts au bilan de la compagnie.

Souscriptions

Les souscriptions de l'exploitation canadienne pour le quatrième trimestre de 2025 ont diminué par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- les souscriptions du secteur d'activité Garanties collectives (SAS et autres) ont diminué de 278 M\$, principalement en raison de la souscription liée au Régime de services dentaires pour les pensionnés du gouvernement fédéral en 2024, alors qu'aucune souscription semblable n'a été enregistrée en 2025;
- les souscriptions du secteur d'activité Assurance et rentes ont diminué de 34 M\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions de produits de rentes et de produits avec participation.

Les souscriptions de l'exploitation canadienne pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont diminué par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- les souscriptions du secteur d'activité Garanties collectives (SAS et autres) ont diminué de 262 M\$, en raison de la souscription liée au Régime de services dentaires pour les pensionnés, alors qu'aucune souscription semblable n'a été enregistrée en 2025, facteur contrebalancé en partie par l'amélioration des souscriptions d'assurance créances;
- les souscriptions de produits d'assurance et de rentes ont diminué de 156 M\$, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour expliquer les résultats trimestriels;
- les diminutions ont été contrebalancées en partie par la hausse de 40 M\$ des souscriptions du secteur d'activité Garanties collectives (produits assurés), en raison principalement de l'amélioration des souscriptions de régimes de grande taille.

Entrées (sorties) d'actifs nettes

Au quatrième trimestre de 2025, les entrées d'actifs nettes se sont élevées à 2 119 M\$, comparativement à des sorties d'actifs nettes de 134 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'importante transaction d'acquisition d'actifs liée à De Thomas Wealth Management et l'amélioration au chapitre des entrées et sorties d'actifs des fonds distincts dans le secteur d'activité Gestion du patrimoine;
- facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des résiliations dans le secteur d'activité Retraite.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les entrées d'actifs nettes se sont chiffrées à 109 M\$, comparativement à des sorties d'actifs nettes de 772 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour expliquer les résultats trimestriels.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Retraite

Les principaux facteurs qui influent sur la croissance du marché des services de retraite collectifs sont notamment la croissance de l'emploi, la capacité financière des travailleurs à se constituer une épargne-retraite, ainsi que les conditions macroéconomiques comme les taux d'intérêt et le rendement du marché des actions de sociétés ouvertes.

En 2026, la compagnie prévoit continuer d'effectuer des investissements importants de manière à améliorer l'expérience client grâce à des capacités numériques bonifiées et aux niveaux améliorés de soutien aux ventes. La compagnie compte également renforcer sa position concurrentielle en améliorant son efficacité et sa résilience opérationnelles, en plus de bonifier sa productivité ainsi que l'expérience des clients et des employés en investissant davantage dans les flux de travaux, l'automatisation, les innovations numériques et l'intelligence artificielle.

La compagnie continue de concentrer ses efforts sur la croissance de l'Accès Liberté, afin d'offrir des solutions personnalisées convenant aux besoins de plus en plus particuliers des clients. Ces produits viennent aussi combler les lacunes pouvant exister dans la couverture collective actuelle des participants en ce qui a trait aux produits d'épargne-retraite.

Gestion du patrimoine

Au Canada, le marché des produits individuels de gestion du patrimoine est partagé entre des banques, des sociétés de services-conseils en gestion du patrimoine, des compagnies d'assurance vie et d'autres distributeurs, et on observe une augmentation du nombre de plateformes en ligne pour la gestion du patrimoine. Les principaux facteurs qui influent sur la croissance de ce marché sont notamment la croissance du patrimoine des particuliers, les tendances en matière de constitution et de décaissement du patrimoine, les changements apportés au contexte réglementaire et législatif et les conditions macroéconomiques, comme le rendement du marché des actions de sociétés ouvertes.

La solidité de la marque Canada Vie, les pratiques commerciales axées sur la prudence, la profondeur et l'étendue des canaux de distribution ainsi que la réputation en matière de vigueur et de stabilité de la compagnie font en sorte que celle-ci est en bonne posture pour 2026 et les années à venir.

En 2026, la compagnie commencera l'intégration des courtiers en fonds communs de placement et en comptes de titres d'IPC et de Quadrus afin de les regrouper sous une même marque de courtage. Cette initiative, ainsi que les investissements continus dans les améliorations des technologies et des plateformes qui facilitent les affaires, souligne la vision stratégique à long terme de la compagnie visant à devenir la destination de choix des conseillers entrepreneurs au Canada.

Le secteur d'activité continuera de développer une vaste gamme de produits individuels de gestion du patrimoine, d'en fixer les prix et de les commercialiser de façon concurrentielle, tout en continuant de se concentrer sur l'offre d'une plateforme de pointe pour les clients et les conseillers indépendants de tous les canaux.

Garanties collectives

Les principaux facteurs qui influent sur la croissance du marché des garanties collectives sont notamment la croissance de l'emploi, les conditions macroéconomiques comme le taux d'inflation des frais médicaux, et les changements apportés au contexte réglementaire et législatif.

En 2026, la compagnie prévoit continuer d'axer son attention et ses investissements sur ses produits d'assurance invalidité et ses activités connexes afin de favoriser la croissance et la rentabilité sur le marché des produits collectifs d'assurance maladie de manière à améliorer l'expérience client grâce à des capacités numériques bonifiées et aux niveaux améliorés de soutien aux ventes. La compagnie compte également renforcer sa position concurrentielle en améliorant son efficacité et sa résilience opérationnelles, en plus de bonifier sa productivité ainsi que l'expérience des clients et des employés en investissant davantage dans les flux de travaux, l'automatisation, les innovations numériques et l'intelligence artificielle.

La compagnie a concentré ses efforts sur la croissance de l'Accès Liberté, afin d'offrir des solutions personnalisées convenant aux besoins de plus en plus particuliers des clients. Ces produits viennent aussi combler les lacunes pouvant exister dans la couverture actuelle des garanties des participants en ce qui a trait à leurs régimes collectifs.

Assurance et rentes

Au Canada, quelques joueurs importants sont à la tête du marché des produits d'assurance et de rentes, et plusieurs autres joueurs y participent. Les principaux facteurs qui influent sur la croissance de ce marché, ainsi que sur la compagnie, sont notamment le besoin, tel qu'il est perçu, d'avoir recours à l'assurance vie et à l'assurance maladie, la planification fiscale et successorale, la croissance du patrimoine des particuliers, les changements apportés au contexte réglementaire et législatif et les conditions macroéconomiques, comme les taux d'intérêt et le rendement des marchés des actions de sociétés ouvertes.

En 2026, la compagnie continuera de mettre en œuvre des stratégies d'affaires visant à équilibrer la croissance en offrant des produits assortis d'une tarification et d'une sélection des risques rigoureuses. Le secteur d'activité continuera de développer une vaste gamme de produits individuels d'assurance, d'en fixer les prix et de les commercialiser de façon concurrentielle, tout en continuant de se concentrer sur la rigueur de la tarification et de la gestion des risques. La compagnie continuera également de surveiller et de lutter contre l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt à long terme et de la compression des prix. La compagnie demeure déterminée à soutenir ses conseillers. Les canaux de distribution auront recours autant que possible à des outils, des processus et du soutien communs tout en offrant, si nécessaire, un soutien adapté aux besoins précis des conseillers. La compagnie continuera de renforcer sa position concurrentielle en mettant l'accent sur l'amélioration de l'expérience des conseillers, des clients et des employés par des investissements dans les flux de travaux pour la souscription et les nouvelles affaires et dans la simplification des processus. De plus, elle continuera de mettre l'accent sur la prestation d'une expérience numérique fluide pour les conseillers, les clients et les employés, du moment de l'engagement initial jusqu'au règlement des réclamations, en offrant un service rapide et transparent.

La gestion des charges d'exploitation reste un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers au sein de l'exploitation canadienne. Le secteur d'activité cherchera à assurer cette gestion par la mise en place de contrôles rigoureux des charges ainsi que par la mise en œuvre efficace d'initiatives visant à améliorer l'efficacité. La direction a repéré des secteurs clés dans lesquels de telles initiatives favoriseraient un équilibre entre les gains d'efficacité et le soutien à la croissance interne; il s'agit notamment de continuer d'investir dans les solutions numériques et d'intelligence artificielle pour soutenir les conseillers et les clients tout en modernisant les anciens processus et systèmes administratifs pour accroître l'efficacité.

Exploitation européenne

L'exploitation européenne comprend quatre secteurs d'activité distincts : Retraite, Gestion du patrimoine, Garanties collectives et Assurance et rentes. Ce secteur sert la clientèle au Royaume-Uni et en Allemagne, où il exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie, ainsi qu'en Irlande, par l'entremise de la marque Irish Life et d'autres marques acquises sur les marchés intermédiaires et de gestion du patrimoine en Irlande. Les résultats du secteur comprennent aussi une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Retraite

Profil	Irlande – Produits collectifs de retraite
Part de marché	Irlande – Produits collectifs – part de marché des régimes CD de 40 % ¹ (données estimatives)
Distribution	Irlande • Conseillers en retraite (y compris les conseillers en retraite détenus) • Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés • Courtiers (y compris les courtiers détenus) • Conseillers en avantages • Relations directes
Concurrence	Le marché irlandais des régimes à cotisations définies continue d'évoluer à un bon rythme alors que la consolidation découlant de la directive Institutions for Occupational Retirement Provision (IORP II) accélère la transition vers des solutions modernes de fiducies globales, et divers acteurs se font concurrence, comme les compagnies d'assurance vie nationales et multinationales (y compris les promoteurs de fiducies globales), les fiducies globales de régimes de retraite garanties par des gestionnaires d'actifs et des conseillers mondiaux, ainsi que les entreprises de services-conseils en avantages du personnel. Ce changement crée des occasions intéressantes pour les fournisseurs qui peuvent démontrer qu'ils sont dotés d'une gouvernance solide, d'un engagement sérieux des participants et de stratégies de défaillance adéquates. Les organisations qui jouissent de partenariats de confiance avec des conseillers, qui ont une base opérationnelle solide et qui disposent d'une expertise interne en matière de placement sont bien placées pour conclure des transitions de régimes de grande taille ainsi que des mandats multi-employeurs, car les employeurs privilégient de plus en plus la résilience et les résultats à long terme pour les participants. Irish Life est le plus important fournisseur de régimes de retraite collectifs en Irlande, avec une part de marché estimative de 40 % évaluée en fonction des participants¹, et ses services de gestion de fonds sont principalement fournis par Irish Life Investment Managers (ILIM). Les politiques publiques et la réglementation ont entraîné une activité importante sur le marché au cours des dernières années, en particulier en raison de la directive IORP II, qui a fait en sorte que la plupart des employeurs ont adopté une entente de fiducie globale, et en raison de l'entrée en vigueur de l'inscription automatique à compter du 1^{er} janvier 2026. Ces facteurs ont été positifs pour Irish Life, compte tenu de l'acquisition de nouveaux comptes d'employeurs, de la croissance du nombre de participants et des flux de cotisations provenant de comptes existants, ainsi que de l'efficacité opérationnelle accrue découlant du concept de fiducie globale. Le contexte relatif aux politiques devrait continuer d'évoluer et le concept de « retrait à même le régime » sera probablement le prochain fait nouveau important sur le marché, auquel cas la proposition actuelle d'Irish Life en matière d'avantages postérieurs au départ à la retraite et sa capacité à fournir des conseils sur ce sujet constituent un avantage à cet égard.

¹ Au 31 décembre 2025.

Gestion du patrimoine

	Royaume-Uni	Irlande	Allemagne
Profil	- Obligations internationales - Produits de retrait des comptes de retraite et produits de retraite, obligations de l'île de Grande-Bretagne (gamme fermée aux nouvelles affaires)	- Produits individuels de retraite - Produits individuels de services de gestion du patrimoine - Produits de placement et d'épargne individuels - Gestion de placements pour des clients institutionnels	Régimes de retraite et rentes variables (produits assortis d'une GRM)
Part de marché	Une des principales compagnies internationales d'assurance vie sur le marché au Royaume-Uni, avec une part de marché de plus de 26 %¹	- ILA est la plus importante entreprise d'assurance vie et de retraite en Irlande. - Unio est l'une des plus importantes sociétés de gestion du patrimoine d'Irlande.	Détient une part de 2,6 % du marché des courtiers (au troisième trimestre de 2025)
Distribution	Conseillers en sécurité financière et banques privées	- Courtiers indépendants (y compris les courtiers détenus) - Conseillers en retraite et en placements - Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés - Service à la clientèle numérique direct - Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés	Courtiers indépendants et agents liés à plusieurs sociétés
Concurrence	Le marché européen des produits individuels de gestion du patrimoine demeure dynamique et diversifié, et l'ensemble des banques, des assureurs, des gestionnaires d'actifs, des plateformes et des sociétés de technologies financières innovent afin de répondre aux attentes changeantes des clients. La demande augmente pour les solutions avantageuses sur le plan fiscal et les expériences numériques simples, et la consolidation continue du marché des courtiers et des conseillers refaçonne les modèles économiques liés à la distribution ainsi que les avantages liés à l'échelle. Il existe également un potentiel de croissance important, car le patrimoine des particuliers continue de s'accumuler dans les produits autres que liés à l'assurance vie et sur les plateformes de placement ouvertes, ce qui crée des occasions pour obtenir une plus grande part du portefeuille par l'entremise de propositions intégrées. Les fournisseurs qui sont en mesure de combiner un solide rendement des placements avec des plateformes numériques intuitives et attrayantes pour les clients, ainsi qu'avec un soutien efficace pour les conseillers et des niveaux élevés de confiance et de service, sont bien placés pour approfondir leurs relations avec les clients fortunés de masse et les clients fortunés. Cet environnement récompense les entreprises qui peuvent se démarquer grâce à une conception axée sur le client, à leur santé financière et à un engagement à long terme des clients. L'offre de produits de la division internationale de gestion du patrimoine de Canada Life U.K., pour laquelle les souscriptions sont les plus importantes sur le marché, continue de susciter un fort attrait pour la clientèle. Ce succès est attribuable à la profondeur de la gamme de produits, des caractéristiques des produits et des options de placement, à la diversité territoriale, à l'excellence du service, du soutien technique et des relations, ainsi qu'aux prix concurrentiels. Les politiques mises en œuvre par le gouvernement du Royaume-Uni, dans le cadre de son budget d'octobre 2024, continuent de renforcer les avantages spécifiques à l'offre d'obligations internationales par rapport aux produits financiers nationaux dans ce secteur. Les compagnies d'assurance passent des produits d'assurance allemands traditionnels assortis de garanties aux produits unitaires assortis de garanties simplifiées offerts par la Canada Vie, ce qui mène à une concurrence accrue. La compagnie a amélioré ses offres continues de produits, de technologies et de services afin de renforcer sa position sur le marché de l'Allemagne. En 2026, en Allemagne, la Canada Vie mettra l'accent sur la croissance et la diversification de ses produits et services, sur l'efficacité générée par l'automatisation dans le cadre de partenariats liés aux technologies et à l'intelligence artificielle, et sur l'amélioration par les applications numériques de l'expérience du client et du conseiller indépendant en sécurité financière. Les régimes de retraite professionnels sont un secteur de grande croissance en Allemagne, et la compagnie a l'intention d'utiliser sa marque et ses technologies pour ajouter de la valeur aux secteurs des petites et moyennes entreprises allemandes, où règne une importante insuffisance de la couverture de retraite. La compagnie a réussi à se tailler une place au sein du marché des régimes de retraite en tirant parti de ses compétences en produits unitaires à profit, et, en 2026, elle continuera de rechercher d'autres solutions qui nécessitent moins de capitaux et répondent aux besoins des clients et des conseillers. Au sein du secteur d'activité Gestion du patrimoine, la division intermédiaire d'Irish Life offre des services de gestion du patrimoine aux particuliers. Elle le fait par l'intermédiaire d'Unio qui, de concert avec une société liée, assure la gestion d'environ 23 G\$ (14 G€) d'actifs au sein des secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine.		

¹ La part de marché est basée sur l'indice Acuity U.K. pour le troisième trimestre de 2025.

Garanties collectives

	Royaume-Uni	Irlande	Allemagne
Profil	• Produits collectifs d'assurance vie • Produits collectifs de protection du revenu (invalidité) • Produits collectifs d'assurance contre les maladies graves	• Produits collectifs et individuels d'assurance maladie • Produits collectifs d'assurance contre les maladies graves, de protection du revenu et d'assurance vie • Régimes collectifs à cotisations définies	s.o.
Part de marché	• Part de marché de l'assurance vie collective de 21 %¹ • Part de marché de la protection du revenu collective de 12 %²	• Part de marché de l'assurance vie de 50 %³ • Le secteur d'activité Garanties collectives constitue la troisième compagnie d'assurance maladie en importance, par l'entremise d'Irish Health, avec une part de marché de 20 %⁴	s.o.
Distribution	• Conseillers en sécurité financière • Conseillers en avantages du personnel	• Courtiers indépendants (y compris les courtiers détenus) • Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés • Service à la clientèle numérique direct	s.o.
Concurrence	Les marchés des produits collectifs d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance maladie en Europe demeurent très dynamiques et continuent d'être stimulés par les conseillers qui, de concert avec les courtiers, jouent un rôle central dans les décisions prises par les employeurs, alors que divers acteurs créent de la concurrence, dont les grands assureurs collectifs, les fournisseurs de couvertures spécialisées, les assureurs maladie privés, les entités mutuelles et les sociétés amicales, les plateformes d'avantages numériques et les réseaux multinationaux d'avantages du personnel. Les employeurs se concentrent de plus en plus sur les solutions intégrées de bien-être, la gestion proactive des absences et les processus de règlement des sinistres fondés sur les données qui améliorent l'expérience des employés. Les fournisseurs qui offrent une approche rigoureuse en matière d'établissement des prix, une fiabilité opérationnelle et la capacité de soutenir les clients multinationaux grâce à des services transfrontaliers et à la présentation d'informations consolidées sont bien positionnés pour renforcer les partenariats et pour accroître leur part dans tous les secteurs. Au Royaume-Uni, la Canada Vie est l'un des plus importants assureurs sur le marché de l'assurance collective. Quatre grands assureurs se partagent la majorité de ce marché, selon les primes en vigueur. La concurrence au chapitre des prix demeure élevée dans ce marché. Irish Life est la plus importante compagnie d'assurance vie en Irlande, et sa part de marché s'établissait à environ 50 %³ à la fin de l'exercice, les variations dans cette part étant attribuables au succès concurrentiel sur le marché des garanties facultatives et des régimes d'entreprise. Irish Life Health figure parmi les principaux assureurs sur le marché irlandais et offre un accès aux soins de santé par l'intermédiaire de ses régimes d'assurance maladie qui procurent des avantages en matière de soins de santé préventifs grâce à une combinaison de services novateurs numériques et en personne. Vers la fin de 2024, une quatrième société d'assurance maladie a fait son entrée sur le marché irlandais, qui était déjà concurrentiel. La division intermédiaire d'Irish Life offre des services-conseils en avantages du personnel aux sociétés en Irlande par l'entremise d'Unio Employee Benefits et de Cornmarket Group Financial Services. Cornmarket Group est le plus important fournisseur de services financiers aux employés du secteur public irlandais, tandis qu'Unio Employee Benefits exerce ses activités surtout dans le secteur privé.		

² La part de marché est basée sur les données de Swiss Re à la fin de l'exercice 2024.

³ Au 31 décembre 2025. La part de marché est basée sur les données de Swiss Re à la fin de l'exercice 2024.

⁴ Au 31 décembre 2025. Il s'agit de la part de marché totale d'Irish Life Assurance sur le marché de l'assurance vie, des régimes de retraite et des placements.

⁵ Au 30 septembre 2025, selon les chiffres présentés par la Health Insurance Authority.

Assurance et rentes

	Royaume-Uni	Irlande	Allemagne
Profil	• Produits de rentes immédiates collectives • Produits de rentes immédiates individuelles • Rentes à échéance fixe • Prêts hypothécaires rechargeables	• Produits de rentes immédiates individuelles et collectives • Produits d'assurance individuelle	• Assurance vie individuelle • Protection du revenu (invalidité) • Assurance contre les maladies graves
Part de marché	• Part de marché des rentes immédiates de 13 % (conseillers seulement)¹ • Chef de file du marché des prêts hypothécaires rechargeables, avec une part de marché de 14,5 %²	• Chef de file sur le marché avec une part de marché totale de 31 %³ • Part de marché de l'assurance vie individuelle de 22 %⁴ • Figure au premier rang pour les rentes collectives avec une part de marché de plus de 62 %⁵	• Détient une part de 6,5 % du marché des courtiers⁶
Distribution	• Courtiers indépendants • Agents liés à plusieurs sociétés	• Courtiers indépendants (y compris les courtiers détenus) • Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés • Service à la clientèle numérique direct • Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés	• Courtiers indépendants • Agents liés à plusieurs sociétés
Concurrence	La concurrence dans les secteurs de l'assurance individuelle et des rentes collectives persiste, ce qui soutient l'innovation continue en matière de tarification, d'établissement des prix, d'approvisionnement d'actifs, de réassurance et d'expérience client, alors que les concurrents dans ce contexte comprennent les assureurs offrant des produits de protection de détail dans les canaux directs et dans les canaux des conseillers et des banques, les fournisseurs de produits de rentes spécialisés (individuels et collectifs), les assureurs composites qui offrent des solutions en matière de longévité et les réassureurs qui influent sur les prix et la capacité. Les fournisseurs qui disposent de vastes gammes de produits, de capacités de tarification approfondies et de positions de capitaux propres solides sont bien placés pour répondre aux besoins des clients à mesure que le marché croît. L'adoption plus généralisée de la tarification numérique et médicale simplifiée, du traitement direct et de la gestion améliorée des sinistres crée des occasions pour les entreprises qui peuvent ainsi tirer parti de l'efficacité et d'un service de grande qualité pour améliorer le délai de couverture et les résultats pour les clients, tout en renforçant les facteurs de différenciation en matière de concurrence. Au cours des dernières années au Royaume-Uni, la Canada Vie a bénéficié d'une augmentation de la part des clients cherchant le meilleur prix sur le marché libre et souscrivant des rentes par l'entremise de conseillers en sécurité financière, qui constituent le principal canal de distribution de la compagnie. La compagnie continue d'offrir des produits de rentes standards et améliorés aux clients qui désirent profiter d'une souplesse en matière de retraite. Après la hausse des taux d'intérêt qui a suivi les creux historiques, le marché s'est développé et la concurrence y est vive depuis que les nouveaux venus ont lancé leurs propositions en matière de rentes. Canada Life U.K. offre des produits de rentes collectives destinés aux fiduciaires de régimes à prestations définies désireux d'assurer les passifs de régimes de retraite. Il s'agit d'un vaste marché en croissance, et la demande des fiduciaires continue d'augmenter, car les niveaux de capitalisation des régimes de retraite se sont améliorés au cours des dernières années et parce que les promoteurs de régimes d'entreprise souhaitent sortir les passifs de régimes de retraite du bilan des entreprises. Forte d'une expertise et d'une expérience considérables à l'égard des produits de longévité et de placement, la compagnie est bien positionnée sur le marché des rentes collectives. En 2025, un nouvel acteur a fait son entrée sur le marché des rentes collectives au Royaume-Uni (et il compte maintenant fusionner avec un intervenant existant) et un autre acteur existant est en cours d'être acquis par un grand groupe européen d'épargne et de retraite. En outre, plusieurs intervenants ont établi des partenariats stratégiques pour l'approvisionnement d'actifs. Ces facteurs se traduiront probablement par une hausse de l'offre sur le marché, mais l'incidence sur la concurrence sera limitée en raison de la forte croissance continue de la demande et des investissements effectués dans les activités de rentes collectives de Canada Life U.K. La demande à l'égard des prêts hypothécaires rechargeables de Canada Life U.K. s'est stabilisée en 2025, puisque le marché s'est ajusté à la hausse des taux d'intérêt.		

¹ La part de marché se fonde sur les données pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 obtenues auprès des conseillers en sécurité financière, des conseillers *restricted whole of market* et des distributeurs n'ayant pas recours aux conseillers.

² La part de marché se fonde sur les statistiques du marché de l'Equity Release Council pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025.

³ Au 31 juillet 2025. Il s'agit de la part de marché totale d'Irish Life Assurance sur le marché de l'assurance vie, des régimes de retraite et des placements.

⁴ Au 31 juillet 2025.

⁵ Au 12 décembre 2025.

⁶ La part de marché se fonde sur les données pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025.

Faits nouveaux en 2025

- Canada Life U.K. a réalisé des souscriptions de produits collectifs de rentes pour un total d'environ 1,5 G\$ (0,8 G£) au quatrième trimestre de 2025 et de 1,8 G\$ (1,0 G£) pour l'exercice complet en 2025, malgré des conditions de marché difficiles. La taille des transactions variait entre environ 76 M\$ et 611 M\$ (41 M£ et 330 M£), ce qui témoigne de la capacité et de la compétitivité de l'entreprise dans plusieurs segments du marché.

- Au cours du quatrième trimestre de 2025, Canada Life U.K. a intégré avec succès deux régimes prévoyant la transition de participants dont les prestations sont différées afin de les faire passer de polices uniques détenues par des fiduciaires à des polices individuelles pour chaque participant. Il s'agit d'une étape importante dans le renforcement des capacités à la suite de cette transaction et dans la création d'une expérience solide sur le marché des rentes collectives. Le volume des transactions potentielles sur le marché a été inférieur aux prévisions en 2025, en raison de l'incertitude des fiduciaires des régimes de retraite quant aux options qui s'offraient à eux et des contraintes liées à la capacité des administrateurs de régimes de retraite. Toutefois, il ne devrait s'agir que d'une réduction temporaire des volumes de transactions par rapport aux attentes, car l'obtention des passifs des régimes de retraite est encore considérée comme la solution à long terme optimale, et étant donné que des investissements supplémentaires seront faits dans l'administration des régimes de retraite pour accueillir le volume plus important de régimes faisant leur entrée sur le marché. Canada Life U.K. et Countrywide Assured ont présenté conjointement une requête à la Haute Cour de justice d'Angleterre et du Pays de Galles en vue de l'approbation d'un transfert en vertu de la partie VII d'un portefeuille fermé d'obligations en unités de compte et d'affaires de régimes de retraite existantes de Canada Life U.K. à Countrywide Assured. Le transfert devrait maintenant se conclure en 2026, sous réserve de l'approbation de la Cour. L'audience de la Haute Cour, initialement prévue pour le 27 novembre 2025, a été reportée. La nouvelle date d'audience et le nouveau calendrier de mise en œuvre seront connus en 2026.
- Au quatrième trimestre de 2025, les ventes d'obligations hors de l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K. se sont chiffrées à 1,1 G\$ (0,6 G£). Les ventes d'obligations internationales se sont établies à 5,2 G\$ (2,8 G£) pour l'exercice complet, ce qui constitue le plus haut niveau de ventes annuelles depuis la création de l'entreprise.
- Au quatrième trimestre de 2025, la Canada Vie en Allemagne a continué d'améliorer et de développer son offre de produits dans le cadre de son programme de diversification. Grâce à l'apport de ses courtiers partenaires en 2025, l'entreprise procédera au lancement de nouvelles solutions d'assurance et solutions nécessitant peu de capitaux en 2026 afin d'aider ces derniers à répondre aux besoins de leurs clients. La restructuration de l'équipe de direction s'est également achevée au cours du trimestre avec la nomination de cadres dans les secteurs de la distribution et des propositions dont l'objectif sera de développer et de concrétiser les ambitions de la compagnie pour 2026 et les années à venir.

Principales données financières

Bénéfice fondamental et bénéfice net

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹				
Retraite	10 \$	8 \$	35 \$	34 \$
Gestion du patrimoine	66	50	244	184
Garanties collectives	54	60	261	189
Assurance et rentes	91	107	379	393
Bénéfice relatif au surplus	35	35	104	146
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	256 \$	260 \$	1 023 \$	946 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	(128)	79	(414)	(16)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	128 \$	339 \$	609 \$	930 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Le bénéfice fondamental pour le quatrième trimestre de 2025 a diminué de 4 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution du bénéfice fondamental est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une baisse du bénéfice du secteur d'activité Garanties collectives attribuable aux résultats défavorables au chapitre des garanties collectives au Royaume-Uni, contrebalancés en partie par les résultats favorables au chapitre de la mortalité à l'égard des produits collectifs en Irlande;
- une diminution du bénéfice du secteur d'activité Assurance et rentes en raison des résultats moins favorables au chapitre de l'assurance individuelle en Irlande et de la baisse des commissions de montage de prêts hypothécaires rechargeables au Royaume-Uni;

- facteurs contrebalancés en partie par la hausse du bénéfice du secteur d'activité Gestion du patrimoine attribuable à l'augmentation des honoraires découlant de la croissance de l'actif des clients et par l'incidence positive des fluctuations des devises dans tous les secteurs d'activité.

Au quatrième trimestre de 2025, le bénéfice net a diminué de 211 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont diminué de 207 M\$, pour s'établir à un montant négatif de 128 M\$, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'incidence défavorable de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction. Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction pour obtenir de plus amples renseignements;
- l'expérience défavorable sur le marché par rapport aux attentes, comparativement à une incidence favorable pour l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sans risque;
- les incidences négatives de la transformation des activités et autres incidences, principalement en raison de la hausse des coûts de restructuration.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net a diminué de 321 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 609 M\$. Le bénéfice fondamental a augmenté de 77 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1 023 M\$, principalement en raison des facteurs suivants :

- une hausse du bénéfice du secteur d'activité Garanties collectives attribuable aux résultats favorables au Royaume-Uni et en Irlande;
- une hausse du bénéfice du secteur d'activité Gestion du patrimoine attribuable à l'augmentation des honoraires découlant de la croissance de l'actif des clients;
- l'incidence favorable des fluctuations des devises dans tous les secteurs d'activité;
- facteurs contrebalancés en partie par une baisse du bénéfice relatif au surplus découlant des dividendes versés à la société de portefeuille mère et par la diminution des profits liés aux activités de négociation.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 414 M\$, comparativement à un montant négatif de 16 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'incidence plus défavorable de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction. Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction pour obtenir de plus amples renseignements;
- l'expérience défavorable sur le marché par rapport aux attentes, comparativement à une incidence favorable à l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence de la réduction des écarts de crédit au Royaume-Uni et des fluctuations des taux d'intérêt sans risque;
- les incidences négatives de la transformation des activités et autres incidences, principalement en raison de la hausse des coûts de restructuration.

Information financière supplémentaire

	Aux et pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Souscriptions¹				
Garanties collectives (produits assurés) ¹	76 \$	65 \$	333 \$	262 \$
Assurance et rentes	2 194	479	4 578	4 294
Entrées (sorties) d'actifs nettes¹				
Retraite	217 \$	131 \$	1 498 \$	969 \$
Gestion du patrimoine	(338)	1 203	(2 468)	9 006
Assurance et rentes	22	19	82	60
Entrées (sorties) d'actifs nettes¹	(99) \$	1 353 \$	(888) \$	10 035 \$
Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net¹				
Retraite	29 \$	27 \$	118 \$	109 \$
Gestion du patrimoine	162	144	619	543
Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net¹	191 \$	171 \$	737 \$	652 \$
Actif administré²				
Actif géré ou sous services-conseils ²	290 863 \$	256 126 \$		
Actif administré seulement ¹	5 318	4 582		
Total de l'actif des clients²	296 181 \$	260 708 \$		
Total de l'actif administré^{2,3}	355 415 \$	316 739 \$		
Moyenne de l'actif des clients¹				
Moyenne de l'actif des clients – Retraite	37 503 \$	33 230 \$		
Moyenne de l'actif des clients – Gestion du patrimoine	254 148	224 167		
Total de la moyenne de l'actif des clients¹	291 651 \$	257 397 \$		
Marge sur services contractuels				
Assurance et rentes – sans participation	3 866 \$	3 664 \$		
Gestion du patrimoine – fonds distincts	1 487	1 531		
Marge sur services contractuels	5 353 \$	5 195 \$		
Primes en vigueur – Garanties collectives (produits assurés)¹	3 027 \$	2 671 \$		

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

² Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Au 31 décembre 2025, le total de l'actif administré ne tient pas compte de l'actif géré, d'un montant de 23,7 G\$, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (19,1 G\$ au 31 décembre 2024).

Souscriptions

Les souscriptions de l'exploitation européenne pour le quatrième trimestre de 2025 ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- les souscriptions du secteur d'activité Garanties collectives (produits assurés) ont augmenté de 11 M\$, en raison principalement de la hausse des souscriptions de produits collectifs et de produits d'assurance maladie en Irlande;
- les souscriptions du secteur d'activité Assurance et rentes ont augmenté de 1 715 M\$, principalement en raison de la vigueur des souscriptions de produits collectifs de rentes et de la hausse des souscriptions de produits individuels de rentes au Royaume-Uni;
- l'incidence favorable des fluctuations des devises dans tous les secteurs d'activité.

Les souscriptions de l'exploitation européenne pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- les souscriptions du secteur d'activité Garanties collectives (produits assurés) ont augmenté de 71 M\$, en raison principalement des fortes souscriptions de produits d'assurance d'entreprise et de protection du revenu facultative en Irlande;

- les souscriptions du secteur d'activité Assurance et rentes ont augmenté de 284 M\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de produits individuels de rentes et de prêts hypothécaires rechargeables au Royaume-Uni, ainsi que de l'augmentation des souscriptions de produits collectifs de rentes en Irlande, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des souscriptions de produits collectifs de rentes au Royaume-Uni;
- l'incidence favorable des fluctuations des devises dans tous les secteurs d'activité.

Entrées (sorties) d'actifs nettes

Au quatrième trimestre de 2025, les sorties d'actifs nettes se sont élevées à 0,1 G\$, comparativement à des entrées d'actifs nettes de 1,4 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- le transfert, toujours en cours, du bloc d'affaires de Scottish Friendly au Royaume-Uni vers le secteur d'activité Gestion du patrimoine, dans le cadre duquel un montant additionnel de 692 M\$ a été transféré au quatrième trimestre à la suite du transfert initial effectué en juillet 2025, ainsi que les sorties additionnelles liées à un client institutionnel qui a décidé de gérer ces fonds par lui-même à la suite d'une récente acquisition;
- facteurs contrebalancés partiellement par les entrées nettes positives au sein du secteur d'activité Gestion du patrimoine liées aux produits individuels de retraite et d'épargne et au sein du secteur d'activité Retraite liées aux produits de retraite, ainsi que par l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les sorties d'actifs nettes se sont chiffrées à 0,9 G\$, comparativement à des entrées d'actifs nettes de 10,0 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- un retrait par un client institutionnel en Irlande, pour lequel l'incidence liée aux produits a été négligeable;
- le transfert du bloc d'affaires de Scottish Friendly au Royaume-Uni vers le secteur d'activité Gestion du patrimoine.

Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les facteurs suivants :

- les entrées nettes positives au sein du secteur d'activité Gestion du patrimoine liées aux produits individuels de retraite et d'épargne et au sein du secteur d'activité Retraite;
- l'incidence des fluctuations des devises.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Retraite

- En 2026, Irish Life a l'intention de continuer de mettre l'accent sur l'engagement d'entreprise et sur les marchés des produits individuels de retraite, en s'appuyant sur sa position de chef de file dans les solutions de retraite en milieu de travail. La stratégie d'Irish Life consiste à approfondir ses relations avec les employeurs tout en élargissant sa présence auprès des clients individuels, afin de s'assurer qu'Irish Life demeure le fournisseur de choix pour les solutions de retraite dans un contexte en évolution rapide. Le lancement du régime de retraite national à inscription automatique en janvier 2026 favorisera un accroissement de la portée de la compagnie et créera de nouvelles occasions pour soutenir une clientèle élargie.
- Irish Life compte renforcer sa position sur les marchés des entreprises et des particuliers en investissant de façon importante dans des plateformes intégrées de gestion de la clientèle et dans un modèle de distribution multicanal, de sorte que les clients pourront jouir d'un accès facile à des solutions de retraite. La compagnie tirera parti de la transformation numérique, des données et de l'IA pour offrir des expériences personnalisées en matière de retraite et pour réagir de manière proactive à l'évolution de la réglementation et des marchés. La fiducie globale Empower Master Trust d'Irish Life est la plus importante fiducie globale sur le marché irlandais, et son actif géré s'établissait à 16 G\$ (10 G€) au 31 décembre 2025.

Gestion du patrimoine

- En 2026, la division internationale de gestion du patrimoine de Canada Life U.K. cherchera à conserver sa position parmi les chefs de file du marché des placements en obligations internationales à prime unique. La stratégie de distribution des produits de gestion du patrimoine de la compagnie restera axée sur les conseillers en sécurité financière et le maintien des relations avec les partenaires institutionnels. La stratégie à plus long terme consiste à transformer le secteur d'activité Gestion du patrimoine pour le faire passer d'une entreprise axée sur les produits à une entreprise axée sur les clients, et la Canada Vie pourra ainsi soutenir ses clients pendant les moments marquants qui ponctuent leur vie, y compris pendant les phases de constitution et de décaissement du patrimoine.

- En 2026, Irish Life continuera de mettre l'accent sur les occasions de croissance en matière de gestion du patrimoine en Irlande et, pour ce faire, fera croître la marque Unio Wealth Management, fera évoluer ses solutions novatrices d'épargne et de placement pour les particuliers et renforcera les partenariats avec son réseau intermédiaire. Cette ambition est soutenue par le lancement de la plateforme Platform Quarter, une plateforme de courtage de premier plan qui offre un point d'accès numérique simple et unique pour les solutions de placement axées ou non sur l'assurance vie.
- La compagnie occupe une position concurrentielle parmi les fournisseurs de produits d'assurance unitaires assortis de faibles garanties sur le marché indépendant intermédiaire allemand. Les compagnies d'assurance passent encore des produits d'assurance allemands traditionnels assortis de garanties aux produits unitaires assortis de garanties simplifiées offerts par la Canada Vie, ce qui mène à une concurrence accrue. La compagnie a amélioré ses offres continues de produits, de technologies et de services afin de renforcer sa position sur le marché de l'Allemagne. En 2026, en Allemagne, la Canada Vie mettra l'accent sur la croissance et la diversification des produits et des services, sur l'efficacité générée par l'automatisation dans le cadre de partenariats liés aux technologies et à l'intelligence artificielle, et sur l'amélioration par les applications numériques de l'expérience du client et du conseiller indépendant en sécurité financière. Les régimes de retraite professionnels sont un secteur de grande croissance en Allemagne, et la compagnie a l'intention d'utiliser sa marque et ses technologies pour ajouter de la valeur aux secteurs des petites et moyennes entreprises allemandes, où règne une importante insuffisance de la couverture de retraite. La compagnie a réussi à se tailler une place au sein du marché des régimes de retraite en tirant parti de ses compétences en produits unitaires à profit, et, en 2026, elle continuera de rechercher d'autres solutions qui nécessitent moins de capitaux et répondent aux besoins des clients et des conseillers.

Garanties collectives

- En 2026, la division des garanties collectives de Canada Life U.K. se concentrera sur l'amélioration de la prestation de services aux clients grâce au renforcement de la capacité de traitement des demandes de règlement et au développement continu de propositions de services de soutien avantageux. La modernisation des systèmes et des processus favorisera une meilleure expérience client ainsi qu'une croissance soutenue du montant des primes reçues, particulièrement dans le secteur cible des petites et moyennes entreprises privilégié par la compagnie.
- En 2026, Irish Life continuera de renforcer sa position de chef de file au sein du secteur d'activité Garanties collectives, où sa gamme entièrement intégrée de solutions de gestion des risques et d'avantages du personnel permet aux employeurs de fournir des avantages de retraite, de gestion des risques, de santé et de mieux-être par l'entremise d'un seul fournisseur de confiance. Irish Life demeure déterminée à offrir des expériences personnalisées fluides grâce au lancement d'un tableau de bord unifié pour les employeurs qui présente dans une vue globale tous les avantages offerts aux employés. Du point de vue des employés, la plateforme numérique à guichet unique de la compagnie offre aux particuliers une vue consolidée de tous les produits qu'ils détiennent, que ce soit par l'intermédiaire de leur employeur ou de façon indépendante.

Assurance et rentes

- En 2026, Canada Life U.K. et Irish Life se concentreront sur le maintien de leur part du marché des produits de rentes immédiates au détail tout en investissant dans des systèmes de service à la clientèle. La position concurrentielle de Canada Life U.K. à l'égard de ses produits de rentes immédiates au détail devrait être soutenue par le développement de produits de rentes à échéance fixe et de rentes améliorées, ce qui s'est matérialisé au quatrième trimestre de 2025.
- Canada Life U.K. continuera de développer ses offres et ses capacités sur le marché des rentes collectives en 2026, élargissant ainsi son offre à un plus large éventail de marchés. La demande à moyen terme devrait demeurer forte sur ce marché, car les ratios de capitalisation des régimes rendent l'atténuation des risques possible pour une plus grande proportion de régimes que les années précédentes.
- La demande sous-jacente de la clientèle pour les prêts hypothécaires rechargeables de Canada Life U.K. demeure solide, ce qui appuie les attentes relatives à une croissance continue dans l'avenir.
- Irish Life continue de livrer concurrence avec succès sur le marché irlandais de l'assurance, grâce à l'innovation au chapitre des produits, à sa grande portée de distribution et à ses offres de services. Au cours du troisième trimestre de 2025, sa part de marché était de 22 %.
- Irish Life a livré une bonne concurrence en ce qui a trait aux nouvelles occasions en matière de produits collectifs de rentes, et sa part de marché globale s'est établie à 62 %.

- Au sein d'Irish Life, le développement de produits de rentes différées se poursuit conformément aux attentes. Il s'agit d'une gamme importante de produits qui permettra d'accroître la présence de la compagnie sur le marché des rentes collectives, et elle cadre avec ses plans stratégiques et contribue à stabiliser la MSC. En l'absence d'une solution claire en matière de rentes différées, plusieurs fiduciaires ont adopté une attitude attentiste à l'égard des transactions. Les données sur les produits des activités ordinaires se préciseront à compter du quatrième trimestre de 2025 et le marché devrait se développer davantage en 2026, notamment par l'entremise d'une croissance importante du volume des transactions.
- En 2026, en Allemagne, la Canada Vie continuera de développer ses capacités en matière de données et ses capacités numériques accessibles aux clients, et de même que son portail destiné aux clients afin que ces derniers aient plus facilement accès aux renseignements sur leurs régimes. La compagnie poursuivra également le déploiement de l'automatisation à toutes les étapes du parcours client, grâce à l'utilisation de technologies soutenues par l'IA. Par l'intermédiaire de son placement connexe dans un groupeur de courtiers en Allemagne, la compagnie continuera d'explorer d'autres occasions dans ce pays afin d'acquérir des maisons de courtage qui pourraient générer une valeur ajoutée pour les activités existantes.

Solutions de gestion du capital et des risques

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques inclut l'unité Réassurance de Lifeco et une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques tient également compte des résultats des anciennes activités internationales de la compagnie.

Les résultats du secteur Solutions de gestion du capital et des risques de Lifeco sont inclus dans le secteur d'activité Assurance et solutions de gestion des risques.

Assurance et solutions de gestion des risques

Profil	Réassurance vie, réassurance maladie et réassurance de rentes - Assurance temporaire à reconduction annuelle, coassurance, coassurance modifiée et solutions de gestion du capital et des risques Longévité - Swaps de longévité et solutions de gestion du capital Réassurance de prêts hypothécaires et réassurance caution - Excédent de pertes et quote-part Réassurance IARD - Rétrocession relative aux catastrophes et solutions de gestion du capital Réassurance financée - Coassurance de blocs de polices d'assurance vie et de rentes au moyen d'actifs
Part de marché	- Premier fournisseur de réassurance vie collective en importance et 7^e fournisseur de réassurance vie individuelle en importance aux États-Unis selon le volume des affaires en vigueur¹ - Fournisseur de premier plan de solutions de gestion du capital dans les marchés américain et européen - Fournisseur établi de produits de réassurance couvrant le risque de longévité au Royaume-Uni et en Europe - Fournisseur de longue date d'une gamme de produits de réassurance IARD à l'égard de la rétrocession relative aux catastrophes
Distribution	- Courtiers de réassurance indépendants - Placements directs
Concurrence	Sur le marché de la réassurance vie aux États-Unis, les assureurs continuent de voir la réassurance comme un outil important pour la gestion des risques et du capital. Plusieurs concurrents visent dorénavant à accroître leur part de marché, ce qui a contribué à intensifier la concurrence. Néanmoins, selon un sondage sectoriel indépendant bisannuel publié en juillet 2025, la compagnie demeure un des principaux fournisseurs de solutions de gestion du capital et des risques sur le marché américain. La santé financière de la compagnie et son expertise dans le domaine des solutions de gestion du capital représentent toujours un avantage concurrentiel. La réforme Solvabilité II en Europe domine le paysage réglementaire, et l'intérêt pour les solutions de réassurance qui génèrent des avantages continue de croître. La demande de réassurance couvrant le risque de longévité et de réassurance à forte intensité d'actifs demeure solide au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et dans d'autres pays d'Europe continentale. Par conséquent, davantage de réassureurs s'engagent dans le marché européen. Les principaux concurrents de la compagnie comprennent les autres compagnies de réassurance importantes, principalement en Amérique du Nord et en Europe.

¹ Au 31 décembre 2024.

Faits nouveaux en 2025

- Par l'entremise de Canada Life Reinsurance, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques a continué de croître en offrant des solutions sur mesure aux clients tout en diversifiant davantage le portefeuille. En 2025, il a continué d'accorder la priorité aux produits de base offrant des rendements ajustés en fonction du risque supérieurs et un avantage concurrentiel au sein des secteurs américain et européen, tout en accroissant sa présence internationale sur les principaux marchés. En 2025, la compagnie a saisi des occasions sur le marché et a effectué de nombreuses transactions stratégiques, principalement dans le secteur d'activité des solutions de gestion du capital.
- Le 25 juin 2025, la compagnie a annoncé des changements dans sa stratégie d'affaires. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques a cessé d'accepter de nouvelles affaires de réassurance du risque de mortalité pour ses activités d'assurance vie traditionnelle aux États-Unis afin de mettre davantage l'accent sur les principaux marchés des solutions structurées, de la réassurance couvrant le risque de longévité et de la rétrocession relative aux catastrophes.
- La compagnie offre des garanties de protection des biens immobiliers en cas de catastrophe aux compagnies de réassurance et, par conséquent, elle est exposée à d'éventuels sinistres découlant d'événements météorologiques d'envergure et d'autres événements catastrophiques, principalement des ouragans, des vents violents et des tremblements de terre. Au premier trimestre de 2025, la compagnie a constitué une provision pour sinistres estimatifs liés aux feux de forêt en Californie, mais elle ne s'attend pas à ce que des sinistres importants soient causés par d'autres catastrophes survenues en 2025. De plus, au quatrième trimestre de 2025, la compagnie a pu profiter d'une matérialisation favorable des sinistres liée aux provisions pour catastrophes d'exercices antérieurs. La compagnie continue de surveiller les effets potentiels des conflits géopolitiques récents, qui, à l'heure actuelle, ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les résultats financiers.
- La compagnie effectue une sortie progressive d'anciennes activités d'assurance vie internationale.

Principales données financières

Bénéfice fondamental et bénéfice net

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹				
Réassurance	238 \$	214 \$	894 \$	798 \$
Bénéfice relatif au surplus	20	18	71	58
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	258 \$	232 \$	965 \$	856 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	(55)	(29)	(104)	(200)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	203 \$	203 \$	861 \$	656 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Le bénéfice fondamental pour le quatrième trimestre de 2025 a augmenté de 26 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement des éléments suivants :

- une croissance des nouvelles affaires dans les Solutions de gestion du capital;
- des résultats défavorables modestes au chapitre de l'assurance en raison du caractère saisonnier du quatrième trimestre et de l'avantage conféré par le portefeuille diversifié.

Au quatrième trimestre de 2025, le bénéfice net a été comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le quatrième trimestre de 2025, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 55 M\$, comparativement à un montant négatif de 29 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement des facteurs suivants :

- l'incidence négative d'une mesure prise par la direction relativement à un ancien portefeuille international de produits d'assurance;
- l'incidence des taux d'intérêt et des écarts de crédit par rapport aux attentes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net a augmenté de 205 M\$ et le bénéfice fondamental a augmenté de 109 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont représenté un montant négatif de 104 M\$ par rapport à un montant négatif de 200 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des éléments suivants :

- la modification de l'incidence nette de la révision des hypothèses actuarielles;
- l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt et des écarts de crédit par rapport aux attentes.

Information financière supplémentaire

	Aux et pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Résultats annualisés au titre des activités d'assurance par produit				
Solutions de gestion du capital	164 \$	112 \$	556 \$	431 \$
Solutions de gestion des risques (excluant l'assurance IARD)	94	93	372	347
Assurance IARD et autres	21	22	81	83
Total des résultats annualisés au titre des activités d'assurance¹	279 \$	227 \$	1 009 \$	861 \$
Total des actifs au bilan	11 694 \$	11 708 \$		
Marge sur services contractuels				
Réassurance – sans participation	2 430 \$	2 436 \$		
Réassurance – avec participation	1	1		
Marge sur services contractuels	2 431 \$	2 437 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Assurance et solutions de gestion des risques

La demande pour les solutions de gestion du capital aux États-Unis continue de faire naître des occasions additionnelles pour le secteur de la réassurance.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques de la compagnie continue d'aider ses clients ainsi que d'autres sociétés liées à surmonter les défis en matière de capital au moyen de solutions de réassurance novatrices. La demande de solutions de gestion du capital demeure solide et demeurera une priorité en 2026.

À l'échelle internationale, la Canada Vie continue de rechercher des occasions de répondre aux besoins des clients dans de nouvelles régions grâce aux solutions de réassurance de la compagnie, et elle continue de réaliser un certain nombre de transactions génératrices de valeur. L'expansion internationale mesurée demeurera une priorité en 2026.

En 2025, la saison des ouragans dans l'Atlantique a été modérée et, par conséquent, les pertes ont été limitées malgré les feux de forêt survenus en Californie au début de l'exercice. La compagnie prévoit que les prix de rétrocession au titre de la protection des biens immobiliers subiront encore des pressions en 2026 en l'absence d'événements générateurs de pertes importantes. La compagnie continue de mettre l'accent sur le soutien à la clientèle de base et sur la prudence quant au niveau d'engagement.

Exploitation générale

Le secteur Exploitation générale comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la compagnie. Ces éléments comprennent :

- certains frais généraux, certaines tranches du bénéfice relatif au surplus, certaines charges financières et certains impôts connexes qui ne sont pas directement liés aux activités des principales unités d'exploitation de la compagnie;
- les résultats de PanAgora;

- les dividendes provenant des participations dans Franklin Resources, Inc. (Franklin Templeton);
- les résultats du portefeuille de produits d'assurance de l'exploitation américaine, y compris un bloc de polices d'assurance vie conservé, se composant surtout de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance vie rétrocédé et les produits assortis d'une garantie de retrait à vie (GRV).

Principales données financières – Exploitation générale

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	(109) \$	(120) \$	(383) \$	(436) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	(16)	(16)	(27)	(8)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	(125) \$	(136) \$	(410) \$	(444) \$

² Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Au quatrième trimestre de 2025, l'exploitation générale a enregistré une perte nette de 125 M\$, comparativement à une perte nette de 136 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La perte fondamentale s'est établie à 109 M\$, soit une baisse de 11 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par les facteurs suivants :

- le règlement de questions fiscales en suspens liées à des exercices antérieurs;
- facteur contrebalancé en partie par la hausse des charges liées aux services partagés revenant à l'exploitation générale.

Pour le quatrième trimestre de 2025, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 16 M\$, soit un montant comparable à celui enregistré pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- l'expérience défavorable sur le marché;
- facteur pour l'essentiel contrebalancé par les incidences de la transformation des activités à l'exercice précédent, qui ne se sont pas reproduites.

Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'exploitation générale a enregistré une perte nette de 410 M\$, comparativement à une perte nette de 444 M\$ pour l'exercice précédent. La perte fondamentale s'est établie à 383 M\$, soit une baisse de 53 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent qui s'explique principalement par les facteurs suivants :

- le règlement de questions fiscales en suspens et les modifications d'estimations liées à l'impôt d'exercices antérieurs;
- la hausse du bénéfice relatif au surplus;
- facteurs contrebalancés en partie par la hausse du financement par emprunt et des charges liées aux services partagés revenant à l'exploitation générale.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 27 M\$, comparativement à un montant négatif de 8 M\$ pour l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'expérience défavorable sur le marché;
- la révision des hypothèses pour les activités liées au portefeuille de produits d'assurance de l'exploitation américaine;
- facteurs contrebalancés en partie par les reprises de provision du trimestre précédent liées à l'acquisition, en 2003, de la Corporation Financière Canada Vie;
- les incidences de la transformation des activités à l'exercice précédent, qui ne se sont pas reproduites.

Situation financière consolidée

Actif

Total de l'actif

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 902 \$	10 709 \$
Obligations	174 468	167 114
Prêts hypothécaires	36 873	38 879
Actions	21 515	18 826
Immeubles de placement	8 293	8 257
Actif investi	250 051 \$	243 785 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 571	1 193
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	16 850	17 842
Goodwill et immobilisations incorporelles	16 195	16 386
Autres actifs	26 992	26 571
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	551 169	496 386
Total de l'actif	862 828 \$	802 163 \$

Les données présentées dans le tableau ci-dessus représentent les soldes au 31 décembre 2025 par rapport au 31 décembre 2024. L'analyse ci-dessous porte sur les principaux facteurs et les incidences potentielles de ces éléments.

Actif investi

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. La compagnie fait preuve de prudence et conçoit ses politiques de placement de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révisé et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

Répartition de l'actif investi

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	
Au 31 décembre 2025						
Obligations						
Obligations d'État et d'organismes publics	19 062 \$	9 395 \$	15 710 \$	4 238 \$	48 405 \$	20 %
Obligations de sociétés et autres obligations	41 021	61 361	18 130	5 551	126 063	50
Total partiel des obligations	60 083	70 756	33 840	9 789	174 468	70
Prêts hypothécaires	16 892	11 220	7 923	838	36 873	15
Actions	16 996	4 093	378	48	21 515	9
Immeubles de placement	6 478	16	1 799	—	8 293	3
Total partiel des placements de portefeuille	100 449	86 085	43 940	10 675	241 149	97
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 651	3 860	2 855	536	8 902	3
Total de l'actif investi	102 100 \$	89 945 \$	46 795 \$	11 211 \$	250 051 \$	100 %

Au 31 décembre 2024

Obligations						
Obligations d'État et d'organismes publics	20 776 \$	5 021 \$	14 718 \$	4 927 \$	45 442 \$	19 %
Obligations de sociétés et autres obligations	38 460	61 211	16 993	5 008	121 672	50
Total partiel des obligations	59 236	66 232	31 711	9 935	167 114	69
Prêts hypothécaires	16 925	13 819	7 358	777	38 879	16
Actions	14 489	3 712	625	—	18 826	8
Immeubles de placement	6 128	22	2 107	—	8 257	3
Total partiel des placements de portefeuille	96 778	83 785	41 801	10 712	233 076	96
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 484	5 983	2 520	722	10 709	4
Total de l'actif investi	98 262 \$	89 768 \$	44 321 \$	11 434 \$	243 785 \$	100 %

Au 31 décembre 2025, le total de l'actif investi se chiffrait à 250,1 G\$, soit une augmentation de 6,3 G\$ par rapport au 31 décembre 2024. L'augmentation de l'actif investi est principalement attribuable à une augmentation des volumes des obligations au sein des exploitations canadienne, européenne et américaine, à une hausse des justes valeurs des obligations au sein de l'exploitation américaine, et à une augmentation des placements dans des titres de sociétés ouvertes et fermées au sein de l'exploitation canadienne découlant des achats et de l'appréciation des marchés. La répartition de l'actif n'a pas changé de manière importante et continue de s'appuyer fortement sur les obligations et les prêts hypothécaires.

Portefeuille d'obligations

La compagnie a pour politique d'acquérir principalement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Des placements dans des titres de notation inférieure peuvent être effectués tout en respectant l'approche globalement disciplinée et prudente de la stratégie de placement. Au 31 décembre 2025, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 174,5 G\$, soit 70 % de l'actif investi, contre 167,1 G\$, ou 69 % de l'actif investi, au 31 décembre 2024. L'augmentation du portefeuille d'obligations est principalement attribuable à une hausse des volumes des obligations au sein des exploitations canadienne, européenne et américaine, ainsi qu'à une hausse des justes valeurs des obligations au sein de l'exploitation américaine. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 98 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 70 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Les notations des obligations reflètent l'activité des agences de notation d'obligations jusqu'au 31 décembre 2025. La direction continue de surveiller de près l'activité des agences de notation d'obligations ainsi que les conditions générales des marchés.

Qualité des obligations du portefeuille

	Au 31 décembre 2025		Au 31 décembre 2024	
AAA	26 599 \$	15 %	24 462 \$	15 %
AA	32 162	19	32 310	19
A	63 342	36	60 041	36
BBB	49 476	28	47 936	29
BB ou inférieure	2 889	2	2 365	1
Total	174 468 \$	100 %	167 114 \$	100 %

Le tableau suivant présente la valeur comptable des obligations par secteur.

	Au 31 décembre 2025		Au 31 décembre 2024	
Obligations émises ou garanties par :				
Trésor	17 695 \$	10 %	16 159 \$	10 %
Obligations d'État et d'organismes publics	28 839	17	28 029	17
Créances titrisées par des agences	1 871	1	1 254	1
Autres créances titrisées	16 034	9	16 811	10
Services financiers	25 024	14	24 057	15
Communications	4 473	3	4 002	2
Produits de consommation courante	18 964	11	18 403	11
Énergie	8 295	5	7 044	4
Produits industriels	13 053	7	12 452	7
Technologie	5 966	3	5 628	3
Transport	8 172	5	7 498	5
Services publics	26 082	15	25 777	15
Total	174 468 \$	100 %	167 114 \$	100 %

Au 31 décembre 2025, le total des obligations s'élevait à 174,5 G\$, comparativement à 167,1 G\$ au 31 décembre 2024. Cette augmentation est principalement attribuable à une croissance dans les secteurs du trésor, de l'énergie, des services financiers et des obligations d'État et d'organismes publics provenant d'une augmentation des volumes des obligations au sein des exploitations canadienne, européenne et américaine, ainsi que d'une hausse des justes valeurs des obligations au sein de l'exploitation américaine.

Portefeuille de prêts hypothécaires

La compagnie a pour politique d'acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. La majorité des prêts hypothécaires commerciaux détenus au sein de l'exploitation européenne sont comptabilisés au coût amorti et, par conséquent, aucune fluctuation de la juste valeur n'est comptabilisée à l'égard de ces placements. Des prêts hypothécaires rechargeables sont également détenus dans un portefeuille de prêts hypothécaires au sein des exploitations canadienne et européenne et dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Les prêts hypothécaires rechargeables sont des prêts consentis aux personnes qui désirent continuer de vivre dans leur maison, tout en touchant une partie de sa valeur nette réelle sous-jacente. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou déménage dans un établissement de soins de longue durée.

	Au 31 décembre 2025				Au 31 décembre 2024	
Prêts hypothécaires par type de bien	Assurés ¹	Non assurés	Total		Total	
Résidences unifamiliales	156 \$	609 \$	765 \$	2 %	1 225 \$	3 %
Résidences multifamiliales	2 669	6 664	9 333	25	9 568	25
Prêts hypothécaires rechargeables	—	5 664	5 664	16	4 818	12
Biens commerciaux	—	21 111	21 111	57	23 268	60
Total	2 825 \$	34 048 \$	36 873 \$	100 %	38 879 \$	100 %

¹ Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt.

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 36,9 G\$, soit 15 % de l'actif investi, au 31 décembre 2025, comparativement à 38,9 G\$, ou 16 % de l'actif investi, au 31 décembre 2024. Au 31 décembre 2025, le total des prêts assurés s'élevait à 2,8 G\$, soit 8 % du portefeuille de prêts hypothécaires, comparativement à 2,8 G\$, ou 7 %, au 31 décembre 2024.

Prêts hypothécaires commerciaux

	Exploitation canadienne				Solutions de gestion du capital et des risques	Total
	Avec participation	Sans participation	Exploitation américaine	Exploitation européenne		
Au 31 décembre 2025						
Magasins et centres commerciaux	2 905 \$	778 \$	660 \$	1 153 \$	— \$	5 496 \$
Bâtiments industriels	3 093	892	4 267	1 010	72	9 334
Immeubles de bureaux	1 018	356	2 318	1 275	15	4 982
Autres	31	11	592	665	—	1 299
Total	7 047 \$	2 037 \$	7 837 \$	4 103 \$	87 \$	21 111 \$
Au 31 décembre 2024						
Magasins et centres commerciaux	2 969 \$	846 \$	792 \$	1 142 \$	31 \$	5 780 \$
Bâtiments industriels	3 037	950	5 377	982	88	10 434
Immeubles de bureaux	990	384	2 505	1 148	19	5 046
Autres	32	20	1 080	861	15	2 008
Total	7 028 \$	2 200 \$	9 754 \$	4 133 \$	153 \$	23 268 \$

Le portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux s'établissait à 21,1 G\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 23,3 G\$ au 31 décembre 2024. La diminution est principalement attribuable aux prêts hypothécaires arrivés à échéance au sein de l'exploitation américaine, ainsi qu'à la baisse du financement. La compagnie surveille la situation et elle collabore de façon proactive avec les emprunteurs afin de gérer ces expositions. La compagnie a pour politique d'acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux.

Pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les titres de participation désignés comme étant à la JVAERG. La compagnie évalue les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues soit pour les 12 mois à venir pour les actifs financiers productifs de la phase 1, soit pour la durée de vie pour les actifs financiers productifs de la phase 2 et les actifs financiers dépréciés de la phase 3. Se reporter à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document ainsi qu'à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation et la présentation des pertes de crédit attendues. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs assujettis à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ainsi que les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues correspondantes.

Au 31 décembre 2025, le total de la correction de valeur pour pertes de crédit comptabilisé se chiffrait à 25 M\$, comparativement à 33 M\$ au 31 décembre 2024. La diminution du total de la correction de valeur pour pertes de crédit est principalement attribuable à la réévaluation des prêts hypothécaires commerciaux de la phase 2 au Royaume-Uni.

Portefeuille de participations

Le total du portefeuille de participations s'établissait à 29,8 G\$, soit 12 % de l'actif investi, au 31 décembre 2025, comparativement à 27,1 G\$, ou 11 % de l'actif investi, au 31 décembre 2024. Le portefeuille de participations se compose d'actions cotées en bourse, d'actions non cotées en bourse et d'immeubles de placement. La hausse de 1,7 G\$ des actions cotées en bourse et la hausse de 1,0 G\$ des actions non cotées en bourse s'expliquent principalement par les hausses des achats et des valeurs de marché. Les immeubles de placement se sont chiffrés à 8,3 G\$, soit un montant comparable à celui enregistré au 31 décembre 2024.

	Exploitation canadienne				Solutions de gestion du capital et des risques		Total
	Avec participation	Sans participation	Exploitation américaine	Exploitation européenne			
Au 31 décembre 2025							
Portefeuille de participations par type							
Actions cotées en bourse	10 215 \$	2 618 \$	1 412 \$	81 \$	34 \$	14 360 \$	48 %
Actions non cotées en bourse	2 402	1 761	2 681	297	14	7 155	24
Total partiel	12 617	4 379	4 093	378	48	21 515	72
Immeubles de placement	5 629	849	16	1 799	—	8 293	28
Total	18 246 \$	5 228 \$	4 109 \$	2 177 \$	48 \$	29 808 \$	100 %

Au 31 décembre 2024

Portefeuille de participations par type							
Actions cotées en bourse	8 536 \$	2 498 \$	1 309 \$	357 \$	— \$	12 700 \$	47 %
Actions non cotées en bourse	1 977	1 478	2 403	268	—	6 126	23
Total partiel	10 513	3 976	3 712	625	—	18 826	70
Immeubles de placement	5 164	964	22	2 107	—	8 257	30
Total	15 677 \$	4 940 \$	3 734 \$	2 732 \$	— \$	27 083 \$	100 %

Immeubles de placement¹

	Exploitation canadienne				Total	
	Avec participation	Sans participation	Exploitation américaine	Exploitation européenne		
Au 31 décembre 2025						
Bâtiments industriels	2 102 \$	227 \$	— \$	415 \$	2 744 \$	33 %
Immeubles de bureaux	921	186	16	452	1 575	19
Commerces de détail	441	20	—	599	1 060	13
Autres	2 165	416	—	333	2 914	35
Total	5 629 \$	849 \$	16 \$	1 799 \$	8 293 \$	100 %

Au 31 décembre 2024

Bâtiments industriels	2 016 \$	287 \$	— \$	673 \$	2 976 \$	36 %
Immeubles de bureaux	933	164	22	510	1 629	20
Commerces de détail	184	24	—	632	840	10
Autres	2 031	489	—	292	2 812	34
Total	5 164 \$	964 \$	22 \$	2 107 \$	8 257 \$	100 %

¹ Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques ne détient aucun immeuble de placement.

Instruments financiers dérivés

Au cours du quatrième trimestre de 2025, aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les transactions sur dérivés de la compagnie sont habituellement régies par la convention-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (l'ISDA), qui prévoit un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des crédettes de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la compagnie, la convention-cadre de l'ISDA pourrait comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

- Au 31 décembre 2025, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 1,4 G\$ (1,7 G\$ au 31 décembre 2024), et un montant de 2,5 G\$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (2,1 G\$ au 31 décembre 2024).
 - Les garanties reçues à l'égard des actifs dérivés ont diminué en 2025, principalement en raison de l'incidence du raffermissement de l'euro et de la livre sterling par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs d'euros ou de livres sterling et receveurs de dollars américains.
 - Les garanties données à l'égard des actifs dérivés ont augmenté en 2025, principalement en raison du raffermissement de l'euro et de la livre sterling par rapport au yen japonais sur les swaps de devises payeurs d'euros ou de livres sterling et receveurs de yens japonais.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 7,7 G\$ par rapport au 31 décembre 2024, pour se chiffrer à 70,8 G\$, principalement en raison de l'augmentation du volume des activités de couverture courantes.
- L'exposition de la compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a diminué pour s'établir à 1,9 G\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 2,4 G\$ au 31 décembre 2024. La diminution découle principalement du raffermissement de l'euro et de la livre sterling par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs d'euros et de livres sterling et receveurs de dollars américains.
 - Aucune modification n'a été apportée aux notations des contreparties aux dérivés au cours du quatrième trimestre de 2025 et toutes les contreparties étaient assorties de notations de grande qualité au 31 décembre 2025.

Goodwill et immobilisations incorporelles

	Aux 31 décembre	
	2025	2024
Goodwill	11 283 \$	11 428 \$
Immobilisations incorporelles à durée indéterminée	1 429	1 414
Immobilisations incorporelles à durée déterminée	3 483	3 544
Total	16 195 \$	16 386 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles de la compagnie ont principalement trait aux acquisitions réalisées par la compagnie. Le goodwill et les immobilisations incorporelles se sont chiffrés à 16,2 G\$ au 31 décembre 2025, en baisse de 0,2 G\$ par rapport au 31 décembre 2024. La diminution est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la diminution de 0,1 G\$ du goodwill;
- la diminution de 0,1 G\$ des immobilisations incorporelles à durée déterminée.

Au cours du quatrième trimestre de 2025, la compagnie a soumis le goodwill et les immobilisations incorporelles au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2025. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) pour le goodwill et des UGT pour les immobilisations incorporelles était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation. La valeur recouvrable se fonde sur la juste valeur diminuée du coût de sortie.

Se reporter à la note 9 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025 pour obtenir plus de détails sur son goodwill et ses immobilisations incorporelles. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

Autres actifs du fonds général

	Aux 31 décembre	
	2025	2024
Autres actifs	15 190 \$	15 265 \$
Débiteurs et intérêts à recevoir	6 029	5 402
Actifs d'impôt différé	2 285	2 066
Instruments financiers dérivés	1 863	2 431
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	829	789
Immobilisations corporelles	395	346
Impôt exigible	401	272
Total	26 992 \$	26 571 \$

Le total des autres actifs du fonds général se chiffrait à 27,0 G\$ au 31 décembre 2025, une hausse de 0,4 G\$ par rapport au 31 décembre 2024. Cette augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une hausse de 0,6 G\$ des débiteurs et intérêts à recevoir;
- une hausse de 0,2 G\$ des actifs d'impôt différé;
- une hausse de 0,1 G\$ de l'impôt exigible;
- facteurs contrebalancés en partie par une diminution de 0,6 G\$ des instruments financiers dérivés et une baisse de 0,1 G\$ des autres actifs.

Les autres actifs comprennent plusieurs éléments, dont les charges payées d'avance et les débiteurs. Se reporter à la note 11 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025 pour obtenir le détail des autres actifs.

Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	Aux 31 décembre	
	2025	2024
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	176 933 \$	154 439 \$
Fonds communs de placement	262 239	232 073
Obligations	76 080	74 444
Immeubles de placement	11 050	11 317
Trésorerie et autres	16 017	15 948
Prêts hypothécaires	2 142	2 083
Total partiel	544 461 \$	490 304 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	6 708	6 082
Total	551 169 \$	496 386 \$

Les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, qui sont évalués à la juste valeur, avaient augmenté de 54,8 G\$ au 31 décembre 2025 par rapport au 31 décembre 2024, pour s'établir à 551,2 G\$. L'augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 52,4 G\$ liés aux profits nets en capital latents sur les placements;
- les dépôts nets de 1,9 G\$;
- la hausse de 0,6 G\$ de la participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement.

Passif

Total du passif	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Passifs au titre des contrats d'assurance	161 644 \$	155 683 \$
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	919	795
Passifs au titre des contrats d'investissement	89 042	90 157
Autres passifs du fonds général	27 051	26 488
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	70 418	66 343
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	480 751	430 043
Total	829 825 \$	769 509 \$

Le total du passif a augmenté de 60,3 G\$ par rapport au 31 décembre 2024, passant ainsi à 829,8 G\$ au 31 décembre 2025.

- Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 54,8 G\$. Cette augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :
 - l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 52,4 G\$ liés aux profits nets en capital latents sur les placements;
 - des dépôts nets de 1,9 G\$.
- Les passifs au titre des contrats d'assurance ont augmenté de 6,0 G\$. L'augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :
 - l'incidence des fluctuations des marchés et des fluctuations des devises;
 - facteur contrebalancé en partie par les variations normales des affaires.
- Les autres passifs du fonds général ont augmenté de 0,6 G\$. Se reporter à la rubrique sur les autres passifs du fonds général du présent document pour de plus amples renseignements.
- Les passifs au titre des contrats d'investissement ont diminué de 1,1 G\$. La diminution est principalement attribuable aux facteurs suivants :
 - l'incidence des fluctuations des devises et les variations normales des affaires;
 - facteur contrebalancé en partie par les fluctuations des marchés.

Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

Actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance

	Sans participation					Total
	Compte de participation	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	
Au 31 décembre 2025						
Obligations	33 740 \$	23 072 \$	346 \$	29 177 \$	5 354 \$	91 689 \$
Prêts hypothécaires	12 860	3 533	7	7 923	811	25 134
Actions	12 933	3 422	—	126	47	16 528
Immeubles de placement	5 630	573	—	1 658	—	7 861
Autres actifs ¹	1 684	—	12 246	6 502	—	20 432
Total	66 847 \$	30 600 \$	12 599 \$	45 386 \$	6 212 \$	161 644 \$
Au 31 décembre 2024²						
Obligations	32 435 \$	23 553 \$	387 \$	27 227 \$	6 057 \$	89 659 \$
Prêts hypothécaires	12 851	3 727	8	7 359	751	24 696
Actions	10 798	3 206	—	396	—	14 400
Immeubles de placement	5 167	742	—	1 909	—	7 818
Autres actifs ¹	827	81	13 149	5 053	—	19 110
Total	62 078 \$	31 309 \$	13 544 \$	41 944 \$	6 808 \$	155 683 \$

¹ Les autres actifs comprennent les actifs au titre des cessions en réassurance, les primes en voie de recouvrement, les intérêts à payer et les intérêts courus, les autres sommes à recevoir sur les placements, les coûts d'acquisition différés, les débiteurs, l'impôt exigible et les charges payées d'avance. Les actifs au titre des cessions en réassurance comprennent les actifs comptabilisés dans le cadre de la convention de réassurance à caractère indemnitaire conclue avec Protective Life Insurance Company (Protective Life).

² Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Les flux de trésorerie de l'actif et du passif sont appariés, dans des limites établies, afin de réduire les répercussions financières des fluctuations des taux d'intérêt et d'atténuer les variations de la situation financière de la compagnie attribuables à la volatilité des taux d'intérêt.

Passifs et actifs au titre des contrats d'assurance

Passifs et actifs au titre des contrats d'assurance¹

	Contrats d'assurance qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP				Contrats évalués au moyen de la MRP	Total des passifs au titre des contrats d'assurance, montant net
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total		
Au 31 décembre 2025						
Exploitation américaine	19 586 \$	138 \$	196 \$	19 920 \$	2 \$	19 922 \$
Exploitation canadienne	111 655	1 726	5 551	118 932	9 602	128 534
Exploitation européenne	49 412	998	5 353	55 763	3 815	59 578
Solutions de gestion du capital et des risques	2 120	1 914	2 430	6 464	62	6 526
Total	182 773 \$	4 776 \$	13 530 \$	201 079 \$	13 481 \$	214 560 \$
Au 31 décembre 2024						
Exploitation américaine	19 955 \$	139 \$	262 \$	20 356 \$	2 \$	20 358 \$
Exploitation canadienne	104 920	1 826	5 474	112 220	9 556	121 776
Exploitation européenne	44 401	1 016	5 195	50 612	3 709	54 321
Solutions de gestion du capital et des risques	2 657	2 006	2 437	7 100	231	7 331
Total	171 933 \$	4 987 \$	13 368 \$	190 288 \$	13 498 \$	203 786 \$

¹ Les passifs et actifs au titre des contrats d'assurance présentés dans le tableau ci-dessus incluent également les contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et les actifs et passifs au titre des contrats de réassurance détenus.

Au 31 décembre 2025, le total du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance s'élevait à 214,6 G\$, en hausse de 10,8 G\$ par rapport au 31 décembre 2024. L'augmentation du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance est principalement attribuable à l'incidence des fluctuations du marché et des devises, facteur contrebalancé en partie par les variations normales des affaires.

Marge sur services contractuels

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats. Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie découlant des contrats à cette date constitue une entrée de trésorerie nette, le groupe est classé comme étant non déficitaire. Dans le cas des contrats non déficitaires, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée de trésorerie nette, ce qui n'entraîne pas de produits ou de charges à la comptabilisation initiale.

Si le total de la valeur actualisée correspond à une sortie de trésorerie nette, le groupe de contrats d'assurance est déficitaire. Dans ce cas, la sortie de trésorerie nette est comptabilisée à titre de perte au cours de la période considérée. Un élément de perte est créé pour représenter toute perte comptabilisée au cours de la période considérée, laquelle détermine les montants qui sont par la suite comptabilisés dans les périodes futures à titre de reprises sur les groupes déficitaires.

Continuité de la MSC¹

	Sans participation (excluant les fonds distincts)					Fonds distincts	Avec participation	Total
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total			
MSC au début de la période (31 décembre 2024)	55 \$	690 \$	3 664 \$	2 436 \$	6 845 \$	3 268 \$	3 255 \$	13 368 \$
Incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance	—	40	267	100	407	126	109	642
Fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés	2	18	91	65	176	121	192	489
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(8)	(67)	(326)	(269)	(670)	(407)	(155)	(1 232)
Profits/pertes liés à l'expérience	6	(7)	23	7	29	—	(50)	(21)
Fluctuations internes de la MSC	— \$	(16) \$	55 \$	(97) \$	(58) \$	(160) \$	96 \$	(122) \$
Incidence des marchés	—	—	—	—	—	67	188	255
Incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction	8	(161)	(18)	21	(150)	(120)	(41)	(311)
Incidence du change	(3)	—	165	70	232	120	(12)	340
Total des fluctuations de la MSC	5 \$	(177) \$	202 \$	(6) \$	24 \$	(93) \$	231 \$	162 \$
MSC à la fin de la période (31 décembre 2025)	60 \$	513 \$	3 866 \$	2 430 \$	6 869 \$	3 175 \$	3 486 \$	13 530 \$

¹ La MSC présentée dans le tableau ci-dessus est présentée déduction faite des contrats de réassurance détenus et inclut la MSC attribuée aux actifs au titre des contrats d'assurance et aux passifs au titre des contrats d'assurance.

Au 31 décembre 2025, le total de la MSC pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts, s'établissait à 6,9 G\$, soit une hausse de 24 M\$ par rapport au 31 décembre 2024. L'augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- l'incidence du change de 232 M\$;
- contrebalancée en partie par la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction d'un montant négatif de 150 M\$ ainsi que par les fluctuations internes de la MSC d'un montant négatif de 58 M\$.

Au 31 décembre 2025, le total de la MSC s'établissait à 13,5 G\$, soit une augmentation de 162 M\$ par rapport au 31 décembre 2024. L'augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- l'incidence du change de 340 M\$ et l'incidence des marchés de 255 M\$;
- facteurs contrebalancés en partie par la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction d'un montant négatif de 311 M\$ ainsi que par les fluctuations internes de la MSC d'un montant négatif de 122 M\$.

Pour plus de détails sur la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction pour les produits sans participation, se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document.

Autres passifs du fonds général

	Aux 31 décembre	
	2025	2024
Débetures et autres instruments d'emprunt	8 792 \$	9 469 \$
Autres passifs	10 431	10 230
Créditeurs	3 981	3 524
Passifs d'impôt différé	937	834
Instruments financiers dérivés	2 412	2 137
Impôt exigible	498	294
Total	27 051 \$	26 488 \$

Le total des autres passifs du fonds général se chiffrait à 27,1 G\$ au 31 décembre 2025, une hausse de 0,6 G\$ par rapport au 31 décembre 2024. Cette augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une hausse de 0,5 G\$ des créditeurs;
- une hausse de 0,3 G\$ des instruments financiers dérivés;
- une hausse de 0,2 G\$ de l'impôt exigible;
- une hausse de 0,2 G\$ des autres passifs;
- une hausse de 0,1 G\$ des passifs d'impôt différé;
- facteurs contrebalancés en partie par une baisse de 0,7 G\$ des débentures et autres instruments d'emprunt.

Les autres passifs, qui s'établissent à 10,4 G\$, comprennent les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les obligations locatives, les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires, les passifs relatifs aux titres garantis par des prêts et d'autres soldes de passifs. Se reporter à la note 20 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025 pour la ventilation du solde des autres passifs et à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025 pour le détail des débentures et autres instruments de créance.

Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

Au Canada, la compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Canada Vie. Ces produits procurent des prestations minimales garanties au décès ainsi que des prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, la compagnie détient les éléments suivants présentés au sein de l'exploitation générale : un éventail de blocs ouverts et de blocs fermés de produits collectifs de rentes variables assortis d'une garantie de retrait minimum (GRM), ainsi qu'un bloc fermé de produits collectifs autonomes assortis de prestations minimales garanties au décès qui prennent essentiellement la forme de primes au décès. Le portefeuille de produits assortis d'une GRM a été réassuré par un tiers.

En Europe, la compagnie offre des produits unitaires à profit en Allemagne et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement en Irlande. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent des taux d'intérêt crédités minimaux et le regroupement des fonds des titulaires de polices.

Les produits assortis d'une GRM offerts par la compagnie aux États-Unis et en Allemagne et, auparavant, au Canada et en Irlande fournissent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. Ce revenu minimal peut augmenter en fonction de la croissance de la valeur de marché des fonds des titulaires de polices. Lorsque la valeur de marché des fonds des titulaires de polices ne suffit finalement pas à répondre aux exigences des garanties souscrites par le titulaire de police, la compagnie est tenue de suppléer à l'insuffisance.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques détient des produits de prestations minimales garanties de revenu d'autres compagnies d'assurance vie et de réassurance américaines qu'il a réassurés.

Ces produits sont liés à des flux de trésorerie dont l'ampleur et l'échéancier sont incertains et dépendent du rendement des titres de participation et du marché des titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, des marchés des devises, de la volatilité sur le marché, du comportement des titulaires de polices ainsi que de la longévité de ceux-ci.

La compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer une partie des risques de marché et de taux d'intérêt liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une GRM. Ce programme se fonde sur une méthode permettant de quantifier la valeur de l'option intégrée et sa sensibilité aux fluctuations des marchés boursiers, des marchés des devises et des taux d'intérêt. Des instruments dérivés sur indices, sur devises et sur taux sont utilisés en vue d'atténuer les variations de la valeur de l'option intégrée découlant de la fluctuation des marchés boursiers, des marchés des devises et des marchés des taux d'intérêt, respectivement. Le programme de couverture, par sa nature, exige un suivi et un rééquilibrage constants en vue d'éviter les positions de couverture excédentaires ou insuffisantes. Les périodes de volatilité accrue sur le marché accroissent la fréquence de rééquilibrage de la couverture.

De par leur nature, les produits assortis d'une GRM comportent certains risques qui ne peuvent être couverts, ou ne peuvent être couverts de façon rentable. Ces risques comprennent le comportement des titulaires de polices, la longévité de ces derniers, le risque de corrélation et la volatilité du marché. Par conséquent, le programme de couverture n'atténuera pas tous les risques que court la compagnie à l'égard des produits assortis d'une GRM, et pourrait exposer la compagnie à des risques additionnels, y compris le risque opérationnel lié au recours à des modèles complexes et le risque de crédit lié à la contrepartie attribuable à l'utilisation d'instruments dérivés.

D'autres processus de gestion des risques sont en place et visent à restreindre de façon appropriée l'exposition de la compagnie aux risques qu'elle ne couvre pas, ou qui sont autrement inhérents à son programme de couverture. En particulier, le produit assorti d'une GRM a été conçu précisément en vue de restreindre l'antisélection des titulaires de polices, et la gamme de fonds de placement offerts aux titulaires de polices a été établie en vue de réduire au minimum le risque de corrélation sous-jacent.

Certains produits assortis d'une GRM de la compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2025, le montant des produits assortis d'une GRM en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 7 084 M\$ (7 538 M\$ au 31 décembre 2024).

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

	Insuffisance des placements par type de prestations				
	Valeur de marché	Revenu	Échéance	Décès	Total ¹
31 décembre 2025					
Exploitation canadienne	38 431 \$	1 \$	3 \$	9 \$	9 \$
Exploitation américaine	22 053	—	—	4	4
Exploitation européenne	14 371	2	—	1 261	1 261
Solutions de gestion du capital et des risques ²	640	90	—	—	90
Total	75 495 \$	93 \$	3 \$	1 274 \$	1 364 \$

¹ Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 31 décembre 2025 pour chaque police.

² L'exposition du secteur Solutions de gestion du capital et des risques est liée au marché américain.

L'insuffisance des placements au 31 décembre 2025 a augmenté de 78 M\$ par rapport au 31 décembre 2024, pour s'établir à 1 364 M\$, principalement en raison des nouvelles affaires au sein de l'exploitation européenne, facteur contrebalancé en partie par l'augmentation des valeurs de marché et par la réassurance du portefeuille de produits assortis d'une GRM au sein de l'exploitation américaine. L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment précis, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 décembre 2025, et ne tient pas compte de l'incidence du programme de couverture de la compagnie. Le coût réel pour la compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 6 M\$ en 2025 (4 M\$ en 2024), la majeure partie de ces sinistres étant issue d'un ancien bloc d'affaires du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Structure du capital de Lifeco

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la compagnie.

Débetures et autres instruments d'emprunt

Au 31 décembre 2025, les débetures et autres instruments d'emprunt ont diminué de 677 M\$ par rapport au 31 décembre 2024, pour se chiffrer à 8 792 M\$.

Le 12 août 2025, Great-West Lifeco U.S. Finance 2020, LP, une filiale de la compagnie, a remboursé le montant en capital de ses billets de premier rang à 0,904 % arrivés à échéance de 500 M\$ US, ainsi que les intérêts courus.

Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025 pour obtenir plus de détails sur les débetures et autres instruments d'emprunt de la compagnie.

Titres de fiducies de capital

Au 31 décembre 2025, les titres de la Fiducie de capital Canada-Vie de série B (les CLiCS de série B) en circulation représentaient un montant en capital de 150 M\$. L'actif investi de la compagnie au 31 décembre 2025 comprenait des CLiCS de série B dont la juste valeur se chiffrait à 44 M\$ et la valeur du capital s'établissait à 37 M\$ (juste valeur de 44 M\$ au 31 décembre 2024).

Chaque CLiCS de série B confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 37,645 \$ en trésorerie par CLiCS de série B, ce qui représente un rendement annuel de 7,529 %, payable à même les fonds distribuables de la Fiducie de capital Canada-Vie (FCCV). Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps, et les CLiCS de série B sont remboursables par anticipation à la valeur nominale le 30 juin 2032.

Actions

Au 31 décembre 2025, le capital social en circulation se chiffrait à 10,4 G\$, dont 6,0 G\$ d'actions ordinaires, 2,9 G\$ d'actions privilégiées et 1,5 G\$ de billets avec remboursement de capital à recours limité (les billets RCRL de série 1). Les actions privilégiées comprenaient 2 670 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et 250 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans.

Actions ordinaires

Au 31 décembre 2025, 906 331 875 actions ordinaires de la compagnie d'une valeur attribuée de 5,98 G\$ étaient en circulation, comparativement à 932 107 643 actions ordinaires d'une valeur attribuée de 6,07 G\$ au 31 décembre 2024.

Le 2 janvier 2025, la compagnie a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 6 janvier 2025 et s'est terminée le 5 janvier 2026. Le 3 septembre 2025, la compagnie a annoncé une modification à son offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025 afin d'augmenter à 40 000 000 le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être rachetées. De plus, la Bourse de Toronto a approuvé une modification qui permet à la compagnie de racheter ses actions auprès de la Corporation Financière Power et de certaines de ses filiales en propriété exclusive (collectivement, la CFP) dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, afin que la CFP conserve approximativement sa participation proportionnelle dans la compagnie. Les modifications apportées à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités sont entrées en vigueur le 5 septembre 2025.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la compagnie a racheté et annulé environ 28,4 millions d'actions ordinaires en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025 au coût moyen de 57,15 \$ par action (2,7 millions d'actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat au coût moyen de 42,32 \$ par action pour l'exercice clos le 31 décembre 2024).

Le 2 janvier 2026, la compagnie a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 6 janvier 2026 et se terminera le 5 janvier 2027. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités renouvelée permet toujours à la compagnie de racheter ses actions auprès de la CFP afin que celle-ci conserve approximativement sa participation proportionnelle dans la compagnie.

Actions privilégiées

Au 31 décembre 2025, la compagnie avait en circulation 12 séries d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe et une série d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans dont la valeur attribuée globale s'établissait à 2 670 M\$ et à 250 M\$, respectivement.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang en circulation sont présentées dans les tableaux suivants :

Great-West Lifeco Inc.							
	Série G	Série H	Série I	Série L	Série M	Série N	
Type	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	Taux rajusté tous les cinq ans	
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	
Date de l'émission	14 septembre 2004	12 août 2005	12 avril 2006	2 octobre 2009	4 mars 2010	31 décembre 2025	
Actions en circulation	12 000 000	12 000 000	12 000 000	6 800 000	6 000 000	10 000 000	
Montant en cours (valeur nominale)	300 000 000 \$	300 000 000 \$	300 000 000 \$	170 000 000 \$	150 000 000 \$	250 000 000 \$	
Rendement	5,20 %	4,85 %	4,50 %	5,65 %	5,80 %	4,09 %	
Première date de rachat par l'émetteur	31 décembre 2009	30 septembre 2010	30 juin 2011	31 décembre 2014	31 mars 2015	31 décembre 2030	
	Série P	Série Q	Série R	Série S	Série T	Série Y	Série Z
Type	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	22 février 2012	6 juillet 2012	11 octobre 2012	22 mai 2014	18 mai 2017	16 août 2021	24 septembre 2025
Actions en circulation	10 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Montant en cours (valeur nominale)	250 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$
Rendement	5,40 %	5,15 %	4,80 %	5,25 %	5,15 %	4,50 %	5,70 %
Première date de rachat par l'émetteur	31 mars 2017	30 septembre 2017	31 décembre 2017	30 juin 2019	30 juin 2022	31 décembre 2026	30 septembre 2030

Les modalités des actions privilégiées de premier rang ne permettent pas au porteur de les convertir en actions ordinaires de la compagnie ou autrement d'obliger leur rachat par la compagnie. Les actions privilégiées émises par la compagnie sont communément appelées « actions privilégiées perpétuelles » et constituent une forme de financement qui n'est pas assorti d'une échéance fixe.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle de la compagnie incluent le surplus attribuable au compte de participation de filiales et les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales. Se reporter à la note 21 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025 pour obtenir plus de détails.

		Aux 31 décembre	
		2025	2024
Surplus attribuable au compte de participation de filiales :			
Canada Vie	3 082 \$	3 043 \$	
Empower	(3)	(2)	
Total	3 079 \$	3 041 \$	
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales			
	67 \$	72 \$	
Total	3 146 \$	3 113 \$	

Au 31 décembre 2025, la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle s'élevait à 3 146 M\$, en hausse de 33 M\$ par rapport au 31 décembre 2024. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net attribuable au compte de participation avant les participations des titulaires de polices s'est chiffré à 2 147 M\$ alors que les participations des titulaires de polices se sont établies à 2 106 M\$.

Liquidités et gestion du capital

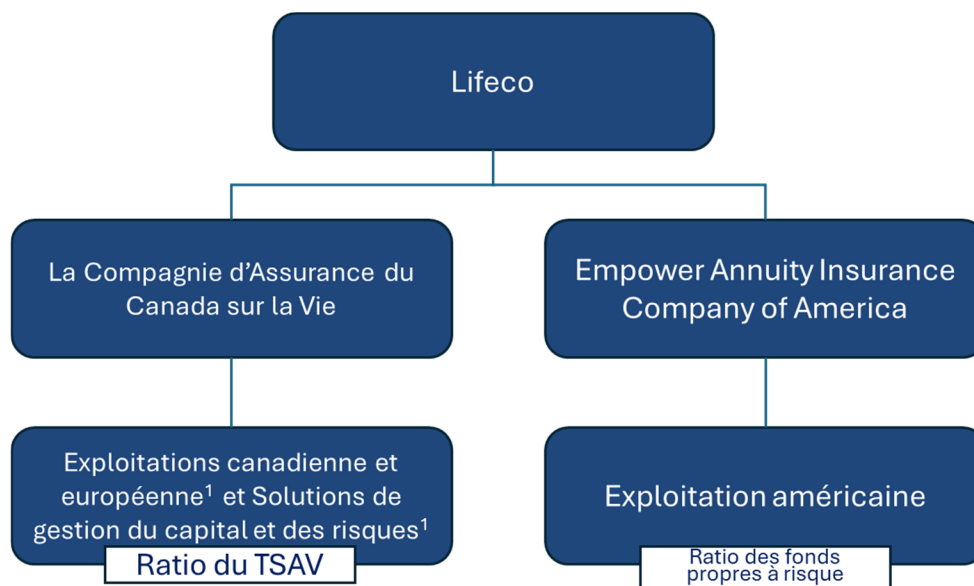
Gestion et suffisance du capital

Le conseil d'administration (le conseil) examine et approuve le plan de capital annuel ainsi que les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan. Le plan de capital est conçu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la compagnie, en tenant compte de la stratégie, du profil de risques et des plans d'affaires de celle-ci. La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. En plus d'effectuer des opérations sur capitaux propres, la compagnie utilise et fournit des produits de réassurance traditionnels et structurés aux fins de la gestion des risques et du capital.

Concernant la société de portefeuille, la compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques. La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. Les décisions de capitalisation de la compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie.

Au 31 décembre 2025, chacune des filiales de la compagnie était bien capitalisée et se conformait aux exigences de capital réglementaire appropriées par territoire.

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, la filiale de Lifeco, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, et ses filiales présentent le capital réglementaire sur une base consolidée, conformément au Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) du BSIF, comme il est décrit ci-dessous. Les filiales de Lifeco aux États-Unis présentent le ratio des fonds propres à risque, comme il est décrit ci-dessous.



¹ Les entités établies en Europe présentent également séparément le capital réglementaire sur la base de Solvabilité II/Royaume-Uni (voir ci-dessous).

I. Ratio du TSAV

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le TSAV. Le ratio du TSAV au 31 décembre 2025 est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie de 2025 du BSIF.

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son capital requis. Le capital requis est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et assurer la continuité des affaires existantes. Les lignes directrices du TSAV font appel à une méthode fondée sur le risque pour mesurer les risques propres à une compagnie d'assurance vie et pour regrouper les résultats dans le but de calculer le montant des exigences de capital de la compagnie d'assurance vie.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie exerce ses activités selon un ratio bien au-dessus de ces ratios de surveillance.

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

Ratio du TSAV

	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Capital de première catégorie	21 061 \$	20 142 \$
Capital de deuxième catégorie	7 667	5 253
Total du capital disponible	28 728	25 395
Provision d'excédent et dépôts admissibles	5 155	5 130
Total des ressources en capital	33 883 \$	30 525 \$
Capital requis	26 541 \$	23 516 \$
Marge sur le capital¹	7 342	7 009
Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %)²	128 %	130 %

¹ Marge sur le capital = total des ressources en capital moins le capital requis.

² Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis).

Le ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie au 31 décembre 2025 était de 128 %. Le ratio du TSAV ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 2,1 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille, au 31 décembre 2025 (2,2 G\$ au 31 décembre 2024).

Le ratio du TSAV a diminué de 2 points, passant ainsi de 130 % au 31 décembre 2024 à 128 % au 31 décembre 2025 en raison des facteurs suivants :

- la croissance des activités et l'incidence du bénéfice diminué des dividendes;
- facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de la transition sur la présentation de l'information selon les lignes directrices du TSAV pour 2025, dans sa version modifiée pour tenir compte des fonds distincts assortis de garanties.

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie présente ses informations en fonction des exigences de capital révisées relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts que le BSIF a introduites dans sa ligne directrice sur le TSAV pour 2025, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Le 3 juillet 2025, le BSIF a annoncé des exigences réduites en matière de capital pour les titres de créance qui servent à financer des infrastructures admissibles et pour les titres de capitaux propres dans des entités d'infrastructure admissibles de compagnies d'assurance vie sous réglementation fédérale. La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie présente maintenant ses informations en tenant compte des exigences réduites en matière de capital pour les titres de créance non notés qui servent à financer des infrastructures et qui sont émis par des entités d'infrastructure admissibles situées au Canada, et pour les titres de capitaux propres dans des entités d'infrastructure considérées comme des entités d'infrastructure admissibles situées au Canada selon les critères établis.

Solvabilité II/Royaume-Uni

En outre, les filiales de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie établies en Europe ont des politiques locales en matière de solvabilité (Solvabilité II/Royaume-Uni). Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, toutes les entités réglementées en Europe répondaient aux exigences de capital et de solvabilité prescrites en vertu de Solvabilité II/Royaume-Uni.

II. Ratio des fonds propres à risque

Aux États-Unis, la National Association of Insurance Commissioners (NAIC) a établi le ratio des fonds propres à risque comme norme de mesure de suffisance du capital. Empower, la société en exploitation américaine de Lifeco, présente ce ratio aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance une fois par année. Le ratio des fonds propres à risque est présenté à titre informatif uniquement, et il ne vise pas à servir de moyen de classer les assureurs de façon générale ni à toute autre fin. Selon une estimation au 31 décembre 2025, le ratio se situait au-dessus de 450 %.

III. Ratio de levier financier

Le ratio de levier financier sert à mesurer la santé financière, la solvabilité et l'adéquation du capital de la compagnie, et son calcul correspond au total de la dette, des titres hybrides et des actions privilégiées divisé par le total du capital investi consolidé.

Le tableau qui suit présente un sommaire du ratio de levier financier de la compagnie.

	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Levier financier		
Dette à court terme	273 \$	144 \$
Dette à long terme (y compris l'emprunt bancaire à terme)	8 265	9 070
Déventures subordonnées	100	100
Titres de fiducies de capital	154	155
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	1 500
Actions privilégiées perpétuelles	2 920	2 720
Total du levier financier	13 212 \$	13 689 \$
Actions		
Actions ordinaires	5 983 \$	6 071 \$
Surplus	17 712	17 474
Surplus attribuable aux titulaires de polices avec participation	3 079	3 041
Cumul des autres éléments de bénéfice global	1 742	1 776
Participation minoritaire	67	72
Total des capitaux propres	28 583 \$	28 434 \$
Total du capital	41 795 \$	42 123 \$
MSC (sans participation, excluant les fonds distincts) (après impôt)²	6 083 \$	6 055 \$
Ratio de levier financier¹	28 %	29 %

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² La MSC après impôt reflète l'imposition au taux prévu par la loi pertinent, sous réserve d'un taux minimal de 15 %, le cas échéant.

Au 31 décembre 2025, le ratio de levier financier de la compagnie était de 28 %, comparativement à 29 % à la fin de 2024. Cette diminution est principalement attribuable au remboursement des billets de premier rang de 500 M\$ US au cours du troisième trimestre de 2025, à la croissance des capitaux propres découlant des bénéfices non distribués, ainsi qu'à l'incidence des fluctuations des devises et à la croissance de la MSC pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts.

Liquidités

	Au 31 décembre 2025			Au 31 décembre 2024		
	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme						
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	8 902 \$	258 \$	8 644 \$	10 709 \$	339 \$	10 370 \$
Obligations à court terme ²	7 931	272	7 659	5 429	348	5 081
Total partiel	16 833 \$	530 \$	16 303 \$	16 138 \$	687 \$	15 451 \$
Autres actifs et titres négociables						
Obligations d'État ²	41 953 \$	10 141 \$	31 812 \$	40 928 \$	11 293 \$	29 635 \$
Obligations de sociétés ²	124 584	62 531	62 053	120 757	59 688	61 069
Actions ¹	21 515	7 172	14 343	18 826	6 126	12 700
Prêts hypothécaires ¹	36 873	34 048	2 825	38 879	36 089	2 790
Total partiel	224 925 \$	113 892 \$	111 033 \$	219 390 \$	113 196 \$	106 194 \$
Actifs liquides nets	241 758 \$	114 422 \$	127 336 \$	235 528 \$	113 883 \$	121 645 \$

¹ Pour connaître les montants figurant au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés annuels de la compagnie aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024.

² Au 31 décembre 2025, le total des obligations à court terme, des obligations d'État et des obligations de sociétés s'élevait à 174,5 G\$ (167,1 G\$ au 31 décembre 2024). Pour connaître les montants des obligations figurant au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025.

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant des actifs liquides qui peuvent être convertis en trésorerie dans un délai inférieur à 12 mois afin de régler les obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance. Lifeco détient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme directement et par l'intermédiaire de ses filiales consolidées. Au 31 décembre 2025, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient des actifs liquides sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et d'obligations à court terme de 16,3 G\$ (15,5 G\$ au 31 décembre 2024) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 111,0 G\$ (106,2 G\$ au 31 décembre 2024). Au 31 décembre 2025, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les obligations à court terme comprenaient un montant de 2,1 G\$ (2,2 G\$ au 31 décembre 2024) détenu par l'intermédiaire de Lifeco, la société de portefeuille, qui inclut la trésorerie détenue par Great-West Lifeco U.S. LLC, la société de portefeuille américaine de la compagnie. De plus, la compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes et d'autres facilités de crédit renouvelable au sein de l'exploitation américaine qui peuvent être utilisées pour répondre à d'éventuels besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7b) des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. La compagnie maintient un ratio de distribution cible qui correspond à une fourchette de 45 % à 55 % du bénéfice fondamental, lequel est pris en compte dans la prise des décisions relatives aux dividendes. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie. En 2025, les principales filiales en exploitation de la compagnie ont effectué des paiements en trésorerie à la société de portefeuille sous forme de dividendes de 4,7 G\$ (4,0 G\$ en 2024).

Le risque de liquidité est évalué et atténué grâce à l'adoption d'une approche prudente en matière de conception des produits et de modalités contractuelles, ainsi qu'au maintien d'un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux obligations à l'égard des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles. Se reporter à la section Risque de marché et de liquidité sous la rubrique Gestion des risques pour obtenir de plus amples renseignements.

Flux de trésorerie

Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 31 décembre		Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation	(315) \$	2 000 \$	2 708 \$	4 751 \$
Financement	(1 385)	(515)	(4 322)	(2 285)
Investissement	(41)	(5)	(56)	(408)
	(1 741)	1 480	(1 670)	2 058
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(93)	342	(137)	534
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(1 834)	1 822	(1 807)	2 592
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	10 736	8 887	10 709	8 117
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	8 902 \$	10 709 \$	8 902 \$	10 709 \$

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les produits des activités d'assurance, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. La catégorie Exploitation dans le tableau des flux de trésorerie comprend également les transferts et les retraits par les clients qui sont financés en partie par la vente d'actifs contre de la trésorerie. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au quatrième trimestre de 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 1 834 M\$ par rapport au 30 septembre 2025.

- Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation se sont chiffrés à 315 M\$, une variation négative de 2 315 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2024. Cette variation est principalement attribuable aux variations nettes de la trésorerie dans les placements de portefeuille, facteur contrebalancé en partie par les variations nettes des actifs et passifs au titre des contrats d'assurance, d'investissement et de réassurance.
- Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 1 385 M\$, une variation négative de 870 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2024. Cette variation est principalement attribuable aux actions ordinaires rachetées et annulées, facteur contrebalancé en partie par l'augmentation des marges de crédit des filiales. Les variations de la trésorerie pour la période considérée comprennent des rachats d'actions d'un montant de 0,9 G\$.
- Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 41 M\$, une variation de 36 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2024. La variation est principalement attribuable aux participations dans des entreprises associées et des coentreprises, déduction faite des distributions.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 1 807 M\$ par rapport au 31 décembre 2024.

- Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 2 708 M\$, une variation négative de 2 043 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, qui s'explique essentiellement par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.
- Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 4 322 M\$, une variation négative de 2 037 M\$, principalement en raison des actions ordinaires rachetées et du remboursement des billets de premier rang en 2025, facteurs contrebalancés en partie par l'émission d'actions privilégiées et par l'utilisation des marges de crédit des filiales. Les variations de la trésorerie pour l'exercice considéré comprennent des rachats d'actions d'un montant de 1,6 G\$, le remboursement d'un billet de premier rang arrivé à échéance de 0,7 G\$ et l'émission d'actions privilégiées pour un montant de 200 M\$.

- Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 56 M\$, une variation de 352 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette variation est principalement attribuable aux apports dans les participations dans des entreprises associées et des coentreprises, déduction faite des distributions.

Engagements et obligations contractuelles

Dans le cours normal de ses activités, la compagnie conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital de certains des passifs financiers de la compagnie est résumé dans le tableau suivant. Le tableau ci-dessous ne comprend pas les engagements relatifs aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement. Se reporter à la rubrique Risques de marché et de liquidité du présent document pour obtenir plus de renseignements sur les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement.

Au 31 décembre 2025	Paiements exigibles par période						Plus de 5 ans
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	
1. Débentures et autres instruments d'emprunt	8 416 \$	805 \$	548 \$	1 011 \$	857 \$	600 \$	4 595 \$
2. Obligations locatives	407	64	60	53	44	42	144
3. Obligations d'achat	462	210	115	65	35	24	13
4. Ententes liées aux créances							
a) Engagements contractuels	7 391	7 066	194	46	28	—	57
b) Lettres de crédit	Se reporter à la note 4b) ci-dessous						
5. Cotisations au titre des régimes de retraite	264	264	—	—	—	—	—
Total des obligations contractuelles	16 940 \$	8 409 \$	917 \$	1 175 \$	964 \$	666 \$	4 809 \$

- Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025. Les débentures et autres instruments d'emprunt ne tiennent pas compte des coûts de transaction non amortis.
- Pour une description détaillée des obligations locatives de la compagnie (présentées selon la valeur nette), se reporter à la note 20 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025.
- Les obligations d'achat sont des engagements d'achat de biens et de services, essentiellement liés aux services d'information.
- Les engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard des opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités conformément aux politiques et aux lignes directrices; ces engagements doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.
 - Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les lettres de crédit totalisent 1 723 M\$ US, montant duquel une tranche de 889 M\$ US avait été émise au 31 décembre 2025.

L'unité d'exploitation Réassurance utilise périodiquement des lettres de crédit données en garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan.

La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance.

Des lettres de crédit d'un montant totalisant 689 M\$ US ont été délivrées à des filiales ou succursales de la Canada Vie, et des lettres additionnelles d'un montant de 70 M\$ US ont été délivrées à Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina.

Le montant restant de 130 M\$ US a été délivré à des parties externes. En vertu des réglementations américaines sur les assurances, les clients résidant aux États-Unis sont tenus d'obtenir des lettres de crédit émises au nom de la compagnie par des banques autorisées en vue de couvrir davantage les obligations de la compagnie à l'égard de certains contrats de réassurance.

- Les cotisations au titre des régimes de retraite incluent les estimations en matière de capitalisation des régimes de retraite à prestations définies, des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces cotisations sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de 2026 ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour planifier le moment des cotisations futures.

Rendement des capitaux propres

	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Rendement des capitaux propres fondamental¹ par secteur		
Exploitation américaine	20,1 %	18,1 %
Exploitation canadienne	17,2 %	17,1 %
Exploitation européenne	18,8 %	16,1 %
Solutions de gestion du capital et des risques	42,8 %	42,2 %
Rendement des capitaux propres fondamental de Lifeco, excluant l'exploitation générale¹	20,9 %	19,3 %
Rendement des capitaux propres fondamental consolidé¹	18,2 %	17,5 %
Rendement des capitaux propres – activités poursuivies² par secteur		
Exploitation américaine	18,3 %	15,8 %
Exploitation canadienne	17,2 %	19,7 %
Exploitation européenne	11,2 %	15,9 %
Solutions de gestion du capital et des risques	38,2 %	32,3 %
Rendement des capitaux propres de Lifeco, excluant l'exploitation générale – activités poursuivies²	18,2 %	18,6 %
Rendement des capitaux propres consolidé – activités poursuivies²	15,5 %	16,7 %

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

La compagnie applique une méthode de répartition du capital qui permet d'effectuer un suivi du capital réparti nécessaire pour chaque secteur pris individuellement.

- Le rendement des capitaux propres fondamental consolidé de Lifeco au 31 décembre 2025 a augmenté de 0,7 point de pourcentage par rapport au 31 décembre 2024. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse du bénéfice fondamental, facteur contrebalancé en partie par l'augmentation des capitaux propres moyens pour les quatre derniers trimestres clos le 31 décembre 2025.
- Le rendement des capitaux propres consolidé de Lifeco au 31 décembre 2025 a diminué de 1,2 point de pourcentage par rapport au 31 décembre 2024. La diminution est principalement attribuable à la baisse du bénéfice net et à l'augmentation des capitaux propres moyens pour les quatre derniers trimestres clos le 31 décembre 2025.

Notations

Cinq sociétés de notation indépendantes attribuent des notations à Lifeco et à ses sociétés en exploitation. Les notations¹ ont pour but d'offrir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité de crédit d'une société et des titres d'une société, et sont des indicateurs de la probabilité de paiement et de la capacité d'une société à respecter ses obligations conformément aux modalités de chacune d'elles.

Lifeco et ses principales filiales en exploitation reçoivent une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par des positions enviables sur le marché de l'assurance au Canada et la situation concurrentielle aux États-Unis et en Europe. Chacune des sociétés en exploitation de Lifeco profite d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et est détenue par cette dernière.

En 2025, les notations existantes attribuées à Lifeco et à ses principales filiales en exploitation sont demeurées inchangées. Au 31 décembre 2025, toutes les agences jugeaient toujours que les perspectives des entités notées de Lifeco sont stables.

¹ Ces notations ne sont pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention des titres de la compagnie ou de ses filiales, et elles ne tiennent pas compte du cours du marché ou d'autres facteurs qui pourraient permettre de déterminer si un titre précis est adéquat pour un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres, et elles sont susceptibles d'être revues ou retirées à tout moment par l'agence de notation.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de la notation du crédit de Lifeco comme émetteur et des notations de la santé financière attribuées aux principales filiales en exploitation de Lifeco.

Société	Type de notation	AM Best Company	Fitch Ratings	Moody's Ratings	Morningstar DBRS	S&P Global Ratings
Great-West Lifeco Inc.	Crédit de l'émetteur	A	A+	Non coté	A (élevée)	A+
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Santé financière	A+	AA	Aa3	AA	AA
Empower Annuity Insurance Company of America	Santé financière	A+	AA	Aa3	Non coté	AA

Pour obtenir la liste complète des notations attribuées à Great-West Lifeco et à ses principales filiales en exploitation, se reporter à la section Relations avec les investisseurs du site Web de la compagnie à l'adresse www.greatwestlifeco.com/fr.

Gestion des risques

Aperçu de la gestion des risques

En tant que compagnie offrant des services financiers diversifiés, la gestion efficace des risques est essentielle à notre succès. La compagnie a mis en place un système global de gestion des risques intégré à l'ensemble de ses activités commerciales qui s'articule autour d'un modèle à trois lignes de défense et qui est supervisé par le conseil. Ces trois lignes de défense se composent des fonctions de soutien des activités et de gestion des unités d'exploitation, des fonctions de surveillance, notamment celles de l'actuariat, des finances, de la gestion des risques et de la conformité, ainsi que de la fonction d'audit interne de la compagnie.

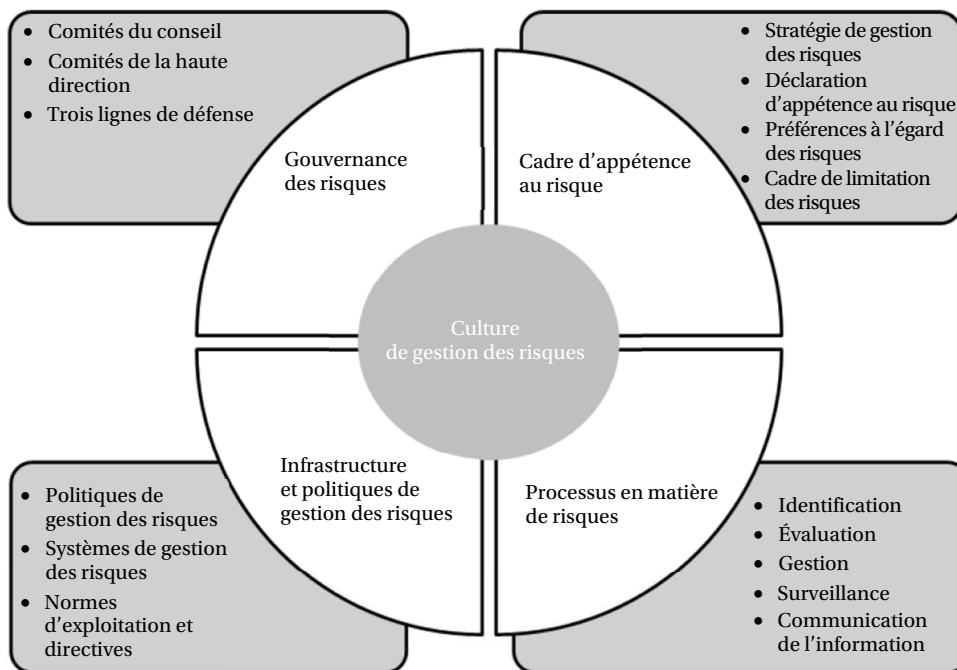
La compagnie a adopté une approche prudente et mesurée pour la gestion des risques, qui repose sur une solide culture de la gestion des risques et qui est orientée selon un cadre intégré de gestion des risques d'entreprise. Ce cadre assure l'harmonisation de la stratégie d'affaires de la compagnie avec son appétence au risque, sert de base à la répartition du capital, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des risques et occasions possibles.

La fonction de gestion des risques de la compagnie élabore et maintient le cadre d'appétence au risque, soutient les politiques et la limitation des risques, et assure une surveillance indépendante dans l'ensemble de la compagnie. Bien que la compagnie prenne des mesures en vue de prévoir et de réduire au minimum les risques, aucun cadre ne garantit que tous les risques seront gérés intégralement, et atténués efficacement. Des événements inattendus pourraient avoir une incidence sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la compagnie, et il pourrait être nécessaire d'apporter des changements au cadre pour suivre le rythme de la croissance de ses activités et leur évolution.

Les informations à fournir sur la gestion des risques sont présentées en trois sections principales : Cadre de gestion des risques d'entreprise, Principales catégories de risques ainsi que Mesures d'exposition et de sensibilité.

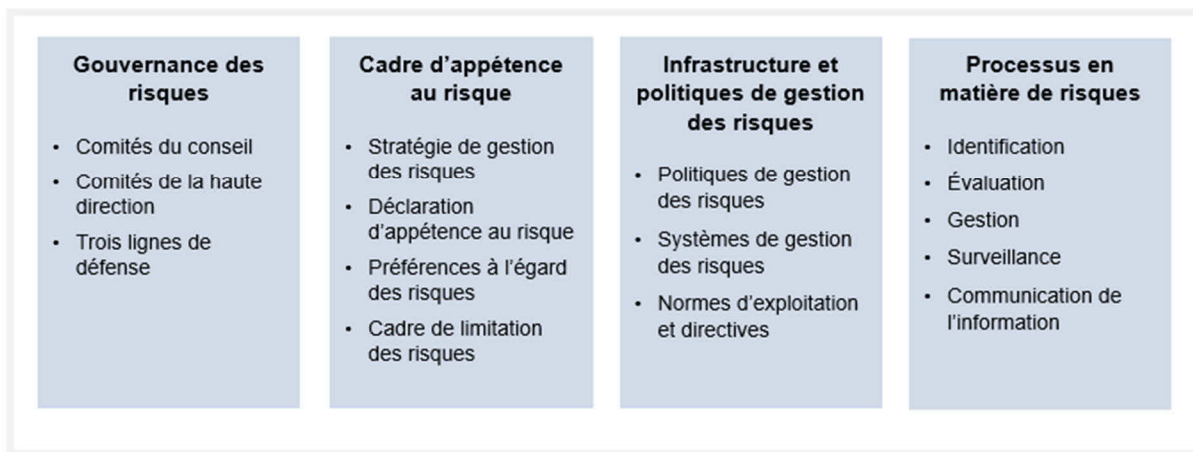
Cadre de gestion des risques d'entreprise

Les comités du conseil d'administration et de la haute direction de la compagnie assurent la surveillance du cadre de gestion des risques d'entreprise, dont les cinq composantes sont les suivantes : culture de gestion des risques, gouvernance du risque, cadre d'appétence au risque, processus en matière de risques et infrastructure et politiques de gestion des risques.



Notre cadre de gestion des risques d'entreprise

Culture de gestion des risques : notre système de normes, de valeurs, d'attitudes et de comportements qui influence et oriente la prise de décisions relatives aux risques.



Culture de gestion des risques

La culture de gestion des risques correspond au système de normes, de valeurs, d'attitudes et de comportements qui influence et oriente la prise de décisions relatives aux risques. La culture de gestion des risques de la compagnie représente sa volonté générale de respecter ses engagements envers ses parties prenantes, et elle est guidée par sa raison d'être et ses valeurs fondamentales, ainsi que par son approche axée sur le client. La compagnie protège sa santé financière et sa réputation de façon responsable, tout en accroissant la valeur pour les actionnaires de manière à maintenir un équilibre entre les intérêts de toutes les parties prenantes.

Cette culture est favorisée par l'adoption d'une attitude axée sur la sensibilisation aux risques, qui se manifeste notamment par :

- Un ton cohérent de la part du conseil d'administration, de la haute direction et de l'ensemble de l'organisation, qui renforce les attentes en matière de comportement et d'éthique ainsi que l'harmonie des décisions d'affaires avec la stratégie, la raison d'être, les valeurs fondamentales et l'appétence au risque de la compagnie;
- La compréhension que les risques sont inhérents au succès des activités de la compagnie et qu'ils constituent des occasions lorsqu'ils sont gérés de façon efficace;
- Un engagement individuel et commun quant à la gestion continue des risques, ce qui comprend une définition claire de l'obligation de rendre des comptes et de la responsabilité à l'égard de risques précis;
- La promotion de comportements de gestion des risques et de prise de risques qui sont positifs, ainsi que la dénonciation des comportements incompatibles avec la raison d'être, les valeurs fondamentales ou l'appétence au risque de la compagnie, et la mise en place de mesures correctives;
- L'incitation à la présentation des événements entraînant un risque et l'existence d'un processus d'alerte rigoureux, afin de tirer des leçons des erreurs commises et des problèmes évités de justesse;
- La prise de responsabilité à l'égard des parties prenantes;
- La reconnaissance du fait que la gestion des risques est la responsabilité assumée par tous les employés, dirigeants et administrateurs, individuellement et collectivement. Les compétences et les connaissances en matière de gestion des risques sont perfectionnées et sont essentielles au succès continu de la compagnie. La remise en question appropriée est attendue et respectée dans toutes les activités commerciales et dans les trois lignes de défense. Les fonctions de surveillance et d'assurance sont reconnues et outillées de façon appropriée dans l'ensemble de l'organisation.

Gouvernance des risques

La gouvernance des risques définit les rôles et les responsabilités de la direction, du conseil d'administration et des comités du conseil.

Conseil d'administration

Le mandat du conseil, dont celui-ci s'acquitte lui-même ou qu'il délègue à l'un de ses comités, consiste à superviser la gestion des activités de la compagnie. Le conseil détient la responsabilité ultime quant à la gouvernance et à la surveillance des risques dans l'ensemble de la compagnie. Chaque année, le conseil approuve les objectifs, plans et initiatives stratégiques de la compagnie en examinant les risques associés aux activités diverses de la compagnie, ainsi qu'à ses objectifs stratégiques et à ses initiatives prioritaires. Les principales responsabilités en matière de risques sont les suivantes :

- Approuver la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque, en plus d'approuver périodiquement les politiques conçues pour soutenir l'indépendance des fonctions de surveillance de la gestion des risques, des finances, de l'actuariat et de la conformité, ainsi que la fonction d'assurance de l'audit interne;
- Surveiller la mise en place et le maintien de systèmes, politiques, procédures et contrôles adéquats visant la gestion des risques associés aux entreprises et aux activités de la compagnie;
- Approuver chaque année le plan d'affaires, le plan financier et le programme d'immobilisations de la compagnie et surveiller leur mise en œuvre par la direction;
- Adopter un code de conduite applicable aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés de la compagnie, sur la recommandation du comité de gestion des risques;
- Surveiller la stratégie en matière de durabilité de la compagnie, assurer le suivi de l'exécution de cette stratégie par la direction et examiner les répercussions, risques, initiatives et rapports connexes.

Comité de gestion des risques

Le comité de gestion des risques du conseil est chargé d'aider le conseil dans ses tâches de surveillance et de gouvernance de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie. Le comité de gestion des risques assume notamment les responsabilités suivantes :

- Examiner et surveiller la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque;

- Approuver le cadre de limitation des risques et les limites de risque connexes, et surveiller le respect de ces limites;
- Examiner, approuver et surveiller les politiques en matière de risques de crédit, de marché et de liquidité, d'assurance, lié à la conduite, stratégique et opérationnel et autres risques;
- Étudier les risques dans leur ensemble et par catégorie, y compris les mesures prises ou prévues pour atténuer ces risques, le cas échéant;
- Examiner et évaluer l'efficacité de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie, y compris les processus mis en place pour repérer, évaluer, gérer et surveiller les risques actuels et émergents importants et pour produire des rapports sur ces risques;
- Examiner les rapports pertinents, notamment les simulations de crise et l'examen de la situation financière;
- Examiner et approuver le rapport sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité;
- Approuver sur une base périodique le guide des procédures de reprise des activités;
- Examiner et surveiller la conformité au code de conduite de la compagnie et évaluer la culture de gestion des risques de la compagnie;
- Examiner et commenter de façon périodique les liens entre le risque et la rémunération;
- Approuver la structure organisationnelle et de présentation de l'information, le budget et les ressources des fonctions de conformité et de gestion des risques;
- Examiner et recommander au conseil d'administration d'approuver la nomination ou le retrait du chef de l'évaluation des risques et du chef de la conformité, avec la participation du président et chef de la direction ainsi que du président du conseil, selon le cas.

Le comité de gestion des risques doit se réunir au moins une fois par année avec le comité d'audit et le chef de l'audit interne. Le comité de gestion des risques se réunit avec le comité des placements au besoin.

Comité d'audit

Le mandat principal du comité d'audit consiste à examiner les états financiers de la compagnie et les documents d'information publiés qui comportent des renseignements financiers, ainsi que des informations non financières qui doivent être incluses dans ces documents ou qui doivent faire l'objet d'un audit ou d'une certification par un expert tiers indépendant, et à rendre compte de cet examen au conseil, à acquérir la certitude que des méthodes adéquates sont en place aux fins de l'examen des documents d'information publiés de la compagnie qui comportent des renseignements financiers, à superviser le travail des auditeurs externes et à s'assurer de l'indépendance de ces derniers. Ce mandat comprend également la responsabilité de recommander au conseil la nomination et/ou le congédiement de l'actuaire désigné, du chef des services financiers et du chef de l'audit interne, d'examiner et d'approuver leur mandat, d'évaluer leur rendement, d'examiner l'indépendance et d'évaluer l'efficacité de chacune des fonctions des finances, de l'actuariat et de l'audit interne, ainsi que d'examiner et d'approuver leurs structures organisationnelles et leurs ressources. Le comité d'audit est également responsable de l'examen, de l'évaluation et de l'approbation des procédés de contrôle interne qui sont mis en place et maintenus par la direction. Le comité d'audit doit se réunir au moins une fois par année avec le comité de gestion des risques.

Comité de révision

Le mandat principal du comité de révision consiste à exiger que la direction adopte des méthodes satisfaisantes aux fins de l'examen et de l'approbation des transactions entre parties liées, et à examiner et, s'il le juge approprié, à approuver de telles transactions.

Comité de gouvernance et des mises en candidature

Le mandat principal du comité de gouvernance et des mises en candidature consiste à encadrer la démarche en matière de gouvernance de la compagnie, à recommander au conseil des politiques et des méthodes efficaces en matière de gouvernance, à évaluer l'efficacité du conseil et de ses comités ainsi que l'apport de chacun des administrateurs et à recommander au conseil des candidats à l'élection au conseil et à la nomination aux comités du conseil.

Comité des ressources humaines

Le mandat principal du comité des ressources humaines consiste à aider le conseil à superviser les questions relatives à la rémunération, à la gestion des compétences et à la planification de la relève. Ce mandat comprend les responsabilités suivantes : approuver la politique de rémunération; examiner la structure des programmes de rémunération principaux; approuver les conditions de rémunération et tout régime de prestations ou d'avantages indirects des dirigeants de la compagnie; recommander au conseil les conditions de rémunération des administrateurs et du président et chef de la direction. En outre, le comité des ressources humaines a la responsabilité d'examiner les plans de relève du président et chef de la direction et des autres dirigeants, d'examiner les programmes de gestion des compétences et des initiatives prises en la matière et d'examiner les aptitudes à la direction qui sont nécessaires pour permettre à la compagnie d'atteindre ses objectifs stratégiques. Le comité des ressources humaines est aussi tenu de considérer les conséquences des risques associés aux politiques, plans et pratiques de la compagnie en matière de rémunération.

Comité des placements

Le mandat principal du comité des placements consiste à superviser l'ensemble de la stratégie et des activités de la compagnie en matière de placement, y compris approuver la politique en matière de placement de la compagnie et surveiller la conformité de la compagnie avec cette politique. Son mandat consiste aussi à examiner le programme de placement annuel de la compagnie et à surveiller le rendement et les résultats des placements de la compagnie en les comparant au programme de placement annuel, ainsi qu'à surveiller les risques qui font leur apparition, les tendances et les rendements sur le marché, les enjeux réglementaires et d'autres questions pertinentes à l'encadrement de la fonction de placement globale de la compagnie, y compris les questions liées à la durabilité.

Comité de réassurance

Le mandat principal du comité de réassurance est de donner son avis sur les opérations de réassurance de la compagnie. En outre, le comité est chargé d'examiner et d'approuver les recommandations faites par la direction quant aux politiques applicables en matière de réassurance.

Comités de la haute direction pour la gestion des risques

Le comité exécutif pour la gestion des risques (CEGR) est le comité de la haute direction qui est responsable de la supervision de tous les types de risques et de la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise. Ses membres incluent le président et chef de la direction, ainsi que les chefs de chacun des principaux secteurs, des principales fonctions de surveillance et des fonctions de soutien, au besoin. Le comité examine la conformité avec le cadre d'appétence au risque et avec les politiques et les normes en matière de risque, et il évalue l'incidence des stratégies d'affaires, des plans de gestion financière et des capitaux ainsi que des initiatives importantes sur le risque. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration délègue au CEGR le pouvoir d'approuver et de gérer les limites de risque de bas niveau. Le CEGR est présidé par le chef de l'évaluation des risques et reçoit les conseils des trois sous-comités suivants présents à l'échelle de l'entreprise :

- Comité de gestion du risque et du marché
- Comité de gestion du risque d'assurance
- Comité de gestion du risque opérationnel

Ces sous-comités sont responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance des risques ainsi que la communication de l'information sur ces risques. De plus, chaque secteur a son propre comité exécutif pour la gestion des risques, qui supervise et surveille les risques et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise au sein de chaque secteur.

Responsabilités en matière de gestion

La compagnie utilise un modèle à trois lignes de défense afin de s'assurer que les responsabilités de gestion des risques et de surveillance des risques sont bien séparées, et elle applique le cadre de gestion des risques d'entreprise dans toute l'entreprise.

- **Première ligne :** la responsabilité finale d'agir à titre de principaux responsables de la gestion du risque et de la prise de risques dans le cadre des activités quotidiennes appartient aux unités d'exploitation et aux fonctions de soutien, notamment celles de la gestion des placements, des ressources humaines, des services informatiques et des services juridiques.

- **Deuxième ligne :** la fonction de gestion des risques a la responsabilité principale d'assurer de façon indépendante la surveillance et la remise en question des pratiques de gestion du risque de la première ligne de défense.
- **Troisième ligne :** l'audit interne fournit l'assurance indépendante du caractère approprié et de l'efficacité du cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie.

Le chef de l'évaluation des risques relève directement du président et chef de la direction ainsi que du comité de gestion des risques du conseil d'administration. Le chef de l'évaluation des risques s'assure que la fonction de gestion des risques a les ressources dont elle a besoin et qu'elle exerce efficacement ses responsabilités. Les responsabilités du chef de l'évaluation des risques comprennent la présentation des informations sur la conformité à la politique de gestion des risques d'entreprise et au cadre d'appétence au risque, ainsi que la communication aux échelons supérieurs de toute question qui exige une attention particulière.

Les ressources et les capacités en matière de risques sont intégrées aux secteurs et aux unités d'exploitation. Un soutien additionnel est fourni par une source centrale d'expertise.

Cadre d'appétence au risque

La compagnie a établi un cadre d'appétence au risque qui prévoit les éléments suivants :

- **Stratégie de gestion des risques :** elle décrit la philosophie de la compagnie en matière de gestion des risques et établit sa relation avec la stratégie d'affaires.
- **Déclaration d'appétence au risque :** elle établit le niveau de risque global et les types de risques que la compagnie est prête à tolérer pour atteindre ses objectifs d'affaires.
- **Préférences à l'égard des risques :** elles présentent une description qualitative de la tolérance envers les risques.
- **Cadre de limitation des risques :** il comprend les composantes quantitatives, comme les processus liés aux limites et à la communication de l'information aux échelons supérieurs, servant à gérer et à surveiller les niveaux de risque.

Stratégie de gestion des risques

L'objectif de la compagnie est d'aider ses clients à accéder à la sécurité et au bien-être financiers, et à bâtir un avenir plus solide, plus inclusif et plus sûr financièrement pour les actionnaires. Une gestion efficace et efficiente des risques est essentielle à la réalisation de ces objectifs, ce qui comprend les éléments suivants :

- Jeter les bases d'une culture sensible aux risques qui est intégrée à l'ensemble des activités commerciales et qui s'inscrit dans un modèle de gouvernance des risques basé sur trois lignes de défense. Les unités d'exploitation sont responsables des décisions relatives à la prise de risques, la fonction de gestion des risques assure une surveillance et une remise en question indépendantes et l'audit interne fournit une assurance indépendante relative au cadre de gestion des risques d'entreprise;
- Adopter une approche prudente et mesurée de la prise de risques;
- Exercer des activités d'une manière qui protège la réputation de la compagnie et qui favorise un traitement juste de la clientèle tout en respectant les normes d'intégrité élevées définies dans le code de conduite du personnel, ainsi que des pratiques solides en matière de ventes et de marketing;
- Stimuler une croissance rentable tout en conservant un solide bilan afin de générer des rendements et de faire croître la valeur pour les actionnaires.

Déclaration d'appétence au risque

La déclaration d'appétence au risque de la compagnie se compose de quatre éléments clés :

- **Une situation du capital vigoureuse :** la compagnie compte maintenir un solide bilan et ne pas prendre de risques qui pourraient compromettre sa santé financière;
- **L'atténuation de la volatilité du bénéfice :** la compagnie cherche à éviter une volatilité marquée du bénéfice. Pour ce faire, elle assure une diversification appropriée et limite l'exposition aux secteurs d'activité les plus volatiles;
- **Une solide position de liquidités :** la compagnie compte maintenir un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux demandes des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles;

- **Le traitement juste et équitable de nos clients et le maintien de la réputation de la compagnie :** la compagnie cherche à conserver une position forte et une réputation positive auprès de toutes les parties prenantes, y compris ses clients, ses contreparties, ses créanciers et autres parties prenantes. Elle assure donc la création et le maintien d'un lien de confiance avec les clients, le traitement juste et équitable des clients, la prise en compte complète de la responsabilité sociale d'entreprise et la gestion efficace des risques liés à la durabilité et à la réputation.

Préférences à l'égard des risques

La compagnie a établi des préférences qualitatives à l'égard des risques pour chaque type de risque et a attribué des niveaux de préférence dans le but de guider la compréhension et la gestion de ces risques. L'exposition au risque est évaluée régulièrement et la tolérance au risque est exprimée quantitativement par l'entremise de contraintes précises imposées au profil de risques de la compagnie, à l'intérieur des limites établies. Des lignes directrices existent pour les niveaux maximaux afin d'assurer le suivi de la concentration des risques et de faciliter le processus d'établissement des limites de risque.

Cadre de limitation des risques

La compagnie a mis en œuvre une structure complète en vue de limiter et de contrôler les risques, et cette structure est subdivisée en fonction des unités d'exploitation et des types de risques. La structure de limitation est soutenue par des processus complets d'approbation des limites et de gestion des dépassements de ces limites, afin d'assurer une gouvernance et une surveillance efficaces du cadre d'appétence au risque.

La compagnie et ses filiales exercent leurs activités en vertu de divers régimes de réglementation. Les exigences de capital découlant de ces régimes de capital réglementaire sont prises en compte dans l'élaboration des limites de risque. Les unités d'exploitation sont tenues d'exercer leurs activités à l'intérieur du cadre d'appétence au risque et du cadre de limitation des risques existants, tout en respectant les exigences réglementaires locales.

Processus en matière de risques

Les processus en matière de risques de la compagnie correspondent aux étapes suivantes : identification, évaluation, gestion, surveillance et communication de l'information. Ces processus sont conçus de manière à s'assurer que les risques actuels et émergents sont évalués en fonction du cadre d'appétence au risque.

Identification, évaluation et gestion des risques

Pour identifier les risques, on doit soumettre les risques actuels et émergents à une analyse structurée conçue pour s'assurer de les comprendre et de les gérer convenablement. Des processus sont en place pour identifier, évaluer, prioriser et gérer les risques dans l'ensemble des initiatives liées aux activités, ce qui comprend notamment les stratégies d'investissement, la conception des produits, la planification annuelle, l'établissement du budget ainsi que les transactions importantes y compris, sans s'y limiter, les acquisitions et cessions éventuelles.

L'évaluation des risques permet de quantifier et d'évaluer le profil de risque de la compagnie, qui fait l'objet d'un suivi par rapport aux limites de risques. Les faits nouveaux significatifs relatifs aux affaires et les modifications significatives des stratégies nécessitent une évaluation indépendante du risque, notamment en ce qui a trait aux incidences potentielles sur la réputation, ainsi que sur le capital, le bénéfice et les liquidités. Des simulations de crise et des analyses de scénarios servent à évaluer les expositions aux risques par rapport à l'appétence au risque de la compagnie. Le test de sensibilité permet d'évaluer l'incidence de risques précis, sans tenir compte des autres risques. L'analyse de scénarios sert à examiner l'effet combiné de plusieurs expositions distinctes.

Au besoin, la compagnie élabore des stratégies d'atténuation afin de gérer les risques de façon proactive. La gestion des risques nécessite la sélection des moyens nécessaires pour accepter, refuser, transférer, éviter ou contrôler les risques, ce qui comprend les plans d'atténuation. Cette gestion est soutenue par un cadre de contrôle des risques, tant financiers que non financiers, qui comprend des limites de risque, des indicateurs de la fonction de gestion des risques ainsi que des simulations de crise et des analyses de scénarios conçus pour s'assurer que les problèmes éventuels sont communiqués aux échelons supérieurs en temps opportun.

La fonction de gestion des risques est responsable de l'application uniforme du cadre d'appétence au risque dans l'ensemble de la compagnie et de la mise en place de limites conçues pour assurer le respect du cadre d'appétence au risque et des politiques en matière de risques en vigueur dans l'ensemble de la compagnie. La fonction de gestion des risques assure la remise en question continue et indépendante de la première ligne de défense. Dans le cas de changements internes ou externes importants susceptibles d'entraîner de nouveaux risques ou d'amplifier les risques existants, la fonction de gestion des risques présente des avis officiels sur les risques ou effectue des examens thématiques.

Surveillance des risques, présentation de l'information et communication aux échelons supérieurs

La surveillance des risques passe par la surveillance et le suivi continus des expositions aux risques de la compagnie conçus pour s'assurer que les stratégies de gestion des risques existantes demeurent efficaces. Par ailleurs, les activités de surveillance permettent de cerner des occasions potentielles propices à la prise de risques.

La présentation de l'information à l'égard des risques dresse un portrait clair, fiable et ponctuel des questions et des expositions liées aux risques, actuelles et émergentes, ainsi que de leur éventuelle incidence sur les activités commerciales. Elle met en lumière le profil de risque de la compagnie par rapport au cadre d'appétence au risque et aux limites de risques qui ont été établis.

Une procédure de communication aux échelons supérieurs bien définie est en place en cas de dépassement par les activités des limites ou des seuils établis dans le cadre d'appétence au risque, les politiques en matière de risques ou les normes d'exploitation et les directives. Les plans de correction sont passés en revue et font l'objet d'une surveillance par la fonction de gestion des risques et sont ensuite communiqués aux membres de la direction et aux comités du conseil d'administration qui ont été désignés à cette fin, au besoin.

Infrastructure et politiques de gestion des risques

La structure organisationnelle et l'infrastructure de la compagnie sont mises en œuvre de manière à fournir les ressources et les systèmes de gestion des risques nécessaires au maintien de politiques, de normes d'exploitation et de lignes directrices et processus en matière de gestion des risques exhaustifs. La compagnie s'efforce d'adopter une approche cohérente de la gestion des risques pour les principaux types de risques.

Les exigences de gestion des risques et de surveillance connexes sont codifiées pour former un ensemble de documents d'orientation composé de politiques de gestion des risques, de normes opérationnelles et de lignes directrices connexes. Ce cadre fournit une orientation détaillée et efficace dans l'ensemble des processus de gestion des risques, favorisant ainsi une approche uniforme à la gestion des risques et à la surveillance dans tous les secteurs de la compagnie. Ces documents sont régulièrement révisés et approuvés par le conseil d'administration, le comité de gestion des risques du conseil d'administration ou un comité de la haute direction, conformément à la hiérarchie établie. Chaque secteur maintient et élabore des politiques dotées d'une structure similaire afin de refléter le cadre de gestion des risques général de la compagnie.

Principales catégories de risques

Divers risques ont une incidence sur le profil de risque de la compagnie, et les processus de surveillance indépendante et de gestion des risques de cette dernière sont adaptés au type, à la volatilité et à l'étendue de chaque risque. La compagnie a défini des processus de surveillance et de gestion des risques précis, qui sont regroupés selon les catégories suivantes :

1. Risques de marché et de liquidité
2. Risque de crédit
3. Risque d'assurance
4. Risque opérationnel
5. Risque lié à la conduite
6. Risque stratégique

La protection de la réputation de la compagnie fait partie intégrante de son cadre d'appétence au risque. Les répercussions sur la réputation font référence au risque de perte découlant de dommages à la marque, à l'image ou à la position de la compagnie susceptibles de découler d'une perception défavorable par le public. Les répercussions sur la réputation servent de principe directeur et d'élément central à prendre en considération envers tous les autres risques identifiés dans la taxinomie des risques de la compagnie. Cette approche vise à s'assurer que les incidences potentielles sur la réputation sont évaluées et gérées de concert avec les autres catégories de risques, renforçant ainsi l'engagement de la compagnie à conserver une réputation positive auprès de ses clients, de ses contreparties, de ses créanciers et de ses autres parties prenantes.

Risques de marché et de liquidité

Le risque de marché correspond à la perte potentielle découlant des variations des taux du marché et des cours, y compris des taux d'intérêt et des écarts, de la valeur immobilière, des taux de change et des cours des capitaux propres. Ce risque provient des activités commerciales, notamment des opérations d'investissement qui découlent des expositions figurant au bilan ou non.

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie soit incapable de générer des fonds suffisants pour respecter ses obligations, ce qui comprend les engagements hors bilan, à mesure qu'elles arrivent à échéance.

Gestion des risques de marché et de liquidité

La politique de gestion des risques de marché et de liquidité de la compagnie définit le cadre et guide les principes gouvernant la gestion des risques de marché et de liquidité. Cette politique s'appuie sur des politiques et des lignes directrices détaillées.

Une solide structure de gouvernance sous-tend la gestion de ces risques. Les unités d'exploitation, y compris le service des placements, à qui appartient la gestion des risques de marché et de liquidité, ont la responsabilité finale d'identifier, d'évaluer, de gérer et de surveiller ces risques et de présenter de l'information relative à ceux-ci. La compagnie a établi des limites de risque et d'autres mesures pour permettre l'harmonisation avec le cadre d'appétence au risque de la compagnie. La fonction de gestion des risques collabore avec les unités d'exploitation et les fonctions de surveillance afin d'identifier les risques actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées, si nécessaire.

La surveillance est assurée par un comité de la haute direction qui examine et recommande les limites de risque, les politiques, les questions de conformité et les stratégies d'atténuation. Chaque secteur dispose également de son propre comité de surveillance et d'exploitation chargé de la gestion des risques de marché et de liquidité auxquels il est exposé.

Par son modèle d'affaires, la compagnie assume un risque de marché et un risque de liquidité et cherche à les réduire dans la mesure du possible. Une vaste gamme de techniques d'atténuation des risques, dont les couvertures fondées sur des dérivés, est utilisée pour gérer les risques de marché. Les stratégies de couverture comprennent la couverture au niveau des produits, la couverture tactique du portefeuille et la macro-couverture. Afin de gérer le risque de liquidité, la compagnie maintient un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux obligations à l'égard des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles.

Les sections qui suivent présentent des renseignements détaillés sur les risques et les activités de gestion des risques connexes associés aux catégories des risques de marché et de liquidité plus larges.

Risque de taux d'intérêt et risque lié à l'écart

Le risque de taux d'intérêt et le risque lié à l'écart concernent la perte potentielle qui pourrait découler de variations des taux d'intérêt futurs ou les écarts de crédit qui influent sur les flux de trésorerie des actifs par rapport aux passifs et sur les actifs couvrant le surplus. Ce risque découle aussi des changements du montant et du calendrier des flux de trésorerie attribuables aux caractéristiques des produits, y compris les garanties de taux d'intérêt et les prestations visant les contrats rachetés à la valeur comptable dans le passif.

La compagnie est principalement exposée au risque de taux d'intérêt et au risque lié à l'écart par l'intermédiaire de certains produits du fonds général et des fonds distincts. Les produits assortis de prestations fixes et prévisibles sont exposés si le rendement des actifs ne correspond pas aux obligations au titre du passif. Les produits dont les prestations sont moins prévisibles ajoutent de la complexité.

La stratégie de gestion des actifs et des passifs de la compagnie est conçue de manière à atténuer les risques de taux d'intérêt et le risque lié à l'écart associés aux produits du fonds général, et ce, en assurant généralement l'appariement des flux de trésorerie des actifs et des obligations relatives aux contrats d'assurance et d'investissement. Les produits présentant des profils de risque similaires sont regroupés, et les portefeuilles d'actifs connexes sont structurés de manière à correspondre aux caractéristiques des passifs connexes, tels que les profils des flux de trésorerie, les stratégies relatives aux taux créditeurs et d'autres caractéristiques de produits.

Pour les produits assortis de prestations fixes et fortement prévisibles, la compagnie investit habituellement dans des instruments à revenu fixe ou des immeubles de placement dont le calendrier et le montant des flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun actif ne peut être apparié à certains flux de trésorerie, par exemple des obligations à long terme, une partie des placements sont effectués dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. En l'absence de placements permanents convenables, ou afin de gérer le niveau des risques attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt, on a aussi recours à des instruments de couverture.

Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, la compagnie investit dans des instruments à revenu fixe dont la durée prend fin avant le versement des prestations prévues, ou dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Les risques liés à la non-concordance des durées, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont évalués et révisés périodiquement.

Pour certains produits du fonds général, la valeur comptable des polices sous-jacentes augmente par l'entremise de l'application de taux créditeurs, ou au moyen de participations des titulaires de polices. Les taux créditeurs et les participations des titulaires de polices sont établis en tenant compte du risque de taux d'intérêt et du risque lié à l'écart, et plusieurs de ces produits partagent les risques et les rendements avec les titulaires de polices. La compagnie atténue le risque de taux d'intérêt et le risque lié à l'écart au moyen de stratégies de placement et de la conception de produits. La compagnie maintient aussi un portefeuille de placements liquides diversifié de haute qualité dont les échéances sont réparties par année.

Une hausse rapide des taux d'intérêt ou des écarts pourrait avoir une incidence défavorable sur la compagnie si elle doit céder des titres à revenu fixe pour honorer les prestations visant les contrats rachetés. Les dispositions de rachat sont clairement définies dans les contrats. Pour les contrats collectifs, les dispositions dépendent du fait que la sortie est initiée par le régime ou le participant, et de la nature de la sortie du participant. Par exemple, les résiliations des régimes peuvent être assujetties à des délais et les retraits discrétionnaires peuvent donner lieu à des ajustements de la valeur de marché pour les sorties à payer immédiatement. De plus, une hausse rapide des taux d'intérêt pourrait entraîner des exigences de capital réglementaire additionnelles dans certaines circonstances, selon l'ampleur de l'augmentation. La compagnie a recours à la réassurance pour contrebalancer en partie ce risque pour certains produits.

Une période prolongée de faiblesse des taux d'intérêt peut avoir une incidence défavorable sur les bénéfices et le capital de la compagnie et, donc, sur sa stratégie d'affaires. Dans de telles circonstances, les nouveaux placements à revenu fixe produisent généralement des rendements moindres, ce qui réduit les produits tirés des placements. Les coûts de couverture peuvent aussi augmenter, et le remboursement anticipé de placements tels que les titres adossés à des créances hypothécaires, les titres adossés à des actifs et les obligations remboursables par anticipation peut entraîner un réinvestissement obligatoire dans des placements offrant des rendements inférieurs, ce qui réduira davantage les produits tirés des placements. De plus, les taux d'intérêt plus faibles rehaussent les exigences en matière de capital pour les produits garantis (p. ex. les produits avec participation au sein de l'exploitation canadienne), compte tenu d'une sensibilité aux fluctuations du marché qui augmente à mesure que les taux d'intérêt diminuent. La compagnie peut également être tenue d'effectuer des paiements aux termes de garanties (p. ex. sur les produits dont les taux créditeurs minimaux sont garantis). La compagnie utilise des stratégies de couverture pour contrebalancer en partie ce risque.

La compagnie dispose de plusieurs programmes de couverture au niveau des produits afin de gérer le risque de taux d'intérêt, particulièrement pour les produits assortis de prestations garanties minimales ou de garanties de placements. Ces programmes de couverture dynamiques font appel à des instruments dérivés, comme les swaps de taux d'intérêt, pour contrebalancer les variations de la valeur économique des passifs. Les portefeuilles de couverture sont rééquilibrés régulièrement en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés.

Pour les produits dont les prestations ou les sommes sont liées à l'inflation – p. ex. des rentes, des régimes de retraite et des demandes de règlement relatives à l'assurance invalidité indexés en fonction de l'inflation –, la compagnie gère ce risque au moyen de caractéristiques de produits comme des plafonds et des planchers liés à l'inflation, et en effectuant des placements dans des instruments indexés et des instruments à rendement réel.

Risque lié aux actifs qui ne sont pas à revenu fixe

Le risque lié aux actifs qui ne sont pas à revenu fixe concerne la perte potentielle qui pourrait découler de variations du niveau ou de la volatilité des prix des actifs, comme les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes et fermées, et les biens immobiliers. L'exposition principale de la compagnie au risque lié aux marchés boursiers découle de trois sources : les placements directs en actions, le risque lié aux garanties relatives aux titres de capitaux propres et le risque lié aux honoraires relatifs aux titres de capitaux propres, en ce qui concerne l'actif géré.

Pour les passifs à très long terme, l'appariement des flux de trésorerie et des placements à revenu fixe n'est pas pratique. Dans ces cas, la compagnie vise à obtenir un rendement des investissements suffisant pour couvrir les passifs sur une plus longue période grâce à un portefeuille diversifié de placements. Ce portefeuille peut comprendre des titres de capitaux propres, des placements immobiliers et des instruments à revenu fixe à long terme. Pour gérer le risque associé aux marchés boursiers, la compagnie respecte les politiques de placement et de gestion des risques qui ont été approuvées et qui autorisent les placements du fonds général sur les marchés boursiers selon des limites définies.

La conception de produits joue un rôle clé dans la gestion du risque lié aux garanties relatives aux titres de capitaux propres. La compagnie examine attentivement les prix, les modalités et les garanties pendant le développement du produit. La plupart des garanties relatives aux titres de capitaux propres offertes par l'entremise des produits de fonds distincts sont largement hors du cours, ce qui reflète un profil de risque faible (p. ex. un niveau faible de garanties, une composition diversifiée des âges). De plus, les honoraires sont influencés par la valeur des actifs, qui peut fluctuer à mesure que les titres de capitaux propres et les autres marchés des actifs qui ne sont pas à revenu fixe évoluent.

La compagnie dispose de plusieurs programmes de couverture au niveau des produits afin de gérer le risque lié aux marchés boursiers relatif aux produits assortis de prestations garanties minimales ou de garanties de placements. Ces programmes font appel à des instruments dérivés, comme des positions vendeur dans des contrats à terme normalisés sur indice boursier, pour fournir une protection contre les variations de la valeur économique des passifs. Les portefeuilles de couverture sont rééquilibrés régulièrement en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés.

Les programmes de couverture au niveau des produits de la compagnie sont complétés par une stratégie générale de macro-couverture. Le programme de macro-couverture n'est exécuté que dans les circonstances précises définies par la compagnie. L'objectif du programme est de réduire l'exposition aux fluctuations extrêmes des marchés (risque extrême) sur actions et de maintenir la sensibilité globale de son capital aux fluctuations des marchés boursiers dans les limites de l'appétence au risque approuvées par le conseil. Le programme est conçu pour couvrir une partie de la sensibilité du capital de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers découlant de sources autres que les expositions au risque inhérent aux fonds distincts et aux produits de rentes variables assortis de garanties de retrait à vie faisant l'objet d'une couverture dynamique. Aucune opération de macro-couverture n'a été réalisée, et aucun actif ne soutient actuellement le programme de macro-couverture.

Le risque immobilier est un autre élément du risque lié aux actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Les pertes peuvent découler des fluctuations de la valeur des flux de trésorerie prévus provenant des placements immobiliers de la compagnie. Ce risque touche à la fois l'actif du fonds général et les placements des fonds distincts. L'exposition des placements immobiliers de la compagnie provient des participations directes dans des actifs immobiliers et des placements à revenu fixe garantis par des biens immobiliers, comme les prêts hypothécaires et les titres adossés à des créances hypothécaires. Ces placements sont bien diversifiés en fonction du type d'actif, du type d'immeuble et de l'emplacement géographique, et ils sont généralement axés sur des immeubles de grande qualité.

Risque de change

Le risque de change concerne la perte potentielle qui pourrait découler en raison des fluctuations des taux de change par rapport à la monnaie de présentation de la compagnie. Afin d'atténuer ce risque, la compagnie fait habituellement correspondre la monnaie des placements du fonds général à celle des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement correspondants, soit directement, soit par l'utilisation de dérivés, tels que des contrats à terme et des swaps de devises.

La compagnie détient également des investissements nets dans des établissements à l'étranger, ce qui signifie que ses produits, ses charges et son bénéfice libellés en une monnaie étrangère subissent l'incidence des fluctuations des taux de change. Ces fluctuations influent sur les résultats financiers. La compagnie est particulièrement exposée à un risque à l'égard du dollar américain en raison de ses activités aux États-Unis, notamment au sein d'Empower et de l'unité d'exploitation Réassurance du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi qu'à l'égard de la livre sterling et de l'euro en raison de ses activités au sein de l'exploitation européenne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change sur l'investissement net dans les établissements à l'étranger, déduction faite de la couverture et de l'impôt, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale). Les fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro à la fin de la période ont une incidence sur le total du capital social et du surplus, ainsi que sur la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres surveillés par les agences de notation.

- Une hausse (baisse) de 5 % du taux de change moyen du dollar canadien par rapport au dollar américain, à l'euro et à la livre sterling se traduirait par une diminution (augmentation) du bénéfice net de 114 M\$, de 35 M\$ et de 23 M\$, respectivement, en 2025.
- Une hausse (baisse) de 5 % du taux du marché à la fin de la période du dollar canadien par rapport au taux du marché à la fin de la période du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro se traduirait par une diminution (augmentation) des profits de change latents comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires, d'environ 603 M\$, 114 M\$ et 78 M\$, respectivement, au 31 décembre 2025.

Pour gérer cette volatilité, la compagnie peut utiliser des contrats de change à terme et des titres de créances libellés en devises afin de couvrir les investissements nets dans des établissements à l'étranger.

La compagnie utilise certaines mesures financières non conformes aux PCGR, par exemple des calculs selon un taux de change constant, pour aider à exprimer l'incidence des fluctuations des devises sur les résultats financiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie soit éventuellement incapable de générer les fonds suffisants pour respecter ses obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance.

Le cadre de gestion du risque de liquidité de la compagnie et les limites connexes sont conçus pour faire en sorte que celle-ci puisse respecter ses engagements de trésorerie et de garanties, que ce soit dans des conditions normales ou lors de périodes de sévère crise de liquidité.

En situation de crise, des demandes de liquidité additionnelles peuvent découler de la hausse des retraits des titulaires de polices (se reporter à la rubrique Risque de taux d'intérêt et risque lié à l'écart du présent document pour plus de détails), ainsi que des garanties sur dérivés, des obligations de réassurance et des renouvellements de prêts. La compagnie maintient un faible appétit pour le risque de liquidité et cherche activement à atténuer ce risque.

Le risque de liquidité est géré au moyen de la conception des produits, de la détention d'actifs liquides de haute qualité, de la suffisance de l'offre de garanties admissibles adéquates pour les transactions sur dérivés et du maintien de l'accès à des facilités bancaires engagées afin de couvrir les paiements imprévus. L'appariement efficace des flux de trésorerie de l'actif et du passif réduit le recours aux actifs liquides de haute qualité et aux facilités bancaires pour des sorties imprévues, comme un nombre plus important que prévu de sinistre ou de déchéances de polices.

Environ 67 % des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de la compagnie (à l'exclusion des passifs détenus pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts) sont assujettis à un retrait discrétionnaire. Ces passifs sont principalement liés au fonds général au sein de l'exploitation américaine et des activités liées aux comptes de participation au sein de l'exploitation canadienne. Les produits de retraite au sein de l'exploitation américaine vendus à des promoteurs de régimes d'avantages du personnel comprennent de provisions relatives aux contrats comportant certaines restrictions en matière de retrait. Bien que les participants au régime puissent procéder au rachat à la valeur de leur compte, la compagnie conserve le droit d'effectuer des ajustements de valeur de marché ou de retarder les paiements de la plupart des résiliations des promoteurs de régimes. Les polices liées aux comptes de participation fournissent une couverture d'assurance sur la durée de vie, qui est frappée de déchéance au rachat. La compagnie maintient aussi un portefeuille de placements diversifié de haute qualité dont les échéances sont échelonnées afin de répondre aux besoins en liquidité. En ce qui concerne les fonds distincts, les contrats sont habituellement structurés de manière à atténuer le risque de liquidité découlant de retraits discrétionnaires.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les politiques de gestion des risques liés aux instruments financiers de la compagnie, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025.

Risque de crédit

Le risque de crédit désigne la perte potentielle découlant de l'incapacité ou du refus d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles ou lorsque la cote de crédit de la contrepartie se détériore. Les défaillances, les dépréciations ou les modifications à la baisse des notations du portefeuille de placements peuvent entraîner des pertes réalisées ou latentes et des provisions plus élevées pour insuffisance d'actif, ce qui aura une incidence négative sur les bénéfices et la situation du capital de la compagnie.

Le risque de crédit existe chaque fois que des fonds sont consentis, engagés ou investis dans le cadre d'ententes officielles ou implicites. Le risque de crédit se compose principalement du risque lié à la perte sur le capital d'un prêt, du risque lié au règlement anticipé ou au remplacement, ainsi que du risque lié au règlement. L'exposition au risque de crédit provient de diverses contreparties, notamment des émetteurs, des emprunteurs, des courtiers, des titulaires de polices, des réassureurs, des contreparties aux dérivés et des cautions.

Le principal risque de crédit de la compagnie provient de placements en titres à revenu fixe (y compris des obligations d'État et de sociétés, des prêts hypothécaires commerciaux et résidentiels, des titres structurés et des prêts/fonds privés) qui couvrent les passifs liés aux titulaires de polices. Les contrats financiers, notamment les ententes de réassurance et les contrats dérivés, servant à gérer les risques d'assurance et de marché ou dans le cadre d'activités commerciales principales, présentent des risques supplémentaires. Ces expositions au risque sont intégrées au profil de risque de la compagnie.

Gestion du risque de crédit

Le cadre de gestion du risque de crédit de la compagnie est conçu pour réduire au minimum le risque par la diversification, l'analyse du crédit à l'interne et la surveillance active. La diversification est réalisée en établissant des limites de concentration dans l'ensemble des catégories d'actifs, des émetteurs, des notations, des secteurs et des territoires. Toutes les transactions respectent les protocoles d'approbation établis. Le risque de crédit est régulièrement évalué par rapport au cadre d'appétence au risque, y compris les simulations de crise pour évaluer les incidences possibles selon des situations défavorables.

Un modèle de gouvernance structuré soutient la surveillance du risque de crédit. Les unités d'exploitation, notamment la Gestion des placements, sont responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque de crédit ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La surveillance est assurée par un comité de la haute direction qui examine les expositions, établit les limites de risque et surveille la conformité. Chaque secteur dispose de son propre comité de surveillance et d'exploitation pour gérer le risque de crédit. La compagnie applique des limites de risque et d'autres mesures pour s'arrimer au cadre d'appétence au risque.

La compagnie a aussi établi des politiques précises, y compris en matière de placement, dotées de limites de placement à respecter pour chaque catégorie d'actifs, ainsi qu'une politique en matière de risque de crédit qui définit le cadre de gestion du risque de crédit. Des politiques et des lignes directrices connexes fournissent des directives opérationnelles détaillées.

Le risque de crédit est identifié par l'intermédiaire d'un système interne de notation du risque, qui évalue la solvabilité d'un débiteur en fonction du risque d'entreprise, du profil financier, des facteurs structurels et des caractéristiques des titres, y compris la priorité de rang et les clauses restrictives. Les notations suivent une échelle correspondant aux notations des agences de notation externes, et les politiques de la compagnie sont conçues pour faire en sorte que les notations internes ne dépassent pas les notations les plus élevées attribuées par certaines agences de notation indépendantes.

La fonction de gestion des risques examine et approuve les notations pour les nouveaux placements, et elle surveille le caractère approprié des notations pour chaque position existante. La fonction attribue des paramètres clés de risque de crédit, notamment la probabilité de défaillance, les taux d'évolution des notations, la perte compte tenu des défaillances et la position en situation de défaut, pour quantifier le profil de risque de crédit global de la compagnie.

Pour gérer le risque, la fonction de gestion des risques établit des limites, effectue des simulations de crise et des analyses de scénarios (au moyen de scénarios produits de façon stochastique et déterministe) et surveille l'arrimage au cadre d'appétence au risque. Des rapports sur le risque de crédit sont régulièrement remis à la haute direction, au comité de gestion des risques du conseil d'administration et à d'autres organismes de gouvernance. Les fonctions de gestion des placements et de gestion des risques surveillent conjointement les positions par rapport aux limites et gèrent les dépassements. La fonction de gestion des placements effectue une surveillance continue des perspectives à l'égard du crédit et effectue régulièrement des examens des débiteurs et contreparties, en combinant des analyses ascendantes du crédit et des évaluations macroéconomiques et sectorielles descendantes. Afin de soutenir l'atténuation des risques en temps opportun, des listes de surveillance sont mises à jour pour les débiteurs qui subissent des pressions accrues en matière de crédit.

Risque lié aux contreparties

Le risque lié aux contreparties provient de l'exposition à des réassureurs et à des contreparties aux dérivés.

- La **réassurance** est utilisée pour atténuer le risque d'assurance, mais elle présente un risque de crédit si un réassureur est incapable de s'acquitter de ses obligations. La compagnie évalue régulièrement la solidité financière des réassureurs, en s'appuyant sur les normes minimales énoncées dans la politique de gestion du risque de réassurance. Pour gérer ce risque, la compagnie favorise la diversification et cherche des ententes de garanties ou de retenue de fonds, dans la mesure du possible.
- Les **contrats dérivés** sont principalement utilisés pour gérer les risques de marché. Le risque lié aux contreparties aux dérivés concerne la perte potentielle en cas de défaillance d'une contrepartie. La compagnie négocie des produits dérivés sur des bourses ou avec des contreparties qui sont approuvés par le conseil ou le comité des placements. Le risque est atténué au moyen de la diversification des contreparties et des ententes de garanties. Le risque futur éventuel est inclus par la compagnie dans son calcul du risque total et fait l'objet d'un suivi par rapport aux limites concernant la concentration dans une seule société.

Risque d'assurance

Les produits d'assurance comportent des engagements par l'assureur de fournir des services et d'assumer des obligations financières au moyen d'une couverture pour de longues périodes. Pour garantir l'efficacité de la couverture, la compagnie doit concevoir des produits et en établir le prix de façon à ce que les primes reçues ainsi que les produits tirés des placements gagnés sur ces primes soient suffisants pour payer les demandes de règlement et les charges futures. Cela nécessite de formuler des hypothèses concernant les montants prévus des produits, des sinistres et des charges, et le comportement des titulaires de polices et les risques de marché prévus, ce qui influe sur l'établissement des prix et sur les passifs. Par conséquent, la compagnie est exposée au risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits, qui pourrait prendre la forme d'une perte financière potentielle dans le cas où les coûts et les passifs réels dépassent les attentes liées au prix.

Le risque d'assurance s'entend du risque de perte qui découlerait de l'évolution défavorable des événements liés aux engagements et aux obligations en vertu des contrats d'assurance. Il concerne notamment les incertitudes à l'égard du montant ultime des flux de trésorerie nets (comme les primes, les commissions, les demandes de règlement, les versements et les coûts liés au règlement), du moment quand surviennent ces flux de trésorerie, ainsi que de l'incidence du comportement des titulaires de polices (comme les déchéances de polices).

La compagnie reconnaît six grands types de risque d'assurance qui peuvent entraîner des pertes financières : le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité, le risque lié au comportement des titulaires de polices, le risque de charges et le risque lié à la réassurance IARD. Le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité et le risque de charges sont les principaux risques d'entreprise et la gestion de ces risques afin d'en créer de la valeur constitue une activité commerciale de base. Le risque lié au comportement des titulaires de polices est principalement associé à l'offre des produits de base et est accepté comme une conséquence du modèle d'affaires, des mesures d'atténuation étant mises en œuvre au besoin. Le risque lié à la réassurance IARD est un risque accepté sélectivement qui est géré en fonction de limites du risque et contrôlé activement.

Gestion du risque d'assurance

Une structure de gouvernance a été établie aux fins de la gestion du risque d'assurance. Les unités d'exploitation sont responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque d'assurance ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La fonction de gestion des risques, avec l'aide de la fonction d'actuariat interne, assure la surveillance du cadre de gestion du risque d'assurance. La compagnie a un comité de gestion du risque d'assurance prenant la forme d'un comité de direction qui formule des recommandations à l'égard des limites et des politiques relatives au risque d'assurance, et qui examine les mesures de conformité et d'atténuation connexes. Chaque secteur a son propre comité qui surveille et gère le risque d'assurance, entre autres, auquel il est exposé.

La politique de gestion du risque d'assurance de la compagnie définit le cadre de gestion du risque d'assurance et établit les principes de gestion de ce risque. Cette politique s'appuie sur plusieurs autres politiques et lignes directrices qui présentent des indications détaillées.

La fonction de gestion des risques, de concert avec la fonction d'actuariat, met en œuvre divers processus pour lui permettre de s'acquitter de sa responsabilité de surveillance du risque d'assurance. La fonction de gestion des risques évalue les processus de gestion du risque d'assurance des unités d'exploitation, comme la conception et l'établissement des prix des produits, la tarification, la prise de décisions en matière de sinistres et la cession en réassurance, et elle les remet en question au besoin.

La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques d'assurance actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin. Des limites de risque d'assurance, des budgets de gestion des risques et des indicateurs de la fonction de gestion des risques sont établis pour que le profil de risque d'assurance corresponde bien à l'appétence au risque de la compagnie. La fonction de gestion des risques assure un suivi régulier du profil de risque d'assurance et communique tout dépassement aux échelons supérieurs afin que des mesures correctrices appropriées soient mises en œuvre. Elle effectue des simulations de crise et des analyses des risques d'assurance, y compris un examen des études sur les résultats techniques et elle présente régulièrement des informations sur ces activités aux unités d'exploitation, à la haute direction et aux comités de surveillance des risques de la direction. La fonction de gestion des risques effectue aussi des examens thématiques et améliore la surveillance et la présentation de l'information relative aux expositions connexes à ces risques.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories de risque d'assurance sont présentés en détail ci-après.

Risque de mortalité et de morbidité

Le risque de mortalité concerne la perte potentielle qui pourrait découler des fluctuations défavorables des taux de mortalité, une augmentation des taux de mortalité donnant lieu à une diminution du bénéfice actuel ou du bénéfice futur attendu.

Le risque de morbidité concerne la perte potentielle qui pourrait découler des fluctuations défavorables des taux liés à l'assurance invalidité, à l'assurance maladie, à l'assurance dentaire et à l'assurance contre les maladies graves et d'autres maladies, une augmentation du taux d'incidence ou une diminution du taux de guérison de l'invalidité donnant lieu à une diminution du bénéfice actuel ou du bénéfice futur attendu.

Il est possible que la compagnie estime mal les niveaux de mortalité et de morbidité ou qu'elle obtienne des souscriptions qui génèrent des résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité plus défavorables que prévu.

La compagnie a recours aux pratiques suivantes pour gérer ses risques de mortalité et de morbidité :

- Des études et des analyses sont effectuées régulièrement pour établir les hypothèses en matière d'établissement des taux et les hypothèses actuarielles qui reflètent les risques liés à l'assurance et à la réassurance dans les marchés sur lesquels la compagnie exerce ses activités.
- Des limites, pratiques et politiques de souscription sont en place pour gérer l'exposition au risque et pour faire correspondre le choix des risques garantis aux prévisions en matière de sinistres.
- La compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la mortalité et à la morbidité et elle gère le risque global au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque au niveau opportun.
- En ce qui concerne les produits d'assurance vie collective, le risque de mortalité concentrée, en raison par exemple de la concentration du risque dans des lieux donnés, pourrait avoir une incidence sur les résultats financiers. Afin d'atténuer ce risque, les concentrations à l'égard des nouvelles affaires et des renouvellements sont surveillées. Dans certains territoires, la compagnie peut établir une limite d'un seul événement à l'égard de certains régimes collectifs et refuser d'offrir de l'assurance à certains endroits où le risque global est considéré comme excessif.
- L'efficacité des pratiques de conception des régimes et de prise de décisions en matière de sinistres constitue un élément central de la gestion du risque de morbidité et du risque de mortalité. Par exemple, en ce qui concerne les produits collectifs de soins de santé, l'ampleur du coût des demandes de règlement, qui peut être difficile à prévoir, peut être influencée par l'inflation et l'utilisation. La compagnie gère ces facteurs en concevant des régimes qui précisent le niveau de couverture et qui limitent les garanties de prix à long terme, ce qui permet de refixer régulièrement les tarifs en fonction des nouveaux résultats techniques.
- La compagnie gère d'importants blocs d'affaires qui, dans leur ensemble, devraient donner lieu à des fluctuations statistiquement peu élevées dans une période donnée. Pour certaines polices, les risques sont partagés avec les titulaires de polices par l'entremise d'ajustements aux primes futures, ou dans le cas des polices avec participation, par l'entremise de changements aux participations des titulaires de polices futures.

Risque de longévité

Le risque de longévité concerne la perte potentielle qui pourrait découler des fluctuations défavorables des taux de mortalité, une diminution de ces taux donnant lieu à une diminution du bénéfice actuel ou du bénéfice futur. Les rentes, certains produits de fonds distincts assortis de garanties de retrait minimum à vie et les ententes de réassurance relative à la longévité sont évalués et tarifés en fonction de l'espérance de vie des rentiers. Il existe un risque que les rentiers vivent plus longtemps que ce qui est estimé par la compagnie, ce qui se traduirait par une augmentation de la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance connexes.

Les prix de ces produits reposent sur des hypothèses au chapitre de la mortalité fondées sur les résultats techniques récents obtenus par la compagnie et l'ensemble du secteur, ainsi que sur les recherches les plus récentes sur les faits nouveaux qui pourraient avoir une incidence sur la mortalité future prévue.

Le risque global est géré au moyen de la réassurance, de manière à transférer le risque lorsqu'il est approprié de le faire, ainsi que de la considération de solutions liées aux marchés financiers, si nécessaire.

La compagnie a établi des processus pour confirmer l'admissibilité des rentiers aux prestations de revenu qui leur sont versées de façon continue. Ces processus permettent d'assurer le paiement de rentes aux personnes qui ont le droit d'en recevoir en vertu de leur contrat et contribuent à ce que les données sur la mortalité utilisées pour élaborer les hypothèses en matière de tarification et d'évaluation soient aussi complètes que possible.

Risque lié au comportement des titulaires de polices

Le risque lié au comportement des titulaires de polices concerne la perte potentielle qui pourrait découler des fluctuations défavorables des taux de déchéance, de résiliation, de renouvellement, de rachat des polices, ou de l'exercice d'options intégrées aux polices.

Les produits sont évalués et tarifés en fonction de la période prévue pendant laquelle les titulaires de polices conserveront leur contrat et de l'exercice des options contractuelles. Il existe un risque que des contrats soient résiliés plus tôt ou plus tard que ce qui était prévu au moment de l'établissement de la tarification et de la conception des produits. Dans le cas de contrats où des coûts plus élevés sont engagés au cours des premières années, il existe un risque de résiliation avant que ces charges puissent être recouvrées. Inversement, il existe un risque que des contrats liés à certains produits à prime uniforme de longue durée, dont les coûts des demandes de règlement augmentent au fil du temps, puissent prendre fin plus tard que prévu.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses en matière de résiliation de polices qui tiennent compte des caractéristiques des produits et des options pour les titulaires de polices, des résultats techniques récents obtenus par la compagnie et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité. Les hypothèses sont régulièrement l'objet d'examen et sont mises à jour, au besoin, pour la tarification des nouvelles polices et pour l'évaluation des polices en vigueur.

La compagnie inclut également des frais pour rachat anticipé dans certains contrats ainsi que des commissions facturées à l'interne dans ses ententes de distribution, afin de réduire les charges non recouvrées.

Les règles d'imposition des titulaires de polices dans de nombreux territoires favorisent également le maintien d'une couverture d'assurance.

En plus du risque lié à l'offre des produits de base, la compagnie conclut également des contrats de réassurance en cas de déchéance massive. Ces couvertures sont conçues pour fournir un allègement de capital aux clients de la compagnie. Les risques sont gérés en limitant le paiement en trésorerie net global ainsi que la concentration en termes de pays et de contreparties. La compagnie intègre également aux produits certaines caractéristiques pour atténuer le risque (comme la capacité d'annuler dans un délai relativement court et des exclusions précises).

Risque de charges

Le risque de charges concerne la perte potentielle qui pourrait découler des variations défavorables des charges liées à la prestation de services contre des honoraires ou au service et au maintien de contrats d'assurance, d'épargne ou de réassurance. Cela comprend les charges directes et les attributions de coûts indirects. Ce risque peut découler de conditions générales sur le plan économique, d'augmentations inattendues de l'inflation, d'une croissance plus lente que prévu ou d'une réduction de la productivité menant à une augmentation des frais unitaires. Le risque de charges lié aux produits survient lorsque la compagnie ne peut pas ou ne veut pas transmettre des coûts accrus au client, et il se manifestera sous la forme d'une augmentation du passif relatif aux contrats d'assurance ou d'une réduction du bénéfice futur prévu.

Les programmes de gestion des charges sont examinés régulièrement en vue d'assurer le contrôle des charges, tout en maintenant une prestation de services efficace.

Risque lié à la réassurance IARD

Le risque lié à la réassurance IARD concerne le risque de perte potentielle qui pourrait découler des résultats techniques défavorables liés aux garanties de protection des biens immobiliers en cas de catastrophe et aux autres garanties d'assurance vie.

Ce risque est principalement associé aux activités de réassurance prises en charge par la compagnie et peut être divisé en deux principales catégories :

- **Risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers :** La compagnie prend en charge ces risques principalement à titre de récessionnaire. La compagnie est généralement exposée à un risque de perte moins grand que les assureurs principaux et les réassureurs. En effet, il faut en général qu'un événement ou une expérience de grande envergure survienne pour que la compagnie ait à régler un sinistre. L'occurrence de sinistres pourrait avoir une incidence sur plusieurs contrats de réassurance.

Les risques sont gérés en limitant le montant maximal total des sinistres pour l'ensemble de tous les contrats et en surveillant régulièrement les résultats en matière de sinistres des sociétés cédantes. Cette information est intégrée aux processus d'établissement des prix afin de s'assurer que la compagnie reçoit une indemnité adéquate compte tenu du risque pris en charge.

- Autres risques liés à l'assurance autre que l'assurance vie : Ces couvertures comprennent notamment l'assurance automobile, l'assurance vétérinaire, l'assurance de responsabilité civile, l'assurance-emploi, l'assurance de titres et certaines couvertures limitées au titre de l'assurance de biens. Les traités peuvent prendre la forme d'une couverture pour des secteurs d'activité particuliers ou plusieurs secteurs d'activité. Les risques sont gérés grâce à des limites de risque établies au moyen d'une approche fondée sur la perte maximale probable. Les traités sont structurés et permettent d'atténuer l'exposition aux risques au moyen de mécanismes qui peuvent comprendre des pertes maximales, des reports en avant de pertes et des marges d'établissement des prix. Compte tenu de l'éventail d'expositions aux risques, on s'attend à une diversification bénéfique des transactions entre elles et avec les autres expositions aux risques de la compagnie.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel concerne le risque de perte qui pourrait découler de problèmes résultant de processus et de systèmes internes, d'erreurs commises à l'interne ou encore d'événements externes. Ce risque peut découler des activités quotidiennes normales ou d'événements imprévus et peut se traduire par des pertes financières significatives ou des atteintes à la réputation. Les activités de la compagnie nécessitent l'interaction de multiples processus, systèmes et parties prenantes dans toute l'entreprise sur une base continue et, par conséquent, les risques opérationnels sont une caractéristique normale du modèle d'affaires de la compagnie qui ne peut être entièrement éliminée.

Une gestion efficace du risque opérationnel atténue les risques tels que, sans s'y limiter, la technologie, la continuité des affaires, la sécurité physique, la fraude et les risques liés aux tiers, et renforce la résilience opérationnelle de la compagnie, ce qui lui permet de réussir la mise en œuvre des activités essentielles en dépit des perturbations. La résilience opérationnelle fait une large place à la préparation, à la réaction, à la récupération, à l'apprentissage et à l'adaptation en s'appuyant sur la présomption que des perturbations singulières ou simultanées se produiront.

Gestion du risque opérationnel

La compagnie gère activement les risques opérationnels afin de favoriser la résilience opérationnelle dans les principaux processus et services tout en conservant une réputation forte ainsi qu'une bonne stabilité financière.

La compagnie a des processus en place pour cerner, mesurer, gérer et surveiller ces risques, et présenter de l'information à leur sujet.

Une structure de gouvernance est en place pour gérer le risque opérationnel, et les unités d'exploitation ont la responsabilité finale d'identifier, d'évaluer, de gérer et de surveiller ces risques et de présenter de l'information relative à ceux-ci. Pour superviser le risque opérationnel, la compagnie a mis sur pied un comité de gestion du risque opérationnel qui surveille les risques et qui présente de l'information sur ceux-ci, et qui formule des recommandations à l'égard des limites des risques, des politiques à l'égard des risques et des stratégies d'atténuation des risques. Chaque secteur a son propre comité de supervision et comité d'exploitation afin d'aider à la gestion du risque opérationnel auquel il est exposé.

La politique de gestion du risque opérationnel et la politique de gestion du risque lié à la résilience opérationnelle de la compagnie reposent sur des normes et lignes directrices ayant trait aux fonctions spécialisées. La compagnie applique des contrôles dans sa gestion du risque opérationnel au moyen de politiques, de procédures et de processus intégrés, en évaluant l'équilibre entre les coûts et les avantages de chaque contrôle. Les secteurs surveillent et améliorent les processus et les contrôles, et le service d'audit interne de la compagnie les revoient périodiquement. Les processus et les contrôles relatifs à la présentation de l'information financière font l'objet d'un examen supplémentaire par les auditeurs externes.

La compagnie utilise une combinaison de méthodes de gestion du risque opérationnel, notamment des évaluations des risques et des contrôles, des analyses des manifestations du risque et des analyses de scénarios. Les évaluations des risques et des contrôles permettent d'identifier systématiquement les risques opérationnels potentiels et les contrôles connexes, et les manifestations internes et externes du risque sont analysées afin d'en identifier les causes premières et de reconnaître d'éventuels nouveaux risques et tendances du secteur. Des analyses de scénarios permettent de déterminer et de quantifier les expositions hypothétiques mais sévères au risque opérationnel. Les indicateurs de la fonction de gestion des risques, les préférences en ce qui a trait à l'appétence au risque et d'autres processus sont mis à profit pour évaluer, gérer et assurer le suivi des risques opérationnels.

La fonction de gestion des risques surveille les progrès réalisés dans l'atténuation des risques en temps opportun. Des processus de communication des problèmes importants à la haute direction sont en place en vue de lui permettre de prendre les mesures appropriées. La fonction de gestion des risques présente régulièrement des rapports sur le profil de risque opérationnel de la compagnie à la haute direction, au conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs ou des entités juridiques ainsi qu'aux organismes de réglementation, au besoin.

La compagnie gère également le risque opérationnel par l'intermédiaire d'un programme d'assurance d'entreprise, qui prévoit l'atténuation d'une partie de l'exposition au risque opérationnel par la souscription d'une couverture d'assurance qui offre une certaine protection contre les pertes significatives imprévues découlant d'événements comme les pertes matérielles, les cyberattaques ou les dommages matériels et les risques de responsabilité. La couverture d'assurance est déterminée en fonction du profil de risque de la compagnie, de son appétence au risque, de sa tolérance envers les risques, ainsi que de ses exigences juridiques et ses obligations contractuelles.

Les principaux risques opérationnels et l'approche de la compagnie pour les gérer sont présentés ci-dessous.

Risque lié aux technologies

Le risque lié aux technologies s'entend du risque de perte qui découle de la conception inappropriée d'un système ou d'un contrôle, ainsi que de l'exploitation ou de la diffusion inappropriée de ressources informatiques et technologiques. Ce risque peut avoir une incidence importante sur la capacité de la compagnie à exercer ses activités de façon efficace, à se conformer à la réglementation, à maintenir son intégrité financière, sa réputation et sa résilience opérationnelle. Le risque lié aux technologies comprend les risques liés à la sécurité de l'information et à la cybersécurité, le risque lié aux activités technologiques et le risque lié à la mise en œuvre de la technologie.

La technologie est essentielle aux activités commerciales de la compagnie et à sa stratégie numérique axée sur le client. La compagnie fait face à des risques continus liés à la technologie et à l'informatique qui découlent de systèmes anciens, des contraintes relatives à la technologie et du perfectionnement des techniques utilisées dans les cyberattaques.

La compagnie continue d'améliorer ses processus de gestion des risques afin de mieux identifier, évaluer, gérer, surveiller et présenter l'information sur le risque lié aux technologies, y compris les technologies émergentes et en développement comme l'intelligence artificielle, et de mieux communiquer l'information connexe. À mesure que les besoins technologiques et commerciaux évoluent, la stratégie de la compagnie en matière de gestion des risques liés à la technologie et à l'informatique inclut des politiques qui régissent l'environnement technologique et établissent des normes en ce qui a trait à la sécurité de l'information, notamment :

- de multiples couches de technologies conçues pour empêcher l'accès non autorisé, les attaques par rançongiciel, les attaques par déni de service distribué et autres cyberattaques;
- des bureaux de la sécurité de l'information coordonnés à l'échelle régionale et mondiale qui recueillent des renseignements sur les menaces, qui détectent et surveillent les événements de sécurité en plus d'y réagir, et qui effectuent régulièrement des évaluations des menaces et de la vulnérabilité;
- la supervision indépendante par l'équipe de gestion des risques liés aux technologies, qui agit comme deuxième ligne de défense en évaluant les mesures d'atténuation des risques liés à la technologie et à l'informatique;
- des séances régulières de sensibilisation à la cybersécurité et une formation en obligatoire pour tous les employés.

Risque lié à la continuité des affaires

Le risque lié à la continuité des affaires s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de poursuivre l'exécution des processus et des activités d'affaires lors d'événements défavorables. Ces événements peuvent être occasionnés par des phénomènes naturels, technologiques ou causés par l'humain et causer des perturbations affectant l'accès au milieu de travail, la disponibilité de la main-d'œuvre, les technologies et la chaîne d'approvisionnement. Le risque lié à la continuité des affaires comprend le risque de perte qui découle d'un accès limité ou impossible aux installations ou aux actifs corporels.

Un cadre de gestion du risque de la continuité des affaires a été établi pour gérer les risques liés à la continuité des affaires en élaborant, en mettant à l'essai et en maintenant des plans, tout en assurant la formation connexe, dans quatre grands secteurs : les interventions d'urgence, la gestion des incidents, la continuité des activités et la résilience des technologies, qui comprend la reprise après sinistre. Il est soutenu par des activités continues de planification d'exercices, de formation et de sensibilisation afin de surveiller son efficacité.

Risque lié à la sécurité physique

Le risque lié à la sécurité physique correspond au risque de dommages ou de pertes qui peuvent découler de menaces, d'actions ou d'événements naturels, technologiques ou malveillants mettant en cause des personnes et des actifs corporels. Un cadre de gestion du risque lié à l'actif corporel a été établi pour gérer les risques liés aux actifs corporels. Ce cadre repose sur une approche interfonctionnelle intégrée faisant intervenir plusieurs processus, systèmes et parties prenantes qui travaillent ensemble afin de protéger les actifs corporels et la sécurité des personnes.

Risque lié au traitement des affaires

Le risque lié au traitement des affaires correspond au risque de perte résultant d'un traitement des affaires, d'une gouvernance ou d'une gestion générale inadéquats ou défaillants des processus liés aux règlements de sinistres et aux paiements de prestation, à l'administration des comptes des clients, aux opérations financières, à la gestion des placements, à la gestion du changement, aux nouvelles affaires et aux renouvellements, ainsi qu'au développement et au lancement de produits.

Le risque lié au traitement des affaires est inhérent à l'exercice des activités et la compagnie agit pour gérer et atténuer les risques en établissant un solide environnement de contrôle pour soutenir sa résilience.

Risque lié à la présentation de l'information

Le risque lié à la présentation de l'information financière s'entend du risque de perte ou d'anomalie significative qui découle de la présentation d'une information financière inadéquate ou incomplète. Le caractère inadéquat peut se manifester dans le cadre du traitement, de la gouvernance, de la surveillance, des communications ou de la gestion générale.

Le risque lié à la présentation de l'information est inhérent à l'exercice des activités, et la compagnie prend des mesures pour gérer et atténuer les risques en établissant un solide environnement de contrôle pour les processus de base qui soutiennent la communication efficace de l'information aux parties prenantes internes et externes.

Risque de fraude

Le risque de fraude s'entend du risque de perte qui découle d'actes commis dans l'intention de frauder, de détourner des actifs ou de contourner les lois ou les règlements par des clients, des fournisseurs, des conseillers, des administrateurs, des dirigeants, des employés, des entrepreneurs sur place ou d'autres tiers. Ce risque s'accroît pour les institutions financières, en raison des pressions financières qui pourraient motiver les comportements frauduleux et l'emploi de méthodes de plus en plus complexes de fraude organisée et de cyberfraude. La fraude peut se traduire par des pertes financières ou une atteinte à la réputation de la compagnie et peut avoir des incidences néfastes sur les clients et les autres parties prenantes.

La compagnie a mis en œuvre un programme officiel qui comporte une politique de gestion du risque de fraude et une norme opérationnelle, dans lesquelles sont énoncées les exigences relatives aux processus, aux principes et à la gouvernance et les normes minimales en vue d'évaluer, de prévenir et de détecter les fraudes, d'enquêter sur elles et de lutter contre elles en temps opportun. De plus, le code de conduite et la politique de gestion du risque de fraude mettent l'accent sur l'engagement de la direction à agir avec intégrité et à favoriser une sensibilisation efficace au risque de fraude.

Risque lié aux tiers

Le risque lié aux tiers s'entend du risque de perte lié au fait qu'un tiers faillit à fournir des biens ou des services, à exécuter des activités commerciales, à protéger des données ou des systèmes, ou expose la compagnie à des résultats négatifs. Ce risque s'applique aux tiers externes et aux ententes internes entre les entités.

La compagnie retient de façon stratégique les services de tiers afin de maintenir l'efficacité des coûts, d'optimiser les ressources et les capitaux internes et d'accéder à des aptitudes, une expertise et des ressources auxquelles elle n'aurait pas accès autrement. L'embauche des tiers respecte les mêmes principes que ceux énoncés dans la politique de gestion du risque lié aux tiers de la compagnie. La compagnie utilise un cadre de gestion du risque et des activités d'atténuation, comme des évaluations des risques et des contrôles diligents, pour gérer et surveiller le risque lié aux tiers tout au long de sa relation avec ceux-ci, notamment en s'assurant qu'ils respectent les normes de service et qu'ils protègent les intérêts de la compagnie et de ses parties prenantes.

Risque juridique et risque lié à la conformité à la réglementation

Le risque juridique et le risque lié à la réglementation s'entendent du risque de perte qui découle du non-respect, à l'échelle locale ou internationale, de lois, d'exigences réglementaires ou de normes sectorielles ainsi que du risque que la compagnie soit impliquée dans des poursuites civiles ou criminelles. En tant que multinationale, la compagnie et ses filiales sont soumises à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires dans les territoires où elles exercent leurs activités, notamment au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne. Ces exigences portent sur des aspects comme l'adéquation du capital, la protection de la vie privée, les crimes financiers, les liquidités et la solvabilité, les placements, la commercialisation de produits d'assurance et de gestion du patrimoine, les obligations envers les clients, les normes de conduite des assureurs, des gestionnaires d'actifs et des conseillers en placement, ainsi que les processus de réassurance. Des modifications significatives apportées aux cadres juridiques et réglementaires, ou la non-conformité à ces cadres, pourraient avoir une incidence négative sur la compagnie. Une accélération du rythme des changements réglementaires pourrait aussi faire augmenter les coûts d'exploitation afin de maintenir la conformité.

La compagnie gère le risque juridique et le risque lié à la réglementation au moyen d'efforts concertés entre les fonctions de la première et de la deuxième ligne de défense. La compagnie consigne, gère et surveille de près ce qui touche la conformité à la réglementation en faisant appel à l'expertise juridique et en matière de conformité des parties prenantes à l'échelle locale et de l'entreprise tout en faisant le compte rendu des changements à venir qui pourraient avoir des répercussions importantes sur l'exploitation ou sur les activités de la compagnie.

La compagnie est exposée au risque de litiges et de mesures réglementaires découlant de son entreprise, de ses activités, de ses produits, de ses titres et de ses relations contractuelles et elle constitue des réserves pour les litiges éventuels qu'elle considère comme appropriées.

Risque lié au personnel

Le risque lié au personnel s'entend du risque de perte qui découle de la gestion inadéquate du capital humain ou de la discordance entre les politiques, programmes et pratiques en matière de ressources humaines et les lois liées à l'emploi, les attentes réglementaires ou les objectifs stratégiques de la compagnie, son appétence au risque et ses valeurs. Pour gérer ces risques, la compagnie a établi des programmes de rémunération et des processus de planification de la relève, de gestion des talents et de renforcement de l'engagement des employés. Ils ont été conçus de manière à susciter une culture de rendement supérieur et pour conserver un personnel qualifié et diversifié qui est représentatif des différentes cultures et pratiques des pays où la compagnie exerce ses activités. La capacité de la compagnie à reconnaître l'évolution des tendances à l'égard des stratégies de ressources humaines dans son secteur et à s'y adapter est essentielle dans l'exécution réussie de ses stratégies d'affaires.

Risque lié aux modèles ou à l'informatique d'utilisateur final

Le risque lié aux modèles ou à l'informatique d'utilisateur final est le risque que des conséquences défavorables découlent de décisions fondées sur des modèles ou des outils informatiques d'utilisateur final inadéquats, ou de données et de rapports mal utilisés. Ce risque peut entraîner une perte financière ainsi que de mauvaises décisions commerciales et stratégiques, et porter atteinte à la réputation de la compagnie, ayant ainsi une incidence potentielle sur les perceptions des clients, des contreparties, des actionnaires ou des organismes de réglementation à l'égard de la compagnie.

La compagnie accorde la priorité aux efforts d'atténuation et de contrôle afin de limiter les conséquences défavorables découlant de l'incapacité de modèles ou des outils informatiques d'utilisateur final de produire les résultats prévus, au moyen d'une approche fondée sur les risques. Cela comprend l'établissement des contrôles tout au long du cycle de vie du modèle et des outils informatiques d'utilisateur final (développement, entretien et utilisation continue), le maintien d'un modèle centralisé, de leurs inventaires et d'un système de classification des risques, ainsi que la réalisation d'examen indépendants dans le cadre de leur cycle d'examen en fonction du niveau de risque.

Risque lié à la conduite

Le risque lié à la conduite est le risque que les clients puissent subir des conséquences injustes en raison de processus inadéquats ou défaillants, ou d'actions ou d'offres inappropriées par la compagnie ou ses représentants. Si le risque lié à la conduite n'est pas identifié et géré, il peut nuire aux clients et entraîner pour la compagnie un risque financier, un risque lié à la réputation et un risque lié à la réglementation, y compris des coûts pour des mesures correctrices et des amendes réglementaires.

Gestion du risque lié à la conduite

La compagnie gère le risque lié à la conduite à l'aide de plusieurs processus importants, dont les suivants :

- des politiques officielles, des cadres, des formations du personnel et une présentation de l'information à la haute direction;
- des informations et des communications présentées clairement et de manière adéquate aux clients;
- la conception, la vente, et l'offre de conseils sur des produits et le traitement des plaintes et des réclamations en mettant l'accent sur les résultats pour les clients et sur toute vulnérabilité;
- des évaluations basées sur les risques pour les conseillers, l'examen de leur aptitude à exercer et le maintien des contrôles dans le respect des politiques approuvées par le conseil d'administration, dont la politique sur le risque lié à la conduite et le code de conduite.

Le risque lié à la conduite est pris en compte dans le cadre des activités de gestion des risques, y compris les autoévaluations des risques et des contrôles, la présentation des informations sur les manifestations internes du risque, les évaluations des risques émergents et d'autres activités d'évaluation, de suivi et de présentation de l'information.

Risque stratégique

Le risque stratégique s'entend du risque d'omettre d'établir ou d'atteindre les objectifs stratégiques appropriés dans le contexte de l'environnement opérationnel interne ou externe, exposant la compagnie à des répercussions importantes sur les affaires, les finances ou la réputation.

La compagnie peut assumer un risque stratégique intentionnellement, afin de faire croître les activités, ou ce risque peut apparaître comme une conséquence imprévue découlant de la stratégie d'affaires, de l'exécution de la stratégie ou d'une résilience inadéquate envers les forces externes. Ce risque comprend à la fois les risques compris dans la stratégie et les risques découlant de la stratégie, c'est-à-dire les risques associés à l'ensemble du cycle de vie de la gestion de la stratégie, de l'élaboration à l'exécution.

Gestion du risque stratégique

Le cadre de gestion du risque stratégique de la compagnie est conçu pour permettre d'identifier, d'évaluer, de gérer et de surveiller le risque stratégique, ainsi que de présenter les rapports connexes, en étant appuyé par des politiques, des normes et des lignes directrices provenant des première et deuxième lignes de défense.

La gestion du risque stratégique englobe l'élaboration et le perfectionnement de la stratégie, la concrétisation de la stratégie par des activités réelles, l'harmonisation des ressources afin de répondre aux besoins stratégiques, l'exécution de la stratégie et les activités continues visant à surveiller et à ajuster les stratégies, au besoin. Le risque stratégique fait l'objet d'un suivi tout au long du cycle de vie de la gestion de la stratégie.

La compagnie fait correspondre les stratégies d'affaires à son appétence au risque et elle atténue son exposition au risque stratégique au moyen de la planification stratégique, de la gestion de portefeuilles, d'un suivi continu et de la diffusion de l'information sur la mise en œuvre de la stratégie, ainsi que d'une surveillance et d'un esprit critique solides.

Les principaux risques liés à la gestion du risque stratégique et l'approche de la compagnie pour les gérer sont présentés ci-dessous.

Risque lié au positionnement stratégique

Le risque lié au positionnement stratégique s'entend du risque de ne pas définir ou maintenir des stratégies efficaces pour générer la valeur prévue et réaliser la vision à long terme de la compagnie. Le risque d'un mauvais positionnement de la stratégie de la compagnie visant à générer la valeur prévue pourrait découler d'une gouvernance décisionnelle inadéquate ou inefficace, d'influences externes telles que la dynamique du secteur, les changements réglementaires ou les actions des concurrents, ou de changements dans les facteurs économiques et politiques nationaux ou internationaux.

La compagnie cherche à intégrer des options et une diversification appropriées dans les décisions stratégiques afin de réagir rapidement aux changements de dynamiques internes et externes et de demeurer résiliente face aux forces perturbatrices. La compagnie gère activement le risque lié au positionnement stratégique au moyen de la gouvernance, d'une harmonisation appropriée des ressources et des capacités, de processus de gestion des risques stratégiques solides et de mécanismes décisionnels axés sur l'optimisation de la création de valeur et des résultats du portefeuille.

Risque lié à l'exécution stratégique

Le risque lié à l'exécution stratégique s'entend du risque de ne pas mettre en œuvre efficacement les initiatives essentielles à l'exécution de la stratégie d'affaires et de ne pas obtenir la valeur souhaitée. Le risque d'inefficacité dans l'exécution des initiatives stratégiques peut découler d'une gestion du changement et d'une gouvernance inadéquates ou inefficaces, ou il peut découler d'une surveillance insuffisante des facteurs externes qui ont une incidence sur l'exécution des projets et d'une capacité de réaction insuffisante.

Pour gérer ce risque, la compagnie a mis en œuvre, et améliore continuellement, des processus de surveillance de l'exécution des programmes, assurant une gouvernance et une planification efficaces du changement, ainsi qu'une harmonisation des capacités. Par ces processus, la compagnie favorise la mise en œuvre efficace d'initiatives stratégiques, dont une surveillance des risques.

Risque géopolitique

Le risque géopolitique correspond au risque de perte financière, de perturbations opérationnelles ou d'incertitude stratégique découlant de développements politiques, économiques et sociaux dans l'ensemble des territoires où la compagnie exerce ses activités ou investit. Ces risques peuvent se manifester par des changements de dirigeants ou de politiques gouvernementales, des modifications dans les cadres réglementaires, des restrictions ou des sanctions commerciales, des conflits armés, des troubles civils, le terrorisme et des tensions géopolitiques plus larges qui peuvent avoir une incidence sur la stabilité du marché, les chaînes d'approvisionnement et la confiance des investisseurs dans les secteurs où la compagnie exerce ses activités.

Dans le contexte actuel, la compagnie continue de surveiller l'évolution des répercussions des récents conflits géopolitiques, notamment les tensions accrues dans des régions clés, la reconfiguration des alliances commerciales mondiales et la possibilité d'une surveillance réglementaire accrue.

Autres risques

Risque lié à la durabilité

Le risque lié à la durabilité correspond au risque de perte possible ou d'autres incidences négatives découlant de facteurs environnementaux, sociaux ou de gouvernance. Cela comprend le risque de perte ou d'incidences négatives découlant de l'impossibilité ou de l'incapacité à se préparer adéquatement à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, des répercussions physiques d'un environnement en évolution, ou de l'incapacité à créer et à maintenir des stratégies de gestion des activités en réponse à l'évolution des facteurs sociaux. La compagnie reconnaît que les attitudes à l'égard des questions environnementales et sociales sont dynamiques et continuent d'évoluer.

Le risque lié à la durabilité sous-tend tous les types de risque, tant financiers (p. ex. le risque de marché, le risque de crédit, le risque d'assurance) que non financiers (p. ex. le risque opérationnel, le risque lié à la conduite et le risque stratégique). Par conséquent, les processus de gestion du risque lié à la durabilité sont intégrés aux processus de gestion de chaque type de risque.

La compagnie aborde le risque lié au climat en tant qu'investisseur et fiduciaire, reconnaissant sa responsabilité d'agir prudemment et dans l'intérêt de ses titulaires de polices et de ses actionnaires. À mesure que le monde et les attentes de la clientèle évoluent, la compagnie s'adapte pour répondre aux besoins futurs. Les conséquences dynamiques des risques liés au climat sont pertinentes pour la gestion des risques d'entreprise et les stratégies de placement de la compagnie. Il s'agit notamment de comprendre les risques significatifs liés au climat et de repérer les possibilités qui se présentent dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

La compagnie a établi une politique de gestion du risque lié aux changements climatiques expliquant les principes qui guident son approche à l'égard de ce risque et énonce les exigences nécessaires à une gestion efficace. De plus, la compagnie a instauré des politiques et des lignes directrices en matière d'environnement pour l'acquisition et la gestion continue des immeubles de placement, des prêts garantis par des biens immobiliers et des placements en titres de capitaux propres et à revenu fixe.

Risque lié à la structure de la société de portefeuille

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à payer des intérêts, à verser des dividendes et à acquitter les autres charges d'exploitation de même qu'à faire face à ses engagements dépend de la capacité de ses filiales à lui fournir des fonds suffisants ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel.

Advenant le cas où l'une de ses filiales ferait faillite, serait liquidée ou serait restructurée, les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de ces filiales seraient entièrement assurés avant que tout actif ne soit rendu disponible aux fins de distribution des filiales à la compagnie. En outre, les autres créanciers de ces filiales auraient généralement le droit de recevoir les paiements en priorité, avant la compagnie, sauf dans la mesure où la compagnie serait elle-même reconnue comme un créancier de ces filiales.

Les paiements provenant des filiales, y compris les intérêts et les dividendes, sont soumis à des restrictions en vertu des lois et des règlements pertinents sur les sociétés, sur les valeurs mobilières et sur les assurances ou autres, ce qui fait en sorte que la Canada Vie, Empower et leurs filiales doivent respecter des normes quant à leur solvabilité et à leur capitalisation. Cette structure comporte un nombre important de risques et d'avantages.

La direction surveille la solvabilité et les positions de capitaux propres des filiales par rapport aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La direction dispose aussi de marges de crédit pour obtenir des liquidités supplémentaires et peut accéder aux marchés financiers au besoin. De plus, la direction assure le suivi de la conformité avec les exigences réglementaires, tant au niveau de la société de portefeuille qu'au niveau de la société en exploitation.

Risque lié aux fusions, aux acquisitions et aux désinvestissements

La compagnie et ses filiales évaluent périodiquement les entreprises, les activités, les actifs, les produits et les services existants. Ces examens peuvent faire en sorte que la compagnie ou ses filiales acquièrent ou se dessaisissent des activités ou des actifs. Dans le cours normal des activités, la compagnie étudie l'achat ou la vente d'entreprises, de secteurs ou d'actifs.

Si les transactions se réalisent, 1) elles pourraient être significatives pour la compagnie du point de vue de l'envergure et de la portée, 2) elles pourraient engendrer des risques ou des éventualités liés aux entreprises, aux activités ou aux actifs que la compagnie acquiert et pourraient l'exposer au risque de réclamations lié aux entreprises, aux activités ou aux actifs dont la compagnie s'est dessaisie, 3) elles pourraient se traduire par des variations de la valeur des titres de la compagnie, y compris de ses actions ordinaires, et 4) elles pourraient faire en sorte que la compagnie conserve du capital additionnel pour les éventualités qui surviennent à la suite de la transaction. Le risque stratégique et le risque lié à l'intégration qui ont trait aux fusions et acquisitions peuvent également survenir en raison de risques externes qui sont difficiles à prévoir et qui pourraient entraîner une réduction des synergies et une incidence négative sur la génération de valeur.

Afin d'atténuer ces risques, la compagnie met en œuvre des contrôles diligents pour les transactions potentielles et les risques sont évalués dans le contexte de son appétence au risque. Pour les acquisitions, une stratégie d'intégration est établie, laquelle tient compte des valeurs, des normes et de la culture de la société ciblée et prévoit la surveillance des risques nouveaux et émergents qui pourraient nuire à l'efficacité et retarder le processus de consolidation. Avant l'acquisition ou le dessaisissement d'entreprises, d'activités, de secteurs ou d'actifs, la direction évalue les systèmes et les processus et vérifie qu'ils sont en place pour gérer les risques une fois que la transaction est conclue. En outre, une surveillance et un suivi réguliers des transactions sont effectués.

Risque lié au régime d'imposition

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs pays qui comprennent divers ordres de gouvernement et une panoplie de mécanismes fiscaux, comme l'impôt sur le résultat, l'impôt sur le capital, les cotisations sociales, les taxes sur la valeur ajoutée, les taxes de vente, etc. De plus, chaque pays peut offrir des incitatifs fiscaux pour certains types de produits (p. ex. des produits de rentes, des produits d'épargne-retraite et des produits d'assurance vie et maladie). Les autorités de ces pays passent en revue et modifient périodiquement divers aspects de leur régime d'imposition, ce qui peut avoir une incidence sur les activités de la compagnie.

Il existe un risque que des modifications de la loi sur l'impôt et/ou des taux d'imposition accroissent la charge d'impôt de la compagnie et nuisent à son bénéfice. Il y a aussi un risque que la réduction ou l'élimination d'incitatifs fiscaux offerts par l'entremise de produits de la compagnie se répercute défavorablement sur la demande à l'égard de ces produits.

L'impôt minimum mondial (IMM) de 15 % a été adopté depuis 2024 et s'applique à tous les pays dans lesquels la compagnie exerce des activités importantes. La compagnie produira ses premières déclarations de revenus complémentaires en 2026 en vertu de l'IMM, relativement à l'année d'imposition 2024. L'IMM, qui est de nature complexe, s'applique à Lifeco en tant que société membre d'un plus grand groupe de sociétés liées. Il existe un risque que les modifications futures des lois fiscales, des directives administratives ou des différences d'interprétation entre les pays entraînent des obligations fiscales imprévues, des coûts de conformité ou des difficultés opérationnelles.

La direction surveille activement les modifications des régimes d'imposition dans les pays où elle exerce ses activités, et elle réagit de façon proactive aux modifications liées à l'impôt qui pourraient avoir des répercussions sur ses activités.

Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Risque lié à la distribution des produits

Le risque lié à la distribution des produits s'entend du risque de perte si la compagnie est incapable de promouvoir et d'offrir ses produits efficacement par l'entremise de son réseau de canaux de distribution et d'intermédiaires. Ces canaux, qui comprennent les courtiers, les agences générales déléguées, les planificateurs financiers, les banques et d'autres institutions financières, jouent un rôle essentiel dans la liaison entre les offres de la compagnie et les clients finaux. Toutefois, bon nombre de ces intermédiaires distribuent des produits concurrents et exercent leurs activités de façon indépendante, sans obligation contractuelle de continuer à représenter les produits de la compagnie.

Le risque lié à la distribution des produits peut découler de plusieurs facteurs, notamment la perte d'accès aux principaux partenaires de distribution, la détérioration des relations avec les intermédiaires, l'évolution des préférences des consommateurs, la consolidation dans le contexte de la distribution ou l'émergence de nouvelles plateformes numériques qui perturbent les modèles traditionnels. Le fait de ne pas s'adapter à ces changements ou de ne pas maintenir un positionnement concurrentiel au sein des réseaux de distribution pourrait avoir une incidence sur les volumes de ventes, la part de marché et les perspectives de croissance à long terme de la compagnie.

Pour atténuer ce risque, la compagnie maintient une stratégie de distribution diversifiée et résiliente. Elle consiste notamment à cultiver des relations solides au sein d'un vaste réseau d'intermédiaires, à offrir une gamme de produits concurrentielle et différenciée, et à investir dans la formation, le soutien et les outils numériques afin d'améliorer l'engagement des distributeurs.

Risque lié au pays

Le risque lié au pays s'entend du risque que les influences économiques et politiques d'un pays entraînent une perte financière ou une perte de réputation pour la compagnie. Les sources de risque lié au pays peuvent découler de positions figurant au bilan ou non, y compris, mais sans s'y limiter, des actifs investis, des passifs d'assurance et des activités telles que les fusions et acquisitions, l'externalisation, la délocalisation et le transfert de données.

La gestion des risques liés au pays consiste en un processus continu de formulation, de mise en œuvre, de suivi et de révision des stratégies relatives aux risques liés au pays. La compagnie mesure particulièrement l'exposition au risque dans un pays donné en fonction d'une méthodologie interne de notation des risques (complétée par des notations d'agences de notation externes) et surveille le risque extrême associé aux positions dans les placements et au risque d'assurance ou de réassurance par rapport aux limites approuvées propres à chaque pays.

Mesures d'exposition et de sensibilité

Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les derniers résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, qui a une incidence sur le bénéfice de la compagnie.

Mesures d'exposition et de sensibilité non financières

Les sensibilités à l'égard du bénéfice et de la MSC présentées dans le tableau ci-dessous représentent l'incidence, au 31 décembre 2025, des méthodes comptables de la compagnie, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance et des instruments financiers. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque d'assurance de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document.

Mesures d'exposition et de sensibilité non financières

	Bénéfice net et capitaux propres		MSC ¹	
	Avant réassurance	Déduction faite de la réassurance détenue	Avant réassurance	Déduction faite de la réassurance détenue
31 décembre 2025				
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	(225) \$	(200) \$	(225) \$	(75) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	200	175	(750)	(625)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(150)	(150)	(225)	(100)
Charges – augmentation de 5 %	(25)	—	(125)	(125)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(225)	(150)	(675)	(725)
31 décembre 2024				
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	(100) \$	(100) \$	(350) \$	(175) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	200	175	(725)	(650)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(150)	(125)	(200)	(100)
Charges – augmentation de 5 %	—	—	(125)	(150)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(50)	—	(850)	(850)

¹ L'incidence sur la MSC est avant impôt.

Ces sensibilités reflètent l'incidence d'une modification immédiate des hypothèses utilisées pour établir les passifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus, ainsi que des contrats d'investissement sur le bénéfice et la MSC. L'incidence sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires est égale à l'incidence sur le bénéfice net.

Pour les contrats assortis d'une MSC, la révision des hypothèses au chapitre des risques d'assurance a une influence directe sur la MSC. Pour les contrats évalués en vertu du modèle général d'évaluation, l'influence de la révision des hypothèses sur la MSC est évaluée à des taux d'actualisation arrêtés. Les répercussions sur le bénéfice net découlent de l'incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC, ainsi que de la révision des hypothèses des contrats non assortis d'une MSC (y compris les contrats d'assurance à court terme). L'incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC prise en compte dans le bénéfice est une incidence de second ordre qui représente la différence de valeur actualisée entre l'incidence de la révision des hypothèses évaluée aux taux d'actualisation en vigueur et l'incidence évaluée aux taux d'actualisation arrêtés. De façon générale, les taux d'actualisation en vigueur sont actuellement plus élevés que les taux arrêtés pour les contrats d'assurance de la compagnie. Par conséquent, une révision défavorable des hypothèses à l'égard des risques d'assurance, qui donne lieu à une baisse de la MSC, se traduit également par une répercussion positive sur la période attribuable à l'incidence sur la juste valeur.

Le risque de concentration peut être lié aux régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché. La concentration du risque d'assurance avant et après la réassurance par région géographique est décrite dans l'information sectorielle, à la note 33 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Mesures d'exposition et de sensibilité financières

Le tableau suivant présente l'incidence approximative qu'auraient sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie certaines modifications des hypothèses formulées selon la meilleure estimation de la direction. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque financier de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document. En ce qui concerne les modifications des hypothèses financières, la sensibilité est présentée déduction faite de l'incidence correspondante sur le bénéfice de la variation de la valeur des passifs et des actifs qui couvrent les passifs. Les sensibilités du bénéfice net attribuable aux actionnaires, des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de la MSC aux modifications des hypothèses financières présentées ci-après ont été arrondies à 25 M\$ près.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 50 points de base des écarts de crédit, et aucune modification n'a été apportée à la prime d'illiquidité finale. L'incidence réelle des variations des écarts de crédit dépendra des régions où les changements se produisent, ainsi que des variations des écarts de crédit par durée. Une variation des écarts de crédit peut également donner lieu à une variation de la correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation, en fonction des conditions du marché et de crédit en vigueur à ce moment. Toute incidence éventuelle sur le bénéfice qui pourrait découler d'une telle variation n'est pas reflétée dans les sensibilités présentées ci-dessous.

Mesures d'exposition et de sensibilité financières

	Bénéfice net attribuable aux actionnaires		Capitaux propres attribuables aux actionnaires		MSC ¹		TSAV ²	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Rendement des placements :								
Variation des taux d'intérêt sans risque								
Augmentation de 50 points de base	25 \$	125 \$	— \$	75 \$	25 \$	50 \$	(1) point	(1) point
Diminution de 50 points de base	(50)	(150)	(25)	(125)	(75)	(100)	< 1 point	< 1 point
Variation des écarts de crédit								
Augmentation de 50 points de base	150 \$	250 \$	225 \$	325 \$	— \$	50 \$	< (1) point	0 point
Diminution de 50 points de base	(200)	(300)	(300)	(400)	(50)	(75)	0 point	< (1) point
Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse ¹								
Hausse de 20 %	75 \$	100 \$	500 \$	525 \$	400 \$	450 \$	0 point	(1) point
Hausse de 10 %	50	50	250	250	200	225	0 point	< (1) point
Baisse de 10 %	(50)	(50)	(250)	(250)	(200)	(225)	< (1) point	< 1 point
Baisse de 20 %	(75)	(100)	(525)	(525)	(400)	(425)	(1) point	< (1) point
Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe ³								
Hausse de 10 %	550 \$	425 \$	600 \$	475 \$	25 \$	— \$	< 1 point	1 point
Hausse de 5 %	275	225	300	250	—	—	0 point	< 1 point
Baisse de 5 %	(300)	(225)	(325)	(250)	—	—	< (1) point	< (1) point
Baisse de 10 %	(600)	(450)	(650)	(500)	(25)	—	(1) point	(1) point

¹ L'incidence sur le total de la MSC est avant impôt.

² Les sensibilités du TSAV énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie sera telle qu'elle a été indiquée.

³ Les sensibilités aux valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe au 31 décembre 2025 reflètent les améliorations apportées à la méthodologie, et non pas un changement dans l'exposition sous-jacente aux autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Avant les améliorations, les sensibilités de +10 %/+5 %/-5 %/-10 % s'établissaient à +425 \$/+200 \$/-225 \$/-475 \$ pour le bénéfice net attribuable aux actionnaires et à +475 \$/+225 \$/-250 \$/-525 \$ pour les capitaux propres attribuables aux actionnaires, respectivement. Ce changement n'a pas eu d'incidence sur les sensibilités à l'égard de la MSC et sur les sensibilités du TSAV.

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt variera selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. La hausse des taux et des écarts de crédit au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net, et la baisse des taux dans la zone euro a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

Les sensibilités présentées ci-dessus reflètent l'incidence immédiate des fluctuations des marchés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires, les capitaux propres attribuables aux actionnaires et le ratio du TSAV. S'il y a une variation soutenue des marchés des placements, l'incidence sur le bénéfice, sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires et sur le ratio du TSAV variera au fil du temps, en raison d'une combinaison de facteurs, y compris l'incidence d'une variation soutenue du bénéfice fondamental annualisé.

Les sensibilités additionnelles présentées ci-après illustrent l'incidence estimative approximative, sur une période de 12 mois, qu'auraient sur le bénéfice fondamental de la compagnie des variations immédiates des taux d'intérêt sans risque et des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse. Les sensibilités présentées ci-dessous sont principalement reflétées dans les honoraires liés aux actifs des secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine de la Compagnie, dans le bénéfice relatif au surplus et dans les marges liées aux écarts du fonds général. Les sensibilités ci-après tiennent compte des suppositions suivantes : aucune variation ultérieure des taux d'intérêt n'aura lieu et les marchés boursiers réaliseront les rendements prévus par la suite. S'il y a une variation soutenue des marchés des placements, des répercussions sur les réinvestissements des actifs ainsi que certaines mesures prises par la direction et certaines modifications des comportements des titulaires de polices sont susceptibles de se produire, lesquelles ne sont pas reflétées dans les sensibilités décrites ci-après.

Ci-après sont présentées les incidences estimatives d'une variation immédiate des taux d'intérêt et des marchés boursiers, arrondie à 25 M\$ près, pour les 12 premiers mois. Les incidences au-delà de cette période pourraient différer.

- Une diminution (augmentation) parallèle immédiate de 50 points de base des taux d'intérêt sans risque entraînerait une baisse (hausse) d'environ 75 M\$ du bénéfice fondamental de la compagnie.
- Une diminution (augmentation) immédiate de 10 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse entraînerait une baisse (hausse) d'environ 225 M\$ du bénéfice fondamental de la compagnie.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses relatives au taux d'investissement final de la compagnie. Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 10 M\$ ou une diminution de 10 M\$, lorsqu'arrondie à 10 M\$ près, après impôt du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. De plus, au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 50 M\$ ou une diminution de 50 M\$, lorsqu'arrondie à 25 M\$ près, avant impôt attribuable à la MSC de la compagnie.

Se reporter à la rubrique Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les sensibilités à l'égard du bénéfice.

Méthodes comptables

Sommaire des estimations comptables critiques

Pour dresser des états financiers conformes aux normes IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions, des immeubles de placement et du change à l'échelle mondiale, ainsi que des résultats au chapitre de la morbidité et de la mortalité. La juste valeur des placements de portefeuille, les évaluations du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé reflètent le jugement de la direction porté en fonction des conditions actuelles, mais ces éléments pourraient évoluer en fonction des faits nouveaux sur les marchés.

Évaluation de la juste valeur

Se reporter à la note 8 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 pour consulter les informations sur l'évaluation par niveau hiérarchique de la juste valeur des instruments financiers de la compagnie au 31 décembre 2025.

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

Obligations – à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des obligations évaluées à la JVRN ou à la JVAERG est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la JVRN et à la JVAERG.

La compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires – à la JVRN et à la JVAERG

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires, la juste valeur des prêts hypothécaires est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché pour des instruments semblables. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables – à la JVRN

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires rechargeables, les flux de trésorerie futurs prévus sont actualisés au moyen d'un modèle d'évaluation interne, lequel tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données incluses dans le modèle comprennent des données observables sur le marché telles que les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, la mortalité, les hypothèses relatives aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts et la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions – à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des actions négociées sur un marché actif est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen de la fluctuation du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la JVRN et à la JVAERG, à la date de clôture.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants disposant des compétences pertinentes et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou des conditions générales du marché observées entre deux évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, notamment les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Ils sont autrement comptabilisés au coût.

Test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée, y compris ceux découlant d'une acquisition au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la compagnie sera tenue de reprendre le montant de la perte de valeur ou une partie de ce montant.

Le goodwill a été attribué aux groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation, qui consiste à comparer la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie à sa valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles ont été attribuées aux unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation. Si des indicateurs de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et une perte de valeur est comptabilisée, au besoin. La perte de valeur est évaluée en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et soit l'amortissement de ces immobilisations est ajusté, soit on juge que la perte de valeur est nécessaire.

Pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les titres de participation désignés comme étant à la JVAERG.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit, qui correspond à une approche de dépréciation en trois phases.

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1. Pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, la compagnie compare le risque de défaillance au moment de la comptabilisation initiale avec le risque à la date de clôture de la période considérée.

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2. Les actifs financiers font l'objet d'une évaluation individuelle visant à déterminer s'il y a une augmentation importante du risque de crédit, au moyen du système interne de notation du risque de crédit de la compagnie et d'un suivi des paiements faits sur les actifs en temps opportun. Les actifs financiers dont les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours sont généralement considérés comme comportant une augmentation importante du risque de crédit, et sont donc classés dans la phase 2. Un actif financier classé dans la phase 2 peut être reclassé dans la phase 1 si le risque de crédit diminue par la suite.

Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les actifs financiers font individuellement l'objet d'examens réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les actifs financiers sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective montrant que le recouvrement ultime des flux de trésorerie futurs ne peut plus être estimé de façon fiable. La juste valeur d'un actif financier n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

La compagnie surveille tous les actifs financiers susceptibles de faire l'objet d'une perte de valeur afin de déceler toute augmentation importante du risque de crédit. Pour effectuer cette évaluation, la compagnie tient compte des informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et justifiables, y compris les résultats historiques et les déclarations prospectives disponibles sans coût ni effort excessifs.

Passifs au titre des contrats d'assurance, de réassurance détenue et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. Les ajustements au titre du risque non financier font l'objet d'un examen périodique afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

La compagnie évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour la réassurance détenue à partir d'hypothèses qui cadrent avec celles qu'elle utilise pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de la compagnie tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité – Une étude de la mortalité en assurance vie est effectuée régulièrement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées sont constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

Morbidité – La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.

Frais – Les frais liés à certains éléments, comme les commissions et les taxes et frais liés aux polices, sont de nature contractuelle ou sont prescrits par la loi, et ils ne sont donc comptabilisés dans le passif que selon les hypothèses les plus probables. Les charges d'exploitation, comme les frais liés à l'administration des polices et des demandes de règlement et les coûts indirects, sont plus variables. La compagnie effectue régulièrement des études portant sur les charges d'exploitation afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif évalué. L'estimation des charges d'exploitation futures comprises dans le passif tient compte d'hypothèses sur l'inflation.

Résiliation de polices – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance pour les polices temporaires renouvelables dans l'exploitation canadienne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses à l'égard de ces produits, sa propre expérience à cet égard étant restreinte.

Réassurance IARD – Les passifs au titre des contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs au titre des contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs au titre des contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus, mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. Le secteur Solutions de gestion du capital analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices – Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est manifestement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices – Les futures participations des titulaires de polices et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs au titre des contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables.

Rendement des placements – Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus. La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.

L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net. La stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. En outre, en raison du classement des actifs financiers, les actifs hypothécaires, par exemple, qui sont évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribuent également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt.

Une façon de mesurer le risque de taux d'intérêt consiste à déterminer l'incidence nette d'une modification immédiate des taux d'intérêt sur la valeur des actifs par rapport aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qui se répercute sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

La compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctue pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs au titre des autres produits, notamment les produits de fonds distincts assortis de garanties, fluctuent également en fonction des valeurs des actions. Dans les conditions actuelles du marché, la compagnie n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des affaires relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la MSC. Dans le cas des affaires relatives aux fonds distincts couverts de la compagnie, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt et aux autres fluctuations, se reporter à la note 7, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. Les risques non financiers sont les risques d'assurance comme le risque de mortalité à l'égard de l'assurance vie, le risque de mortalité et de morbidité à l'égard des rentes, ainsi que les autres risques comme le risque de charges et le risque de déchéance. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières et en actualisant les flux de trésorerie au titre de la marge qui en résultent au moyen des mêmes taux d'actualisation que ceux liés aux flux de trésorerie les plus probables. Les marges appliquées reflètent les avantages de la diversification pour tous les risques non financiers. La fourchette cible de la compagnie pour le niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque se situe entre le 85^e et le 90^e centile, et l'ajustement au titre du risque se situe actuellement à l'intérieur de cette fourchette cible. Le niveau de confiance est déterminé après déduction de la réassurance.

Taux d'actualisation

La compagnie évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex. le risque de crédit).

La compagnie applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance qui sont couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex. le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie des contrats d'assurance. La correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation varie en fonction de la notation, du secteur et de la durée des actifs pris en compte dans le taux d'actualisation. La correction de valeur est estimée en fonction des résultats historiques au chapitre du crédit et des conditions du marché en vigueur. Par exemple, si les écarts de crédit du marché se sont considérablement accentués, une correction de valeur additionnelle pour risque de crédit permettant de réduire le taux d'actualisation peut être nécessaire pour refléter les conditions du marché en vigueur. La compagnie utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement final. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où il n'y a aucun actif qui couvre les passifs au titre des contrats d'assurance, la compagnie applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres de créance d'État très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

Les tableaux ci-dessous présentent la limite inférieure et la limite supérieure de la fourchette des taux au comptant qu'utilise la compagnie pour actualiser les flux de trésorerie des passifs, en fonction des principales devises.

Au 31 décembre 2025		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	2,9 %	3,6 %	4,0 %	4,4 %	4,5 %	4,9 %
	Limite supérieure	3,9 %	4,6 %	5,0 %	5,4 %	5,5 %	5,4 %
\$ US	Limite inférieure	4,1 %	4,4 %	4,9 %	5,8 %	5,6 %	5,1 %
	Limite supérieure	4,6 %	4,9 %	5,4 %	6,3 %	6,2 %	5,4 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,9 %	3,4 %	3,9 %	4,2 %	4,6 %
	Limite supérieure	3,2 %	3,7 %	4,1 %	4,7 %	4,8 %	4,7 %
£	Limite inférieure	4,1 %	4,5 %	5,1 %	5,8 %	5,9 %	4,5 %
	Limite supérieure	4,8 %	5,2 %	5,9 %	6,6 %	6,6 %	5,3 %

Au 31 décembre 2024		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	4,2 %	4,2 %	4,5 %	4,6 %	4,6 %	4,9 %
	Limite supérieure	4,6 %	4,6 %	4,9 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %
\$ US	Limite inférieure	4,9 %	5,2 %	5,4 %	5,8 %	5,6 %	5,1 %
	Limite supérieure	5,4 %	5,7 %	5,8 %	6,2 %	5,9 %	5,3 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,5 %	2,8 %	3,0 %	3,2 %	4,3 %
	Limite supérieure	3,6 %	3,6 %	3,8 %	4,0 %	4,1 %	4,5 %
£	Limite inférieure	4,9 %	4,8 %	5,1 %	5,7 %	5,7 %	4,3 %
	Limite supérieure	5,7 %	5,5 %	5,9 %	6,5 %	6,5 %	5,1 %

Les taux au comptant présentés dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés dans leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux ultime qui se compose d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

Impôt sur le résultat

La compagnie est assujettie aux lois fiscales dans plusieurs territoires. Les activités de la compagnie sont complexes, et les interprétations, les lois et les règlements fiscaux qui s'appliquent à ses activités font continuellement l'objet de changements. En tant que compagnies d'assurance vie, les principales filiales en exploitation canadiennes de la compagnie sont soumises à un régime de règles particulières prescrites en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) afin de déterminer le montant du bénéfice des sociétés qui sera imposable au Canada.

La compagnie met en œuvre des stratégies de planification pour atteindre l'efficacité fiscale. L'incertitude liée à ces stratégies est évaluée régulièrement et des provisions sont constituées au titre de l'impôt incertain. Par conséquent, la provision pour impôt sur le résultat représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des soldes d'impôt exigible et différé pour la période. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition à venir et les hypothèses de la direction quant au moment de la résorption des différences temporaires.

La compagnie a d'importants actifs d'impôt différé dont la constatation s'appuie sur la détermination par la direction selon laquelle le bénéfice futur suffira pour réaliser l'avantage différé. Le montant comptabilisé représente les meilleures estimations de la direction quant à la réalisation de ces actifs.

Les activités d'audit et d'examen des autorités fiscales peuvent avoir une incidence sur la détermination finale de l'impôt à payer ou à recevoir, des soldes d'impôt différé et de la charge d'impôt. Par conséquent, rien ne garantit que l'impôt sera exigible comme prévu ni que le montant et le moment de la réception ou de l'affectation des actifs liés à l'impôt correspondront aux prévisions actuelles. L'expérience de la direction indique que les autorités fiscales mettent davantage d'énergie à régler les questions d'ordre fiscal et ont augmenté les ressources déployées à ces fins.

Avantages du personnel futurs

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations et à cotisations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Cependant, ces régimes n'acceptent pas de nouveaux participants. En outre, bon nombre des régimes de retraite à prestations définies des filiales ne prévoient plus de prestations définies futures. L'exposition de la compagnie au titre des régimes à prestations définies devrait s'atténuer au cours des exercices à venir. Lorsque les prestations définies sont maintenues, les participants actifs partagent le coût des prestations sous la forme de cotisations des employés à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général. Les nouveaux employés et les participants actifs aux régimes à prestations définies fermés aux prestations définies futures sont admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales. Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi. Ces régimes sont également fermés aux nouveaux employés. Pour de plus amples renseignements sur les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, se reporter à la note 26 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des liquidations. En ce qui a trait aux régimes à prestations définies de la compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, des écarts actuariels et des changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisées immédiatement dans les états consolidés du résultat global.

Hypothèses actuarielles – La comptabilisation des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi repose sur des estimations à l'égard de la croissance prévue des taux de rémunération, de l'indexation de certains paiements de retraite, des tendances à l'égard du coût des soins de santé, de la période au cours de laquelle les prestations seront versées ainsi que des taux d'actualisation appropriés pour calculer les obligations au titre des services passés et futurs. Ces hypothèses sont établies par la direction selon des méthodes actuarielles et sont révisées et approuvées annuellement. Les faits nouveaux différant de ces hypothèses seront détectés dans les évaluations futures et auront une incidence sur la situation financière future des régimes et sur les coûts futurs nets des prestations de la période.

Hypothèses actuarielles – avantages du personnel futurs Aux 31 décembre

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2025	2024	2025	2024
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul du coût des prestations				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	4,5 %	4,4 %	4,7 %	4,7 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	4,8 %	4,6 %	5,7 %	5,0 %
Taux de croissance de la rémunération	3,4 %	3,4 %	—	—
Augmentations futures des rentes ¹	2,0 %	2,1 %	—	—
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	4,9 %	4,5 %	4,8 %	4,7 %
Taux de croissance de la rémunération	3,3 %	3,4 %	—	—
Augmentations futures des rentes ¹	2,0 %	2,0 %	—	—
Taux tendanciels du coût des soins médicaux				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			4,7 %	4,7 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,1 %	4,1 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2039	2039

¹ Moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Comme ces hypothèses ont trait à des facteurs dont la nature est à long terme, elles sont assujetties à un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses, ainsi que les modifications des hypothèses découlant des modifications des attentes futures, se traduisent par des augmentations ou des diminutions de la charge de retraite, de la charge afférente aux avantages postérieurs à l'emploi et de l'obligation au titre des prestations définies pour les exercices futurs. Rien ne garantit que les régimes seront en mesure d'enregistrer les taux de rendement présumés, et les modifications générées par les marchés pourraient avoir une incidence sur les cotisations et les charges futures.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation de certaines hypothèses clés relatives aux prestations et aux avantages postérieurs à l'emploi.

Incidence d'une variation de 1,0 % des hypothèses actuarielles sur l'obligation au titre des prestations définies¹

	Hausse de 1 %		Baisse de 1 %	
	2025	2024	2025	2024
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(720) \$	(787) \$	899 \$	997 \$
Incidence de la variation du taux de croissance de la rémunération	145	170	(133)	(154)
Incidence de la variation du taux d'inflation	335	344	(296)	(304)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence de la variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	13 \$	15 \$	(12) \$	(13) \$
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(20)	(22)	24	26

¹ Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction est à prévoir entre certaines des hypothèses.

Le calcul de l'obligation au titre des prestations définies est aussi sensible aux hypothèses liées à la mortalité. L'incidence d'une augmentation de un an de l'espérance de vie donnerait lieu à une augmentation de 172 M\$ (174 M\$ en 2024) de l'obligation au titre des prestations définies et de 7 M\$ (6 M\$ en 2024) au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi.

Capitalisation – Les filiales de la compagnie possèdent des régimes de retraite capitalisés et non capitalisés, de même que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, lesquels ne sont pas capitalisés. Le montant capitalisé des régimes de retraite capitalisés des filiales de la compagnie est supérieur ou égal aux montants exigés en vertu des lois applicables. Au cours de l'exercice, les filiales de la compagnie ont versé une cotisation de 239 M\$ (224 M\$ en 2024) dans les régimes de retraite et ont effectué des paiements de prestations correspondants de 19 M\$ (21 M\$ en 2024) au titre des avantages postérieurs à l'emploi. En 2026, les filiales de la compagnie prévoient verser des cotisations de 245 M\$ aux régimes de retraite et des prestations de 19 M\$ au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Normes internationales d'information financière

En raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes ont une incidence sur la compagnie en 2025 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

Changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les modifications des Normes IFRS de comptabilité pour IAS 21 *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2025. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

Nouvelle norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 18 <i>États financiers : Présentation et informations à fournir</i>	En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 <i>États financiers : Présentation et informations à fournir</i> (IFRS 18). La norme vise à améliorer la façon dont les sociétés communiquent l'information dans leurs états financiers, et met l'accent sur l'information relative à la performance financière dans l'état du résultat net. IFRS 18 obligera les sociétés à : • fournir des sous-totaux définis dans l'état du résultat net; • fournir des informations sur tout indicateur de performance défini par la direction se rapportant à l'état du résultat net; • mettre en œuvre des principes pour le regroupement des informations dans les états financiers et déterminer si ces informations doivent être fournies dans les états financiers de base ou dans les notes annexes. La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'adoption anticipée est permise. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme.
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>	En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et à IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>. Les modifications précisent le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance et de caractéristiques semblables ainsi que le règlement des passifs au moyen de systèmes de paiement électronique et introduisent des obligations d'information supplémentaires afin d'accroître la transparence pour les investisseurs. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront pas d'incidence sur ses états financiers consolidés, sauf dans les cas suivants : • La compagnie appliquera le choix permis dans les modifications selon lequel elle peut considérer qu'un passif financier (ou une partie d'un passif financier) qui est réglé au moyen d'un système de paiement électronique est décomptabilisé avant la date de règlement si certains critères sont respectés. La compagnie appliquera ce choix à tous les règlements effectués au moyen de systèmes de paiement électronique répondant aux critères, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026. • En ce qui a trait aux règlements en trésorerie des passifs financiers qui ne sont pas admissibles dans le cadre de ce choix, à chaque fin de période, la compagnie décomptabilisera les passifs connexes à la date de règlement. La compagnie prévoit que l'adoption de ces modifications n'aura pas d'incidence significative sur ses états financiers. Ces modifications seront appliquées de façon rétrospective sans qu'il y ait de retraitement des soldes comparatifs.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Autres renseignements

Sommaire des reclassements au titre du bénéfice

Sommaire des reclassements au titre du bénéfice entre les secteurs opérationnels et l'exploitation générale – T4 2024

	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	Total
Bénéfice fondamental – données présentées pour le T4 2024	367 \$	321 \$	231 \$	223 \$	(27) \$	1 115 \$
Reclassements :						
Charges (avant impôt)	8	16	11	4	(39)	—
Charges financières (avant impôt)	53	37	25	6	(121)	—
Impôt	(28)	(12)	(7)	(1)	48	—
Autres incidences :						
PanAgora (après impôt)	(1)	—	—	—	1	—
Dividendes sur les actions de Franklin Templeton (après impôt)	(14)	—	—	—	14	—
Anciens portefeuilles de produits d'assurance de l'exploitation américaine (après impôt)	(5)	—	—	—	5	—
Produit assorti d'une GRV (après impôt)	1	—	—	—	(1)	—
Total des reclassements	14	41	29	9	(93)	—
Bénéfice fondamental – données reclassées pour le T4 2024	381	362	260	232	(120)	1 115
Total des éléments exclus du bénéfice fondamental – données présentées pour le T4 2024	(63)	15	79	(29)	(1)	1
Total des éléments exclus du bénéfice fondamental – reclassements	15	—	—	—	(15)	—
Total des éléments exclus du bénéfice fondamental – données reclassées pour le T4 2024	(48)	15	79	(29)	(16)	1
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	333 \$	377 \$	339 \$	203 \$	(136) \$	1 116 \$

Sommaire des reclassements au titre du bénéfice entre les secteurs opérationnels et l'exploitation générale

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	Total
Bénéfice fondamental – données présentées	1 336 \$	1 262 \$	829 \$	818 \$	(53) \$	4 192 \$
Reclassements :						
Charges (avant impôt)	27	53	35	17	(132)	—
Charges financières (avant impôt)	206	153	103	26	(488)	—
Impôt	(105)	(50)	(21)	(5)	181	—
Autres incidences :						
PanAgora (après impôt)	5	—	—	—	(5)	—
Dividendes sur les actions de Franklin Templeton (après impôt)	(65)	—	—	—	65	—
Anciens portefeuilles de produits d'assurance de l'exploitation américaine (après impôt)	(4)	—	—	—	4	—
Produit assorti d'une GRV (après impôt)	8	—	—	—	(8)	—
Total des reclassements	72	156	117	38	(383)	—
Bénéfice fondamental – données reclassées	1 408	1 418	946	856	(436)	4 192
Total des éléments exclus du bénéfice fondamental – données présentées	(218)	222	(16)	(200)	31	(181)
Total des éléments exclus du bénéfice fondamental – reclassements	39	—	—	—	(39)	—
Total des éléments exclus du bénéfice fondamental – données reclassées	(179)	222	(16)	(200)	(8)	(181)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 229 \$	1 640 \$	930 \$	656 \$	(444) \$	4 011 \$

Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR

Mesures financières non conformes aux PCGR

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés annuels de la compagnie. Les états financiers consolidés annuels de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

Bénéfice fondamental (perte fondamentale)

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) exclut les éléments suivants du bénéfice net présenté selon les normes IFRS :

- Les incidences liées aux marchés, lorsque les rendements réels des marchés au cours de la période considérée diffèrent des rendements prévus à long terme;
- La révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs;
- Les incidences de la transformation des activités et autres incidences, lorsqu'elles sont déduites, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie, y compris les coûts d'acquisition et de dessaisissement ainsi que les coûts de restructuration et d'intégration;

- Les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, les incidences des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition sur la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé et autres éléments fiscaux, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise et le bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées;
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs couvrant le surplus et des passifs;
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions;
- Les autres éléments qui, lorsqu'ils sont déduits, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie.

À compter du troisième trimestre de 2025, Lifeco a modifié le libellé du poste « Incidences de la transformation des activités », qui est devenu « Incidences de la transformation des activités et autres incidences », afin que la composition de ce poste soit plus claire. Ce changement n'a pas d'incidence sur le calcul sous-jacent, ni sur les résultats présentés.

Lifeco

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Bénéfice fondamental	1 245 \$	1 115 \$	4 649 \$	4 192 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(84) \$	59 \$	(266) \$	286 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	23	(21)	50	(72)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(28)	21	(100)	(210)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	(5)	13	61
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt)	(91)	(34)	(353)	(143)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	18	4	93	31
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(49)	(51)	(198)	(200)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	13	14	50	52
Incidence des modifications des lois fiscales et autres incidences fiscales (avant impôt)	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	14	22	14
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental	(252) \$	(5) \$	(917) \$	(267) \$
Incidence sur l'impôt sur le résultat des éléments exclus du bénéfice fondamental	55	6	228	86
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 048 \$	1 116 \$	3 960 \$	4 011 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt)	—	—	—	(115)
Profit net à la cession d'activités abandonnées (après impôt)	—	—	—	44
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 048 \$	1 116 \$	3 960 \$	3 940 \$

Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental	440 \$	381 \$	1 582 \$	1 408 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(1) \$	(6) \$	(9) \$	(4) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	—	2	—
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	17	—	17	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(3)	—	(3)	—
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt)	(14)	(19)	(71)	(91)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	4	5	16	22
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(36)	(37)	(145)	(143)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	9	9	36	37
Incidence des modifications des lois fiscales et autres incidences fiscales (avant impôt)	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	11	—
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	417 \$	333 \$	1 436 \$	1 229 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt)	—	—	—	(115)
Profit net à la cession d'activités abandonnées (après impôt)	—	—	—	44
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	417 \$	333 \$	1 436 \$	1 158 \$

Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental	400 \$	362 \$	1 462 \$	1 418 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	38 \$	16 \$	182 \$	202 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(8)	(7)	(51)	(58)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	1	—	45	157
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	(12)	(44)
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt)	(1)	(5)	(197)	(41)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	1	54	10
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(7)	(6)	(26)	(25)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	2	7	7
Incidence des modifications des lois fiscales et autres incidences fiscales (avant impôt)	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	14	—	14
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	425 \$	377 \$	1 464 \$	1 640 \$

Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental	256 \$	260 \$	1 023 \$	946 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(71) \$	55 \$	(342) \$	23 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	15	(9)	73	(4)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(9)	26	(30)	(45)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	(6)	6	12
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt)	(75)	23	(146)	22
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	14	(6)	30	(5)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(4)	(6)	(20)	(24)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	2	4	5
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt)	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	11	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	128 \$	339 \$	609 \$	930 \$

Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental	258 \$	232 \$	965 \$	856 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(29) \$	(23) \$	(53) \$	54 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	10	(2)	14	(8)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(35)	(5)	(63)	(296)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	1	6	50
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt)	(3)	—	(12)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	—	4	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	203 \$	203 \$	861 \$	656 \$

Exploitation générale

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)	(109) \$	(120) \$	(383) \$	(436) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale)				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(21) \$	17 \$	(44) \$	11 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	5	(3)	12	(2)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(2)	—	(69)	(26)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	2	—	16	43
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt)	2	(33)	73	(33)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(2)	4	(11)	4
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(2)	(2)	(7)	(8)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	2	1	3	3
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	(125) \$	(136) \$	(410) \$	(444) \$

Bénéfice fondamental avant impôt

Représente le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) avant impôt sur le résultat, bénéfice (perte) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle et dividendes sur actions privilégiées.

Lifeco

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Bénéfice fondamental (avant impôt)	1 497 \$	1 362 \$	5 641 \$	5 222 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco (avant impôt)				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(84) \$	59 \$	(266) \$	286 \$
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(28)	21	(100)	(210)
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt)	(91)	(34)	(353)	(143)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(49)	(51)	(198)	(200)
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental	(252) \$	(5) \$	(917) \$	(267) \$
Compte de participation	51	31	(29)	26
Bénéfice avant impôt	1 296 \$	1 388 \$	4 695 \$	4 981 \$

Actif administré, actif géré ou sous-services-conseils, actif administré seulement et actif des clients

L'actif administré, l'actif géré ou sous services-conseils et l'actif des clients sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Ces mesures constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut l'actif géré ou sous services-conseils et l'actif administré seulement (dont le total correspond au total de l'actif des clients) et d'autres actifs au bilan.

L'actif des clients représente le total de l'actif géré ou sous services-conseils des clients et de l'actif administré seulement des clients pour les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine de la compagnie.

L'actif des clients est classé comme actif géré ou sous services-conseils lorsque la compagnie touche des honoraires pour un ou plusieurs des services suivants : les services de gestion de placements pour les fonds exclusifs ou les comptes institutionnels, la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients et la prestation de conseils financiers. L'actif géré ou sous services-conseils se rapporte seulement aux secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine de la compagnie.

Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir la définition de l'actif administré seulement.

Les autres actifs au bilan comprennent les actifs au titre des contrats d'assurance, les actifs au titre des contrats de réassurance, le goodwill et les immobilisations incorporelles, les autres actifs, ainsi que la tranche de l'actif investi et des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts qui n'est pas comprise dans le total de l'actif des clients.

Lifeco¹

	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Actif administré		
Actif géré ou sous services-conseils	1 136 256 \$	1 006 384 \$
Actif administré seulement ²	2 181 321	2 026 945
Total de l'actif des clients	3 317 577 \$	3 033 329 \$
Autres actifs au bilan	231 388	232 969
Total de l'actif administré	3 548 965 \$	3 266 298 \$
dont : total des actifs au bilan	862 828	802 163
dont : actif investi	250 051	243 785

¹ Le total de l'actif administré de Lifeco comprend l'actif géré lié à PanAgora qui est inclus dans l'exploitation générale.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur cette mesure.

Exploitation américaine

	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Actif administré		
Actif géré ou sous services-conseils	570 634 \$	507 615 \$
Actif administré seulement ¹	2 173 061	2 019 475
Total de l'actif des clients	2 743 695 \$	2 527 090 \$
Autres actifs au bilan	47 250	56 602
Total de l'actif administré	2 790 945 \$	2 583 692 \$
dont : total des actifs au bilan	358 912	342 253
dont : actif investi	89 945	89 768

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur cette mesure.

Exploitation canadienne

	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Actif administré		
Actif géré ou sous services-conseils	214 765 \$	194 456 \$
Actif administré seulement ¹	2 942	2 888
Total de l'actif des clients	217 707 \$	197 344 \$
Autres actifs au bilan	113 210	108 628
Total de l'actif administré	330 917 \$	305 972 \$
dont : total des actifs au bilan	241 841	226 873
dont : actif investi	102 100	98 262

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur cette mesure.

Exploitation européenne

Actif administré

Actif géré ou sous services-conseils

Actif administré seulement¹**Total de l'actif des clients**

Autres actifs au bilan

Total de l'actif administré

dont : total des actifs au bilan

dont : actif investi

	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
	290 863 \$	256 126 \$
	5 318	4 582
	296 181 \$	260 708 \$
	59 234	56 031
	355 415 \$	316 739 \$
	250 381	221 329
	46 795	44 321

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur cette mesure.

Résultats annualisés au titre des activités d'assurance

Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR et elle représente le bénéfice prévu sur les activités à long terme et les résultats annualisés sur les activités à court terme ou les activités liées aux honoraires. Prises ensemble, ces données constituent un indicateur des produits récurrents de l'entreprise. Cette mesure est calculée en additionnant le bénéfice au titre de l'assurance à court terme, le dégagement de l'ajustement au titre du risque et la MSC comptabilisée pour les services fournis.

Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou selon une représentation similaire qui n'est pas présentée dans les états financiers de la compagnie et qui contient une ou plusieurs mesures financières non conformes aux PCGR comme composantes. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

Tous les ratios non conformes aux PCGR présentés par la compagnie utilisent le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) à titre de composante non conforme aux PCGR. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

- **Capital fondamental généré** – Cette mesure est exprimée en pourcentage du bénéfice fondamental et décrit le capital généré ou employé par l'entreprise au-delà de la cible opérationnelle interne de la compagnie à l'égard du capital. Le capital fondamental généré correspond au bénéfice fondamental, plus les fluctuations internes de la MSC et de l'ajustement au titre du risque, le cas échéant, moins la variation du capital requis relativement aux nouvelles affaires et le règlement différé des affaires en vigueur, selon les cibles opérationnelles internes de la compagnie. Ces éléments excluent l'incidence des produits avec participation et des éléments théoriquement similaires à ceux exclus du bénéfice fondamental.
 - Les fluctuations internes de la MSC se rapportent à la MSC (excluant les produits avec participation), plus l'incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance, plus les fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés, plus la MSC comptabilisée pour les services fournis, plus les profits et pertes liés à l'expérience.
- **Ratio de distribution fondamental** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice fondamental (la perte fondamentale).
- **Bénéfice fondamental par action** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période.
- **Bénéfice fondamental par action (dilué)** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période, après dilution.
- **Rendement des capitaux propres fondamental** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires** – Le calcul de ce ratio correspond à l'ajustement de l'impôt sur le résultat et du bénéfice net avant impôt attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires présentés par la compagnie afin d'éliminer l'incidence des éléments exclus du bénéfice fondamental dans le but de calculer les taux d'imposition effectifs pour les détenteurs d'actions ordinaires.

- **Ratio d'efficience** – Ce ratio est calculé pour les quatre derniers trimestres et correspond aux charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux avant impôt liés aux produits sans participation divisés par la somme du bénéfice fondamental avant impôt et des charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux avant impôt liés aux produits sans participation.
- **Ratio de levier financier** – Ce ratio correspond au montant de la dette, des titres hybrides et des actions privilégiées divisé par le total du capital investi consolidé. Le dénominateur inclut également le solde après impôt de la MSC pour les produits sans participation, autres que la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV.
- **Marge d'exploitation fondamentale avant impôt** – Cette mesure représente le bénéfice d'exploitation exprimé en pourcentage des honoraires et du bénéfice relatif à l'écart.
- **Ratio cours/bénéfice** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par son bénéfice fondamental par action pour les quatre derniers trimestres.
- **Ratio du coût de la direction** – Ce ratio permet de comparer la rémunération versée par la compagnie à ses hauts dirigeants désignés au bénéfice fondamental de la compagnie, pour une même période. Il est calculé en divisant la rémunération annuelle totale versée aux hauts dirigeants désignés (présentée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la compagnie, à la rubrique Rémunération des hauts dirigeants) par le bénéfice fondamental pour l'exercice.

Glossaire

- **Honoraires liés aux actifs** – Cette mesure représente les honoraires gagnés qui sont directement liés au niveau de l'actif des clients qui est sous services-conseils, géré ou administré, ce qui comprend les produits de fonds distincts.
- **Charges et commissions liées aux actifs** – Cette mesure représente les charges variables (comme les commissions et les bonis liés aux actifs, les charges liées aux comptes gérés et les coûts liés aux sous-conseillers et aux gestionnaires de fonds) engagées lorsque les honoraires et les autres produits sont générés.
- **Actif administré seulement** – L'actif des clients est classé comme actif administré seulement lorsque la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés. Les actifs inclus dans l'actif administré seulement ne sont pas inclus dans l'actif géré ou sous services-conseils.
- **L'actif administré, l'actif géré ou sous services-conseils et l'actif des clients** sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Se reporter aux définitions à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR.
- **Révision des hypothèses et mesures prises par la direction** – L'incidence sur le bénéfice net découlant i) des révisions apportées aux méthodes et aux hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de la compagnie et ii) des mesures prises par la direction au cours de la période de présentation de l'information financière considérée, qui comprennent, sans s'y limiter, les changements apportés aux caractéristiques des produits en vigueur (y compris les prix), et les contrats de réassurance nouveaux ou révisés relatifs à des polices en vigueur. La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction sont exclues du bénéfice fondamental.
- **Moyenne de l'actif des clients** – Correspond à la moyenne des soldes d'ouverture et de clôture de l'actif des clients au cours de la période de présentation de l'information financière, calculée à l'aide des soldes quotidiens, lorsqu'ils sont disponibles, et des soldes mensuels ou trimestriels lorsque les soldes quotidiens ne sont pas disponibles.
- **Incidences de la transformation des activités et autres incidences** – Les incidences de la transformation des activités et autres incidences comprennent les coûts d'acquisition et de cession ainsi que les coûts de restructuration et d'intégration.
- **Valeur comptable par action ordinaire** – Cette mesure correspond aux capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

- **Marge sur services contractuels (MSC)** – La MSC d’un groupe de contrats d’assurance représente le profit non acquis que la compagnie s’attend à comptabiliser dans l’avenir à mesure qu’elle fournira les services prévus à ces contrats. Lors de la comptabilisation initiale d’un groupe de contrats d’assurance, si le total des flux de trésorerie d’exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d’acquisition et des flux de trésorerie découlant des contrats à cette date constitue une entrée de trésorerie nette, le groupe de contrats est non déficitaire. Dans ce cas, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l’entrée de trésorerie nette, ce qui n’entraîne pas de produits nets ou de charges nettes à la comptabilisation initiale.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d’actions ordinaires** – Cette mesure financière se compose d’éléments figurant au bilan de Lifeco, soit les suivants : le capital social – actions ordinaires, le surplus cumulé, le cumul des autres éléments de bénéfice global et le surplus d’apport.
- **Ratio de distribution** – Les dividendes versés aux détenteurs d’actions ordinaires sont divisés par le bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires.
- **Composantes du bénéfice** – L’analyse des composantes du bénéfice fournit des renseignements supplémentaires sur les principales sources de bénéfices de Lifeco et elle constitue une présentation uniforme par les pairs du secteur de l’assurance au Canada. L’approche des composantes du bénéfice présente le bénéfice net attribuable aux détenteurs d’actions ordinaires, qui se compose du bénéfice fondamental fondé sur les composantes du bénéfice et des éléments exclus du bénéfice fondamental. En ce qui a trait au résultat fondamental des activités d’assurance, l’approche des composantes du bénéfice fournit des détails sur le bénéfice prévu au titre des activités d’assurance, l’incidence des nouvelles affaires et les gains et pertes liés à l’expérience. Pour ce qui est du résultat net fondamental des activités de placement, l’approche des composantes du bénéfice fournit des détails sur les rendements attendus des placements, les résultats au chapitre du crédit, les activités de négociations et le bénéfice lié au surplus. Selon l’approche des composantes du bénéfice, les autres produits et charges fondamentaux sont présentés séparément, accompagnés de détails supplémentaires à propos des honoraires nets et autres bénéfices relatifs à l’écart non directement attribuables et autres charges, de l’impôt sur le résultat sur le bénéfice fondamental, des participations ne donnant pas le contrôle, des dividendes sur actions privilégiées et d’autres éléments.
- **Ratio de levier financier** – Cette mesure est définie comme la dette, les titres hybrides et les actions privilégiées divisés par le total du capital investi consolidé. Le dénominateur inclut également le solde après impôt de la MSC pour les produits sans participation, autres que la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu’elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV.
- **Modèle d’évaluation général (MEG)** – La compagnie applique ce modèle d’évaluation à tous les contrats d’assurance qui ne sont pas évalués en vertu de la MRP ou de la MHV.
- **Charges d’exploitation et frais administratifs, montant brut** – Cette mesure financière non conforme aux PCGR exclut certaines charges et commissions et certains honoraires de sous-conseillers liés à l’assurance.
- **Primes en vigueur – Garanties collectives (produits assurés)** – Cette mesure représente la valeur des primes en vigueur à la fin de la période de présentation de l’information financière pour lesquelles Lifeco prend en charge les risques d’assurance liés à une solution de garanties collectives. La compagnie peut présenter la variation nette des primes comptables de la gamme de produits collectifs d’assurance vie et d’assurance maladie d’une période à l’autre, excluant l’incidence de la conversion des devises, qui représente l’incidence nette des nouvelles souscriptions, des résiliations et de la croissance interne des affaires en vigueur pour la période.
- **Honoraires et autres produits – Garanties collectives (SAS et autres contrats fondés sur les honoraires)** – Cette mesure représente les produits tirés des services administratifs seulement (SAS) et des autres contrats fondés sur les honoraires pour lesquels les contrats sont autoassurés par les clients et sont administrés en leur nom par la compagnie, ainsi que d’autres services accessoires.
- **Incidence des fluctuations des devises (taux de change constant)** – Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Ces mesures mettent en évidence l’incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d’après les taux moyens en vigueur à la date de la période correspondante, comme on le voit ci-dessous. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

Dollar américain
Livre sterling
Euro

Exercices clos les	
31 décembre 2025	31 décembre 2024
1,39	1,40
1,85	1,79
1,62	1,49

- **Expérience sur le marché par rapport aux attentes** – Il s'agit de l'incidence sur le bénéfice net découlant de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement, déduction faite de la couverture, et les passifs d'impôt différé connexes, qui comprend :
 - L'incidence de l'inefficacité de la couverture se rapportant aux passifs au titre des garanties liées aux fonds distincts qui sont couverts et le rendement des actifs de couvertures connexes;
 - L'incidence sur les passifs au titre des garanties liées aux fonds distincts qui ne sont pas couverts;
 - Les incidences liées aux marchés qui diffèrent des attentes à l'égard des actifs couvrant le surplus, des actifs du fonds général et des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qu'ils couvrent;
 - Les autres incidences liées aux marchés sur les actifs du fonds général et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qu'ils couvrent qui ne peuvent être attribuées aux attentes pour la période.
- **Entrées (sorties) d'actifs nettes** – Cette mesure sert d'indicateur de la capacité de la compagnie à attirer de nouvelles affaires et à conserver les affaires existantes. Les entrées (sorties) d'actifs nettes se composent des éléments suivants :
 - Pour l'exploitation canadienne, les entrées (sorties) d'actifs nettes comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs.
 - Pour l'exploitation européenne, les entrées (sorties) d'actifs nettes comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et aux autres actifs administrés.
 - Pour Empower, les entrées (sorties) d'actifs nettes comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux actifs du fonds général, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs, ainsi qu'aux autres actifs gérés.
 - Pour PanAgora, les entrées (sorties) d'actifs nettes comprennent les souscriptions et les rachats liés aux comptes institutionnels.
- **Bénéfice net lié aux activités poursuivies** – Cette mesure est définie comme le bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires moins le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées et le profit net à la cession d'activités abandonnées. Les activités abandonnées représentent les résultats de Putnam Investments. Le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente précédemment annoncée de Putnam Investments à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de Franklin Templeton.
- **Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net** – Cette mesure correspond aux honoraires et au bénéfice relatif à l'écart moins les charges et les commissions liées aux actifs.
- **Charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux liés aux produits sans participation** – Les charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux liés aux produits sans participation excluent les coûts de transformation des activités et les autres charges qui sont exclus du bénéfice fondamental.
- **Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)** – Le BSIF est un organisme indépendant du gouvernement fédéral canadien qui réglemente et supervise les institutions financières et les régimes de retraite sous réglementation fédérale afin de déterminer s'ils sont en bonne santé financière et s'ils respectent leurs exigences.
- **Autres honoraires** – Cette mesure représente les autres honoraires gagnés qui ne sont pas directement liés au niveau de l'actif des clients, ainsi que le total du résultat des activités d'assurance fondamental lié aux produits en unités de compte, aux produits unitaires à profit et aux produits de rentes variables offerts par le secteur d'activité Gestion du patrimoine.

- **Méthode de la répartition des primes (MRP)** – La compagnie applique ce modèle d'évaluation aux contrats dont la période de couverture n'excède pas un an et ceux qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'existe aucune différence importante dans l'évaluation par rapport au modèle d'évaluation général (MEG).
- **Ratio cours/valeur comptable** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par sa valeur comptable par action.
- **Ratio cours/bénéfice** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par son bénéfice net par action pour les quatre derniers trimestres.
- **Rendement des capitaux propres – activités poursuivies** – Le bénéfice net lié aux activités poursuivies des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Souscriptions** – Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :
 - Pour les produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, les souscriptions comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
 - Pour les produits assurés du secteur d'activité Garanties collectives, les souscriptions reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes pour les affaires où la compagnie prend en charge les risques d'assurance liés à une solution de garanties collectives.
 - Pour les SAS et autres contrats fondés sur les honoraires du secteur d'activité Garanties collectives, les souscriptions reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes lorsque les contrats sont autoassurés par les clients et sont administrés en leur nom par la compagnie, ainsi que d'autres services accessoires.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires sectoriels** – La compagnie applique une méthode de répartition du capital qui permet d'effectuer un suivi du capital réparti nécessaire pour chaque secteur pris individuellement.

 Cette méthode de répartition du capital permet à la compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS.
- **Bénéfice relatif à l'écart** – Cette mesure représente le bénéfice relatif à l'écart tiré des produits de placement du fonds général, qui représente la différence entre les taux gagnés et les taux crédités aux clients, ainsi que les autres produits nets tirés des placements.
- **Méthode fondée sur les honoraires variables (MHV)** – La compagnie applique ce modèle d'évaluation aux contrats avec participation directe, comme l'assurance avec participation et les affaires de fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de police en fonction d'un ensemble d'éléments défini (p. ex. un portefeuille d'actifs).

Principales données financières annuelles

Principales données financières annuelles

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	Pour les exercices clos les 31 décembre		
	2025	2024	2023
Total des produits¹	43 976 \$	39 797 \$	41 629 \$
Bénéfice			
Bénéfice fondamental ²	4 649	4 192	3 667
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	3 960	4 011	2 862
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	3 960	3 940	2 738
Bénéfice par action ordinaire			
De base – bénéfice fondamental ³	5,03	4,50	3,94
De base – bénéfice net lié aux activités poursuivies	4,29	4,30	3,07
De base – bénéfice net	4,29	4,23	2,94
Dilué – bénéfice fondamental ³	5,01	4,48	3,93
Dilué – bénéfice net lié aux activités poursuivies	4,26	4,29	3,07
Dilué – bénéfice net	4,26	4,21	2,93
Total de l'actif administré			
Actif géré ou sous services-conseils ²	1 136 256 \$	1 006 384 \$	895 412 \$
Actif administré seulement ⁴	2 181 321	2 026 945	1 592 992
Total de l'actif des clients ²	3 317 577	3 033 329	2 488 404
Autres actifs au bilan	231 388	232 969	202 570
Activités abandonnées	—	—	161 566
Total de l'actif administré⁴	3 548 965	3 266 298	2 852 540
Total du passif	829 825 \$	769 509 \$	683 379 \$
Dividendes versés par action			
Actions privilégiées de premier rang, série G	1,3000	1,3000	1,3000
Actions privilégiées de premier rang, série H	1,21252	1,21252	1,21252
Actions privilégiées de premier rang, série I	1,1250	1,1250	1,1250
Actions privilégiées de premier rang, série L	1,41250	1,41250	1,41250
Actions privilégiées de premier rang, série M	1,450	1,450	1,450
Actions privilégiées de premier rang, série N ⁵	0,437252	0,437252	0,437252
Actions privilégiées de premier rang, série P	1,350	1,350	1,350
Actions privilégiées de premier rang, série Q	1,2875	1,2875	1,2875
Actions privilégiées de premier rang, série R	1,200	1,200	1,200
Actions privilégiées de premier rang, série S	1,312500	1,312500	1,312500
Actions privilégiées de premier rang, série T	1,2875	1,2875	1,2875
Actions privilégiées de premier rang, série Y	1,1250	1,1250	1,1250
Actions privilégiées de premier rang, série Z ⁶	0,3826	—	—
Actions ordinaires	2,440	2,220	2,080

¹ Le total des produits exclut les produits tirés des activités abandonnées liées à Putnam Investments. Le total des produits comprend les produits tirés des activités d'assurance, les produits nets tirés des placements, les variations de la juste valeur par le biais du résultat net des actifs de placement et les honoraires et autres produits.

² Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁴ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

⁵ Le taux de dividende des actions privilégiées de premier rang, série N, a été rajusté à la fin de 2020 pour correspondre à un taux de dividende annuel fixe sur cinq ans de 1,749 %, qui s'applique jusqu'au 30 décembre 2025. À compter du 31 décembre 2025, le taux a été rajusté pour correspondre à un taux de dividende annuel fixe sur cinq ans de 4,09 %, ou 1,0225 \$ par année.

⁶ Le 24 septembre 2025, la compagnie a émis des actions privilégiées de série Z dont le taux de dividende correspond à 1,425 \$ par année. Le taux de dividende initial de 0,3826 \$ par action a été payé le 31 décembre 2025.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales; et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information. La direction a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la compagnie au 31 décembre 2025 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux normes IFRS. La direction de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la compagnie, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie suivant les critères de l'Internal Control – Integrated Framework (le cadre COSO) de 2013 publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En 2015, la direction de la compagnie a adopté le cadre COSO de 2013 révisé à titre de critère pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Lifeco.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci. La direction a évalué l'efficacité des contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie au 31 décembre 2025 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie sont efficaces et qu'aucune faiblesse significative n'a été décelée dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie.

Transactions entre parties liées

Relation avec le groupe de sociétés de Power Corporation

L'actionnaire de contrôle de Lifeco est la Corporation Financière Power (la Financière Power), qui est entièrement détenue par Power Corporation du Canada (Power Corporation) et, ultimement, par la Fiducie familiale résiduaire Desmarais. Power Corporation contrôle également la Société financière IGM Inc. et ses filiales (IGM), Sagard Holdings Inc. (Sagard), un gestionnaire d'actifs alternatifs à stratégies multiples, Portage Ventures (Portage), une plateforme mondiale d'investissement dans les technologies financières dont la stratégie est axée sur le capital de risque, ainsi que Power Sustainable Manager Inc. (Power Sustainable), un gestionnaire mondial d'actifs alternatifs à plateformes multiples. Lifeco et la Corporation Financière Mackenzie, une filiale entièrement détenue d'IGM, sont des investisseurs dans Northleaf Capital Partners Ltd. (Northleaf), un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privés et d'infrastructures à l'échelle mondiale. La compagnie et ses filiales investissent dans des fonds gérés par Sagard, Power Sustainable, Portage et Northleaf. Sagard fournit également certains services de sous-conseillers et de gestion immobilière à la compagnie et ses filiales. Certaines de ces entités liées exercent leurs activités dans des secteurs similaires ou connexes aux secteurs dans lesquels les filiales de Lifeco exercent elles-mêmes leurs activités. Un certain nombre d'administrateurs de la compagnie sont également administrateurs ou membres de la haute direction de Power Corporation ou de certaines de ses sociétés liées.

La relation entre Lifeco, la Financière Power, Power Corporation, IGM, Sagard, Portage, Power Sustainable et les autres membres du groupe de sociétés de Power Corporation permet à Lifeco de tirer parti d'une expertise et de connaissances sectorielles, de réaliser des économies d'échelle et de profiter d'occasions d'investissement. Dans le cadre de ces relations, Lifeco et d'autres membres du groupe de sociétés de Power Corporation peuvent prendre connaissance d'occasions qui pourraient intéresser les autres membres du groupe, et Lifeco pourrait alors transmettre de l'information à cette fin. Power Corporation et la Financière Power aident à l'occasion Lifeco à repérer et à analyser des occasions d'affaires stratégiques qui pourraient l'intéresser. Par contre, Power Corporation et la Financière Power n'ont aucun engagement envers Lifeco en vertu duquel ces sociétés, leurs filiales respectives, leurs administrateurs ou les membres de leur haute direction seraient tenus d'offrir des occasions particulières à Lifeco.

La compagnie dispose de procédures visant les parties liées qui exigent, entre autres, que les transactions entre la compagnie et ses filiales avec tout autre membre du groupe de sociétés de Power Corporation soient réalisées selon des conditions au moins aussi avantageuses que les conditions offertes sur le marché ou, en l'absence de marché libre, selon des conditions qui fourniraient à la compagnie une valeur qui serait jugée comme étant raisonnablement juste. En vertu des procédures visant les parties liées, toute transaction significative effectuée avec une partie liée doit être revue et approuvée par un comité de révision entièrement composé d'administrateurs indépendants de la direction, de Power Corporation et de ses sociétés liées.

Autres transactions entre parties liées

Dans le cours normal des activités, les filiales de Lifeco prennent part à diverses transactions avec des parties liées, transactions qui comprennent l'offre de prestations d'assurance et de services de sous-conseillers à d'autres sociétés du groupe de sociétés de Power Corporation. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Canada Vie a reçu certains services administratifs d'IGM et ses filiales, membre du groupe de sociétés de Power Corporation, et lui en a rendu. La Canada Vie a également fourni des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

La compagnie détient par l'intermédiaire de la Canada Vie 9 200 407 actions d'IGM, ce qui représente une participation de 3,90 %. La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. En 2025, la compagnie a comptabilisé un montant de 37 M\$ pour la quote-part du bénéfice net d'IGM comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et elle a reçu des dividendes de 20 M\$ de son placement dans IGM.

L'actif des fonds distincts de la compagnie a été investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. Placements Mackenzie gère également certains des placements de portefeuille de la compagnie. La compagnie a également des participations dans des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Certains de ces fonds sont gérés par des sous-conseillers qui sont des parties liées de la compagnie et qui touchent des honoraires de sous-conseillers aux taux du marché habituels pour leurs services. En 2025, la compagnie et ses filiales ont effectué des placements additionnels dans des fonds gérés par des parties liées. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

La compagnie détenait des débentures émises par IGM d'une valeur comptable de 89 M\$ au 31 décembre 2025 (90 M\$ au 31 décembre 2024).

Le 3 septembre 2025, la Bourse de Toronto a approuvé une modification qui permettait à la compagnie de racheter ses actions auprès de la Corporation Financière Power et de certaines de ses filiales en propriété exclusive (collectivement, la CFP) dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025. En 2025, la compagnie a racheté et annulé 12 801 349 actions ordinaires détenues par CFP en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025 au coût de 768 M\$. Depuis le 6 janvier 2026, Lifeco est autorisée à racheter ses actions auprès de la CFP en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Se reporter à la rubrique Structure du capital de Lifeco – Actions – Actions ordinaires pour de plus amples renseignements.

Power Corporation contrôle également Sagard Holdings Inc. (Sagard), un gestionnaire d'actifs alternatifs à stratégies multiples, Power Sustainable Manager Inc. (Power Sustainable), un gestionnaire mondial d'actifs alternatifs à plateformes multiples, ainsi que Portage Ventures (Portage), une entité mondiale d'investissement dans les technologies financières axée sur le capital de risque. Lifeco a une participation minoritaire dans Sagard et un partenariat stratégique à long terme avec Power Sustainable. Lifeco et la Corporation Financière Mackenzie, une filiale entièrement détenue d'IGM, sont des investisseurs dans Northleaf Capital Partners Ltd. (Northleaf), un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privés et d'infrastructures à l'échelle mondiale. La compagnie et ses filiales investissent dans des fonds et des instruments d'emprunt gérés par Sagard, Power Sustainable, Portage et Northleaf. Sagard fournit également certains services de sous-conseillers et de gestion immobilière à la compagnie et ses filiales.

La compagnie fournit des services de gestion d'actifs, des services d'avantages du personnel et des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la compagnie et de ses filiales. Ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Renseignements financiers trimestriels

Renseignements financiers trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	2025				2024			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits des activités d'assurance	5 690 \$	5 594 \$	5 551 \$	5 486 \$	5 399 \$	5 292 \$	5 273 \$	5 250 \$
Produits nets tirés des placements	2 611	2 588	2 319	2 335	2 685	2 249	2 409	2 340
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN	(5)	1 699	954	1 259	(2 981)	6 906	(864)	(1 385)
Honoraires et autres produits	2 052	1 984	1 948	1 911	1 952	1 806	1 794	1 672
Total des produits¹	10 348 \$	11 865 \$	10 772 \$	10 991 \$	7 055 \$	16 253 \$	8 612 \$	7 877 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies²								
Total	1 048 \$	1 158 \$	894 \$	860 \$	1 116 \$	859 \$	1 005 \$	1 031 \$
De base – par action	1,15	1,25	0,96	0,92	1,20	0,92	1,08	1,10
Dilué – par action	1,14	1,25	0,96	0,92	1,19	0,92	1,08	1,10
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires								
Total	1 048 \$	1 158 \$	894 \$	860 \$	1 116 \$	859 \$	1 005 \$	960 \$
De base – par action	1,15	1,25	0,96	0,92	1,20	0,92	1,08	1,03
Dilué – par action	1,14	1,25	0,96	0,92	1,19	0,92	1,08	1,03

¹ Le total des produits et ses composantes excluent les produits tirés des activités abandonnées liées à Putnam Investments.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Total des produits

Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2025 s'est établi à 10,3 G\$ et comprend des produits des activités d'assurance de 5,6 G\$ (5,4 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), des produits nets tirés des placements de 2,6 G\$ (2,7 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), des honoraires et autres produits de 2,1 G\$ (2,0 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent) et des variations à la baisse de 5 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net (variations à la baisse de 3,0 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent).

Produits des activités d'assurance

Les produits des activités d'assurance pour le quatrième trimestre de 2025 ont augmenté de 0,3 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 5,7 G\$, principalement en raison de la hausse du bénéfice tiré des contrats d'assurance à court terme dans tous les secteurs ainsi que de la hausse de la MSC comptabilisée au titre des services fournis au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques et de l'exploitation européenne.

Total des produits nets tirés des placements

Le total des produits nets tirés des placements, qui comprend les produits nets tirés des placements et les variations de la juste valeur des actifs à la JVRN, pour le quatrième trimestre de 2025, a augmenté de 2,9 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

- Les variations de la juste valeur au quatrième trimestre de 2025 n'étaient pas significatives, comparativement à une diminution de 3,0 G\$ pour le quatrième trimestre de 2024, principalement en raison d'une hausse des profits latents sur les obligations au sein de l'exploitation européenne et de l'exploitation américaine découlant d'une baisse des rendements des obligations.
- Au quatrième trimestre de 2025, les produits nets tirés des placements, qui excluent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, se sont chiffrés à 2,6 G\$, soit une baisse de 0,1 G\$ par rapport au résultat du trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison du raffermissement de la livre sterling et de l'euro par rapport au dollar canadien, contrebalancé par une hausse des produits tirés des obligations au sein de l'exploitation canadienne, de l'exploitation européenne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2025 ont augmenté de 0,2 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 2,0 G\$, principalement en raison de la hausse des actifs découlant de la hausse des marchés dans toutes les régions.

Bénéfice net

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 1 048 M\$ pour le quatrième trimestre de 2025, comparativement à 1 116 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce montant représente 1,15 \$ par action ordinaire (1,14 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2025, comparativement à 1,20 \$ par action ordinaire (1,19 \$ après dilution) il y a un an.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés annuels, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedarplus.com.

GREAT-WEST LIFECO

100, rue Osborne Nord
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3
greatwestlifeco.com

Membre du Groupe de Sociétés de Power Corporation^{MC}